

CHIFFRES CLÉS

ÉDITION

2022

- POPULATION ET EMPLOI
- POLITIQUE DU TRAVAIL
- MARCHÉ DU TRAVAIL
- POLITIQUE DE L'EMPLOI
- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRIETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Éditorial

L'Île-de-France, une région toujours diverse et contrastée...

Première région économique Française et l'une des premières au niveau européen, l'Île-de-France se caractérise par son dynamisme économique et sa capacité d'innovation. Elle concentre une part importante des richesses économiques du pays.

Sa population est dans l'ensemble plus jeune, plus féminine et également plus active que celle des autres régions. Sa main d'œuvre en moyenne plus qualifiée, son PIB par habitant (57 600 euros) et son niveau de vie médian (24 060 euros) en font la région la plus riche de France.

Pourtant, sur ce territoire de 12 000 km² – l'une des plus petites régions françaises – accueillant 18 % de la population française métropolitaine, les disparités sont importantes. Ainsi plusieurs parties de son territoire affichent des taux de pauvreté supérieurs à 20 %, et les écarts de rémunération sont bien plus grands qu'au niveau national. Enfin, son tissu productif est également divers : alors que les grandes entreprises sont très présentes sur le territoire francilien, le tissu de petites entreprises est particulièrement dense, notamment à Paris.

2021, année de crise mais de redémarrage de la croissance

En 2021, année marquée par la poursuite de la crise liée au Covid-19, certains territoires ont encore été fragilisés en raison de leurs spécificités sectorielles (loisirs, culture, tourisme, transports et industrie des moyens de transport). À l'inverse, certains territoires dotés de secteurs essentiels à la vie économique (administrations, banques, secteur de la santé...) ou qui se sont facilement adaptés au télétravail (informatique, audiovisuel, ...) ont mieux résisté.

Mais la fin de l'année 2021 a vu la croissance redémarrer et le marché du travail retrouver un niveau d'avant crise.

Pour autant, la crise ukrainienne et le retour de l'inflation début 2022 sont des risques dont les impacts sont à surveiller. Les services de la DRIEETS restent mobilisés pour accompagner les acteurs socio-économiques dans ce contexte incertain.

Le panorama que dresse cette édition 2022 des chiffres clés sur les questions de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la cohésion sociale permet de mieux comprendre, de construire et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des spécificités franciliennes.

L'édition en ligne présente des données complémentaires à celles figurant dans la version éditée en papier.

Gaëtan Rudant,

Directeur de la DRIEETS d'Île-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Sommaire

Population et emploi	5
La population	6
La pauvreté monétaire	14
L'emploi total	16
L'emploi salarié	19
Les bassins d'emploi	22
Les mouvements de main-d'œuvre	25
Les déclarations d'embauche	27
Les ruptures conventionnelles	31
Les travailleurs handicapés	32
L'intérim	37
Politique du travail	41
Les élections professionnelles	42
L'audience patronale	43
La négociation collective en Île-de-France	44
Les licenciements de salariés protégés	49
Les salaires du secteur privé	50
Les expositions professionnelles	52
Les contraintes organisationnelles	54
Les maladies professionnelles en Île-de-France	56
Les accidents du travail	57
La médecine du travail	60
L'inspection du travail	61
Marché du travail	65
Le taux de chômage	66
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	68
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville	71
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi	73
Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi	81
Les offres d'emploi de Pôle emploi	83

Politique de l'emploi 87

Les dispositifs de politique d'emploi	88
Les emplois francs	89
Les emplois aidés	92
L'alternance	93
La formation professionnelle	97
Les missions locales	106
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	107
Les Entreprises Adaptées (EA)	110
L'activité partielle	111

Activité économique 113

Le Produit Intérieur Brut (PIB)	114
Les entreprises du secteur privé	117
Les établissements du secteur privé	120
L'emploi salarié privé	123
Établissements et salariés des bassins d'emploi	124
L'analyse fonctionnelle des emplois	125
L'économie sociale et solidaire	127
La démographie d'entreprises	129
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	132
Les ruptures conventionnelles collectives (RCC)	135
Les conventions de revitalisation	136
Les territoires d'industrie	137
Le commerce extérieur	138
Les indépendants (au lieu de travail, 2018)	140
Quelques sigles	141
Abonnez-vous aux publications de la DRIETS d'Île-de-France	144

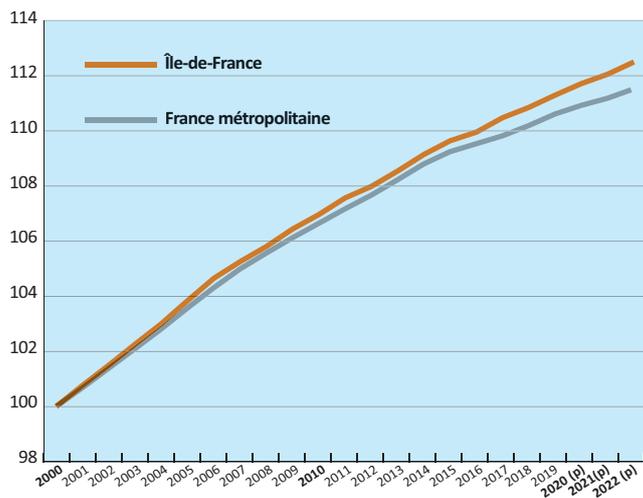


CHIFFRES
CLÉS
2022

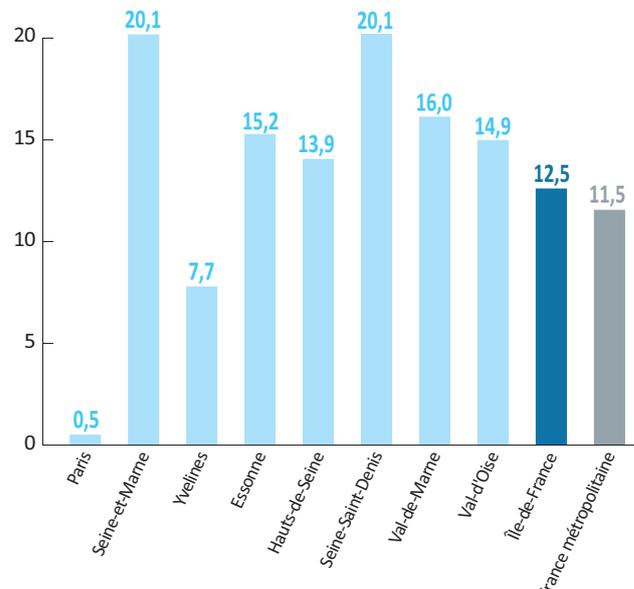
POPULATION ET EMPLOI

La population

Évolution de la population totale en Île-de-France et en France métropolitaine **entre 2000 et 2022 p**
Base 100 en 2000



Croissance de la population **entre 2000 et 2020 p** (en %)



Les estimations de population par sexe et âge pour les années 2020, 2021 et 2022 sont provisoires. Elles seront révisées début 2023 lorsque seront disponibles les résultats définitifs du nouveau recensement daté du 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee - Estimations de population.
Données actualisées au 18 janvier 2022.

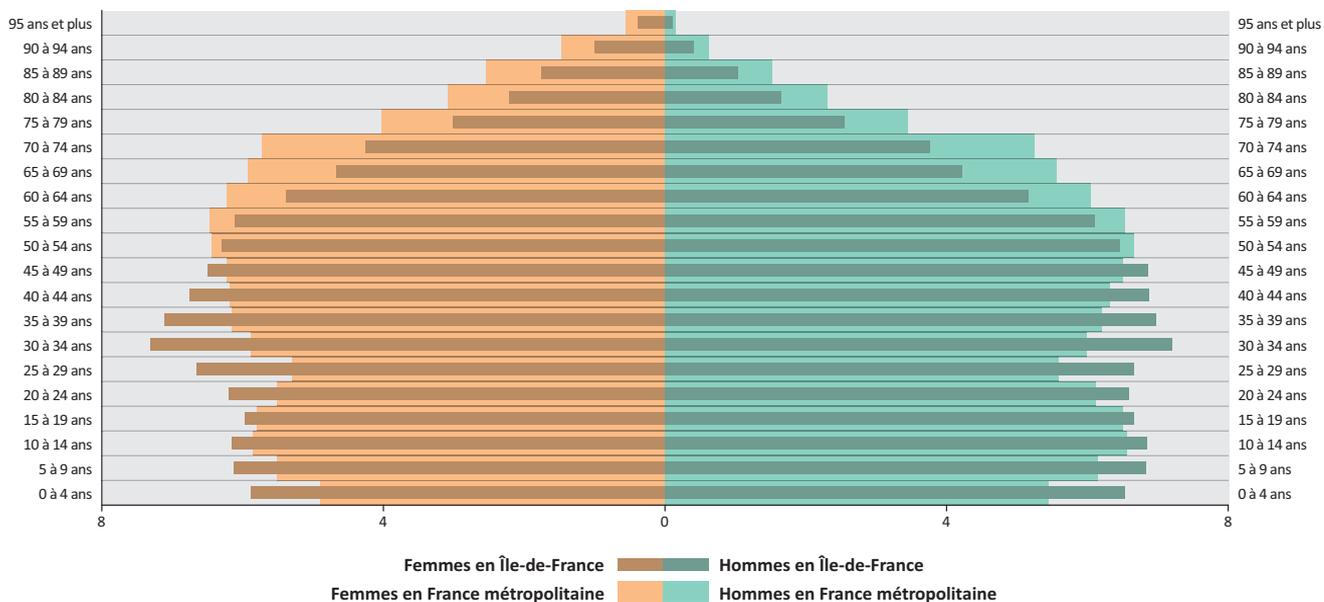
Population selon le sexe et l'âge au 1 ^{er} janvier 2022 Données provisoires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 140	1 444	1 464	1 315	1 643	1 678	1 434	1 277	12 395	65 627
Total femmes	1 132	742	751	671	862	854	745	657	6 413	33 867
Total hommes	1 008	701	713	645	781	824	690	620	5 982	31 760
0 à 19 ans	402	391	390	357	405	488	367	366	3 167	15 373
20 à 39 ans	709	359	344	334	456	471	397	330	3 399	15 380
40 à 59 ans	539	384	397	345	439	430	372	329	3 235	16 896
60 à 74 ans	311	211	213	183	220	203	196	174	1 710	11 459
75 ans et plus	179	98	121	97	123	86	102	77	884	6 519

Source : Insee - Estimations de population, en milliers.

Répartition par sexe et âge (en %) au 1 ^{er} janvier 2022 Données provisoires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total femmes	52,9	51,4	51,3	51,0	52,4	50,9	51,9	51,4	51,7	51,6
Total hommes	47,1	48,6	48,7	49,0	47,6	49,1	48,1	48,6	48,3	48,4
0 à 19 ans	18,8	27,1	26,7	27,1	24,7	29,1	25,6	28,7	25,6	23,4
20 à 39 ans	33,1	24,9	23,5	25,4	27,7	28,1	27,7	25,9	27,4	23,4
40 à 59 ans	25,2	26,6	27,1	26,2	26,7	25,6	25,9	25,7	26,1	25,7
de 60 à 74 ans	14,5	14,6	14,5	13,9	13,4	12,1	13,7	13,6	13,8	17,5
de 75 ans ou plus	8,4	6,8	8,2	7,3	7,5	5,2	7,1	6,1	7,1	9,9

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 18 janvier 2022.

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier, par région, sexe et âge quinquennal. Données actualisées au 18 janvier 2022.

Population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2018										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 218 587	705 587	709 058	639 385	854 975	789 274	707 540	606 117	6 230 523	30 357 303
Actifs ayant un emploi	1 081 278	626 814	637 067	569 434	764 631	649 188	619 980	528 243	5 476 635	26 455 882
Chômeurs*	137 309	78 773	71 991	69 950	90 344	140 085	87 561	77 874	753 888	3 901 421
Inactifs	660 165	409 993	438 138	387 638	456 122	474 864	416 028	360 727	3 603 676	22 900 046
Retraités ou préretraités	352 072	239 075	257 032	220 306	251 644	210 664	221 684	190 324	1 942 799	14 748 901
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	192 781	97 056	107 256	94 940	127 772	120 117	110 839	91 955	942 717	4 290 346
Femmes ou hommes au foyer	42 394	28 709	37 069	27 136	33 280	58 705	29 944	33 291	290 528	1 531 628
Autres inactifs	72 918	45 154	36 781	45 257	43 425	85 378	53 561	45 157	427 632	2 329 171
Total	1 878 753	1 115 580	1 147 196	1 027 023	1 311 097	1 264 138	1 123 568	966 844	9 834 199	53 257 349

Source : Insee - RP 2018, exploitation principale. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2018 (en %)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	64,9	63,2	61,8	62,3	65,2	62,4	63,0	62,7	63,4	57,0
Actifs ayant un emploi	57,6	56,2	55,5	55,4	58,3	51,4	55,2	54,6	55,7	49,7
Chômeurs*	7,3	7,1	6,3	6,8	6,9	11,1	7,8	8,1	7,7	7,3
Inactifs	35,1	36,8	38,2	37,7	34,8	37,6	37,0	37,3	36,6	43,0
Retraités ou préretraités	18,7	21,4	22,4	21,5	19,2	16,7	19,7	19,7	19,8	27,7
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,3	8,7	9,3	9,2	9,7	9,5	9,9	9,5	9,6	8,1
Femmes ou hommes au foyer	2,3	2,6	3,2	2,6	2,5	4,6	2,7	3,4	3,0	2,9
Autres inactifs	3,9	4,0	3,2	4,4	3,3	6,8	4,8	4,7	4,3	4,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2018, exploitation principale. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Taux de féminisation* de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité, en 2018 (en %)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	50,7	49,2	48,7	48,9	50,4	47,5	49,8	48,9	49,4	48,7
Actifs ayant un emploi	50,6	48,9	48,4	48,5	50,2	47,1	49,6	48,5	49,1	48,3
Chômeurs**	51,8	52,1	51,5	52,0	52,3	49,5	50,9	51,6	51,3	51,3
Inactifs	58,8	56,6	57,2	55,8	58,4	57,5	57,4	57,6	57,5	56,8
Retraités ou préretraités	58,8	54,9	55,1	55,4	58,2	54,6	57,4	55,4	56,4	55,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,4	51,7	50,6	49,7	51,0	51,6	50,5	51,2	51,6	51,8
Femmes ou hommes au foyer	95,0	96,6	97,3	96,1	96,3	96,0	96,2	96,6	96,2	96,5
Autres inactifs	48,9	50,9	50,7	46,7	52,3	46,8	49,7	50,7	49,2	50,2
Total	53,5	52,0	52,0	51,5	53,2	51,3	52,6	52,1	52,4	52,2

Source : Insee - RP 2018, exploitation principale. *Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes. **Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Évolution de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité entre 2012 et 2018 (en %)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	-1,7	1,5	0,5	2,2	2,0	3,4	2,4	1,9	1,3	1,0
Actifs ayant un emploi	-1,2	1,5	0,1	1,9	2,1	4,2	2,6	2,0	1,4	1,1
Chômeurs*	-5,4	2,1	4,1	5,5	1,4	0,0	1,2	0,6	0,4	-0,2
Inactifs	-1,4	8,7	4,2	5,9	3,0	7,9	4,9	6,3	4,4	4,4
Retraités ou préretraités	0,7	9,0	5,4	4,5	1,9	1,4	1,2	4,8	3,4	5,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-2,8	8,6	5,0	6,1	6,3	10,8	8,1	5,9	5,0	3,6
Femmes ou hommes au foyer	-19,0	-8,2	-10,8	-4,7	-10,6	7,3	-2,6	0,2	-6,1	-13,3
Autres inactifs	5,3	22,1	12,8	20,8	12,9	23,0	21,3	20,3	16,9	13,7
Total	-1,6	4,1	1,9	3,6	2,4	5,1	3,3	3,5	2,4	2,4

Source : Insee - RP 2018 / RP 2013, exploitations principales. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2018	Localisation										
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	303	2 297	808	731	191	96	97	468	4 989	384 067
	au lieu de travail	367	2 284	808	784	230	113	143	470	5 199	384 048
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	59 008	32 847	31 339	26 031	37 969	34 262	31 266	26 949	279 671	1 689 706
	au lieu de travail	95 954	28 388	27 324	22 548	36 091	29 826	25 712	21 977	287 820	1 689 482
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	509 579	110 911	208 251	134 138	319 912	109 534	170 317	105 828	1 668 470	4 805 876
	au lieu de travail	650 912	73 201	148 242	107 420	420 150	144 402	125 807	75 003	1 745 136	4 804 815
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	230 934	182 714	169 458	163 167	178 343	156 149	162 418	149 766	1 392 949	6 822 443
	au lieu de travail	447 578	124 540	140 856	121 931	233 189	153 267	141 196	116 925	1 479 483	6 821 464
Employés	au lieu de résidence	184 891	184 511	147 320	151 925	157 037	208 211	166 849	153 221	1 353 966	7 130 816
	au lieu de travail	434 373	133 504	131 223	114 317	187 225	153 518	141 088	125 626	1 420 874	7 130 279
Ouvriers	au lieu de résidence	61 161	106 877	70 469	85 760	56 493	131 106	79 282	85 872	677 020	5 223 364
	au lieu de travail	165 284	94 616	73 394	73 608	72 789	94 438	76 078	75 812	726 017	5 222 978
Total	au lieu de résidence	1 045 876	620 157	627 645	561 751	749 945	639 358	610 229	522 105	5 377 066	26 056 272
	au lieu de travail	1 794 467	456 532	521 846	440 608	949 674	575 563	510 024	415 814	5 664 529	26 053 066

Source : Insee - RP 2018, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans. [Note de lecture](#) : Il y a 165 284 ouvriers qui travaillent à Paris, et 61 161 qui y résident.

Répartition de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2018 (en %)	Localisation										
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	0,0	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,5
	au lieu de travail	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	5,6	5,3	5,0	4,6	5,1	5,4	5,1	5,2	5,2	6,5
	au lieu de travail	5,3	6,2	5,2	5,1	3,8	5,2	5,0	5,3	5,1	6,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	48,7	17,9	33,2	23,9	42,7	17,1	27,9	20,3	31,0	18,4
	au lieu de travail	36,3	16,0	28,4	24,4	44,2	25,1	24,7	18,0	30,8	18,4
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	22,1	29,5	27,0	29,0	23,8	24,4	26,6	28,7	25,9	26,2
	au lieu de travail	24,9	27,3	27,0	27,7	24,6	26,6	27,7	28,1	26,1	26,2
Employés	au lieu de résidence	17,7	29,8	23,5	27,0	20,9	32,6	27,3	29,3	25,2	27,4
	au lieu de travail	24,2	29,2	25,1	25,9	19,7	26,7	27,7	30,2	25,1	27,4
Ouvriers	au lieu de résidence	5,8	17,2	11,2	15,3	7,5	20,5	13,0	16,4	12,6	20,0
	au lieu de travail	9,2	20,7	14,1	16,7	7,7	16,4	14,9	18,2	12,8	20,0
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2018, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans.

Taux de féminisation* de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2018 (en %)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	33,4	25,6	25,0	19,9	34,5	43,0	24,5	19,3	25,4	25,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	27,8	26,8	26,2	25,0	27,3	20,4	24,1	22,2	25,7	28,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	47,0	43,0	37,7	39,6	42,7	42,7	44,3	41,4	43,8	42,5
Professions intermédiaires	56,9	53,0	53,0	54,1	56,2	53,2	54,8	52,3	54,9	54,1
Employés	64,3	73,0	71,0	72,2	68,9	66,7	68,5	68,9	68,1	73,9
Ouvriers	20,8	18,3	16,8	17,2	19,2	16,5	15,8	16,0	17,9	19,6
Total	50,2	48,3	46,6	47,5	48,8	46,4	48,6	47,1	48,5	48,4

Source : Insee - RP 2018, exploitation complémentaire - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

*Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Évolution de la population active ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle entre 2013 et 2018 (en %)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	ns	-9,7	ns	ns	ns	ns	ns	ns	-3,7	-9,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12,2	5,0	7,8	5,8	6,9	7,7	5,7	7,9	8,5	3,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,6	4,2	3,7	5,1	6,9	11,0	7,7	-1,2	7,0	7,6
Professions intermédiaires	-0,8	4,3	-5,8	1,0	-3,7	3,3	-2,3	-3,0	-1,1	2,4
Employés	-3,7	0,8	-3,8	-0,6	-3,4	2,3	-1,7	-2,6	-2,1	-1,4
Ouvriers	-1,0	0,1	-6,1	-2,3	-6,5	-4,6	-8,2	-6,0	-3,9	-4,3
Total	2,3	2,3	-2,1	1,2	1,0	3,6	-0,4	-2,6	1,1	0,7

Source : Insee - RP 2018/RP 2013, exploitations complémentaires - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans.

Les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

Taux d'activité* des 15-64 ans en 2018 (en %)												Évolution entre 2013 et 2018 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2013 et 2018 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Hommes	15 à 24 ans	36,0	38,6	33,5	37,2	32,9	35,9	35,0	36,4	35,7	37,1	-3,3	0,9
	25 à 54 ans	90,2	89,0	89,0	88,2	90,5	80,5	87,8	85,7	87,8	87,6	-0,3	1,0
	55 à 64 ans	70,6	58,3	61,6	61,8	68,5	60,2	64,7	59,8	63,8	54,8	8,2	1,2
	Total	76,3	74,0	73,7	73,9	76,6	68,5	73,9	71,6	73,8	71,6	0,6	1,0
Femmes	15 à 24 ans	35,3	43,4	37,5	40,0	34,7	39,5	36,8	40,4	38,3	43,4	-3,5	0,9
	25 à 54 ans	93,6	94,8	95,5	93,4	95,4	90,9	93,1	93,9	93,8	93,8	-0,7	1,0
	55 à 64 ans	77,5	64,9	71,0	68,1	76,7	69,0	71,4	67,8	71,2	58,8	7,6	1,1
	Total	80,4	79,2	79,7	78,0	80,9	77,1	78,2	78,3	79,1	77,0	0,0	1,0
Ensemble	15 à 24 ans	35,7	41,1	35,6	38,7	33,8	37,7	35,9	38,4	37,0	40,3	-3,4	0,9
	25 à 54 ans	91,8	91,9	92,2	90,8	92,8	85,6	90,4	89,7	90,7	90,6	-0,5	1,0
	55 à 64 ans	73,8	61,5	66,1	64,9	72,3	64,4	67,9	63,6	67,3	56,7	7,9	1,2
	Total	78,2	76,5	76,7	75,9	78,7	72,8	76,0	74,9	76,4	74,3	0,3	1,0

Sources : Insee, RP 2018 et RP 2013 exploitation principale. *Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (ayant un emploi ou chômeur) et la population.

Lecture : à Paris, le rapport du nombre de jeunes femmes actives sur l'ensemble de la population des jeunes femmes est de 36,0 %.

Taux d'emploi* des 15-64 ans en 2018 (en %)												Évolution entre 2013 et 2018 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2013 et 2018 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Hommes	15 à 24 ans	29,4	29,4	26,5	28,7	26,4	25,2	27,2	27,5	27,6	27,2	-2,0	1,0
	25 à 54 ans	80,2	79,4	79,9	78,5	81,0	65,9	77,0	74,7	77,2	76,6	-0,6	1,0
	55 à 64 ans	63,0	52,9	56,5	56,7	61,8	52,0	58,5	53,5	57,3	48,9	7,1	1,2
	Total	67,4	65,2	65,8	65,2	68,2	55,8	64,5	61,8	64,4	61,8	0,5	1,0
Femmes	15 à 24 ans	27,8	32,5	28,8	30,3	26,4	26,3	27,1	29,3	28,4	32,0	-2,1	1,0
	25 à 54 ans	84,0	86,5	87,6	85,3	86,9	76,9	83,1	84,1	84,1	83,8	-0,5	1,0
	55 à 64 ans	68,6	59,1	65,1	62,5	68,9	58,5	63,9	60,6	63,7	52,7	6,7	1,1
	Total	71,3	70,8	71,9	69,9	72,6	63,9	68,6	68,7	69,8	67,5	0,2	1,0
Ensemble	15 à 24 ans	28,7	31,0	27,7	29,5	26,4	25,7	27,2	28,4	28,0	29,7	-2,0	1,0
	25 à 54 ans	82,1	82,8	83,7	81,8	83,8	71,4	80,0	79,2	80,6	80,2	-0,6	1,0
	55 à 64 ans	65,6	55,9	60,6	59,5	65,1	55,2	61,0	56,9	60,4	50,7	6,9	1,2
	Total	69,3	67,9	68,8	67,5	70,3	59,8	66,5	65,2	67,0	64,7	0,4	1,0

Sources : Insee, RP 2018 et RP 2013 exploitation principale. *Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et la population.

Lecture : à Paris, le rapport du nombre de jeunes femmes actives ayant un emploi sur l'ensemble de la population des jeunes femmes est de 29,4 %.

La pauvreté monétaire

Taux de pauvreté*
selon le département
en 2019
(en %, seuil à 60 %)

										
Total	15,0	11,7	9,9	13,3	11,9	27,9	16,6	17,0	15,5	14,5

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019. *Le taux de pauvreté, pour une année donnée, est le pourcentage de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie de la population. **Lecture : en 2019, le taux de pauvreté à 60 % de la médiane est de 15,5 % en Île-de-France.**

Taux de pauvreté
selon l'âge en 2019
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 30 ans	17,3	17,5	15,4	19,3	15,4	30,3	22,1	21,6	19,5	22,2
De 30 à 39 ans	11,7	14,2	11,8	16,4	11,1	28,7	17,7	19	16,3	16,8
De 40 à 49 ans	15,9	13,2	11,2	15,6	12,8	32	19,1	20,1	17,6	16,7
De 50 à 59 ans	17,8	10,6	9,2	12,2	12,5	28,8	16,8	16,3	15,8	14,6
De 60 à 74 ans	15,4	8	7,2	8,6	11,1	22,9	12,9	12,4	12,7	10,5
De 75 ans et plus	10,7	6,7	5,5	5,9	8,7	16,7	9,1	9,4	9,2	9,7

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019.

Taux de pauvreté
selon le type de
ménage en 2019
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes seuls	17,7	14	12,6	13,8	14,5	24,5	17,6	16,4	16,7	19,3
Femmes seules	14,9	12,2	10,2	10,5	11,7	17,8	13,3	12,4	13,3	17,7
Couples sans enfant	7,1	5	5	5	5,8	15,3	7,2	6,7	6,6	6
Couples avec enfant(s)	11,9	10,1	8,4	12	10	28	15,5	15,4	13,8	12,9
Familles monoparentales	22,9	23,2	19,1	23,6	20,4	35	24,6	25,5	24,6	29,8
Ménages complexes	28,6	15,5	16,6	21,5	19,7	34,5	24,7	26,3	25,2	18,5

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019.

Niveau de vie médian* des ménages en 2019 (en euros par an)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total	28 570	23 590	26 970	24 010	28 310	18 070	23 060	22 220	24 060	21 930

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019.

*Le niveau de vie médian est le revenu disponible après transferts, impôts et prestations sociales, par unité de consommation (UC), en deçà duquel se situe la moitié de la population.

Niveau de vie médian selon le type de ménage en 2019 (en euros par an)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes seuls	26 040	21 860	24 250	22 680	25 890	19 540	22 430	21 930	23 240	19 960
Femmes seules	25 630	21 650	23 850	22 740	24 950	20 620	22 730	22 130	23 340	19 800
Couples sans enfant	37 810	28 300	32 480	30 010	34 910	24 270	29 620	28 510	30 900	25 380
Couples avec enfant(s)	33 520	24 160	28 350	24 690	31 790	18 090	24 210	23 140	25 270	22 570
Familles monoparentales	20 510	18 230	20 070	18 360	20 470	15 820	18 210	17 920	18 500	16 990
Ménages complexes	18 570	21 980	22 560	20 240	21 100	15 910	19 010	18 250	18 940	20 830

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019.

Revenu disponible mensuel
correspondant au seuil
de pauvreté (seuil à 60 %)
selon le type de ménage
en 2019

Personne seule	1 102
Famille monoparentale, un enfant de moins de 14 ans	1 433
Famille monoparentale, un enfant de 14 ans ou plus	1 653
Couple sans enfant	1 653
Couple un enfant de moins de 14 ans	1 984
Couple un enfant de 14 ans ou plus	2 204
Couple deux enfants de moins de 14 ans	2 314
Couple deux enfants, dont un de moins de 14 ans	2 534
Couple deux enfants de plus de 14 ans	2 755

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019.

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.



▶ Étude pauvreté :
synthèse thématique n°98

L'emploi total

Estimations d'emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique en Île-de-France

Données provisoires
au 31 décembre 2020

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	2 008 887	511 428	582 527	494 017	1 122 784	678 958	577 998	416 736	6 393 335	27 623 173
Non salariés	184 621	45 220	50 249	38 924	64 787	44 573	46 327	35 943	510 644	3 036 181
Salariés	1 824 266	466 208	532 278	455 093	1 057 997	634 385	531 671	380 793	5 882 691	24 586 992

L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

Répartition de l'emploi total par grands secteurs

Données provisoires (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,9	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	2,3
Industrie	3,0	9,2	13,3	9,5	8,4	7,2	5,5	8,0	6,9	11,7
Construction	1,8	8,5	7,3	8,2	3,9	8,5	7,7	8,5	5,4	6,4
Tertiaire marchand	71,7	53,7	50,3	52,9	70,5	56,5	56,0	52,4	62,3	49,1
Tertiaire non marchand*	23,5	27,6	28,8	29,3	17,1	27,9	30,8	30,8	25,2	30,6
Emploi total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

*y compris fonction publique.

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées) à partir des sources principales suivantes :

- les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » (incluant agents de l'État et salariés des particuliers employeurs) ;
- les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) pour les non salariés non agricoles.

Champ : France au lieu de travail.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 2000 et 2020

Base 100 en 2000

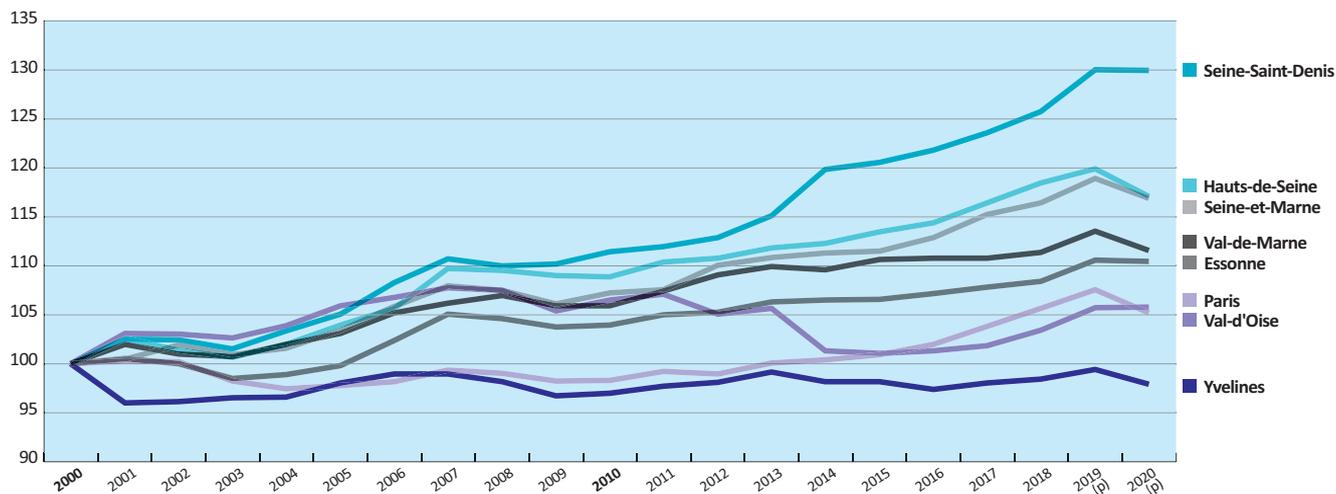


Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

Champ : France au lieu de travail.

(p) : données provisoires.

Évolution de l'emploi total par département entre 2000 et 2020



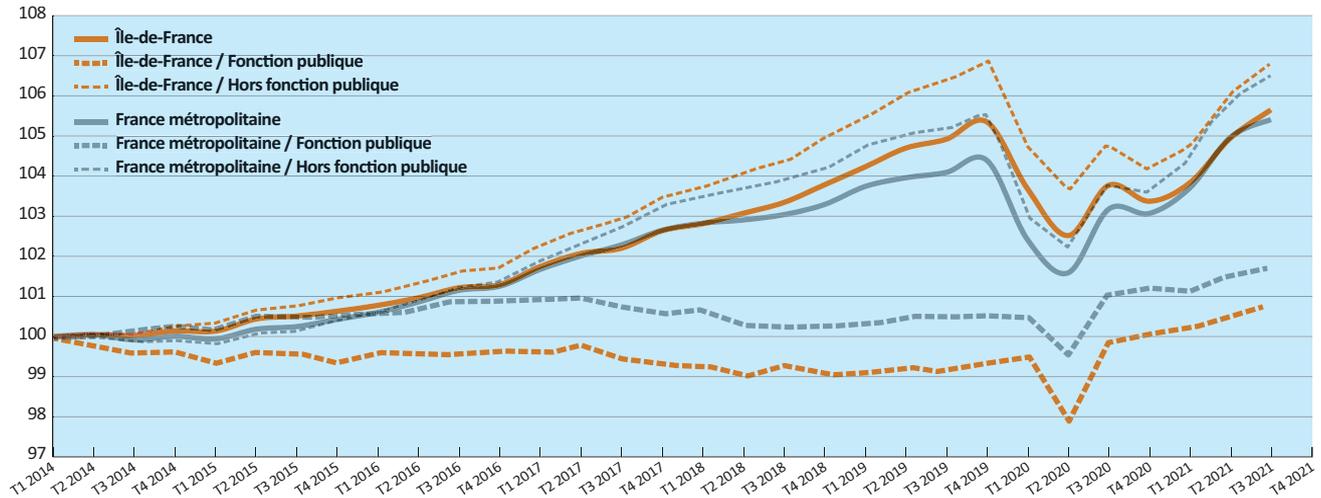
18 Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).
Champ : France au lieu de travail.
(p) : données provisoires.

Des modifications importantes en 2012 des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans 3 départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

L'emploi salarié

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières, base 100 au 1^{er} trimestre 2014



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

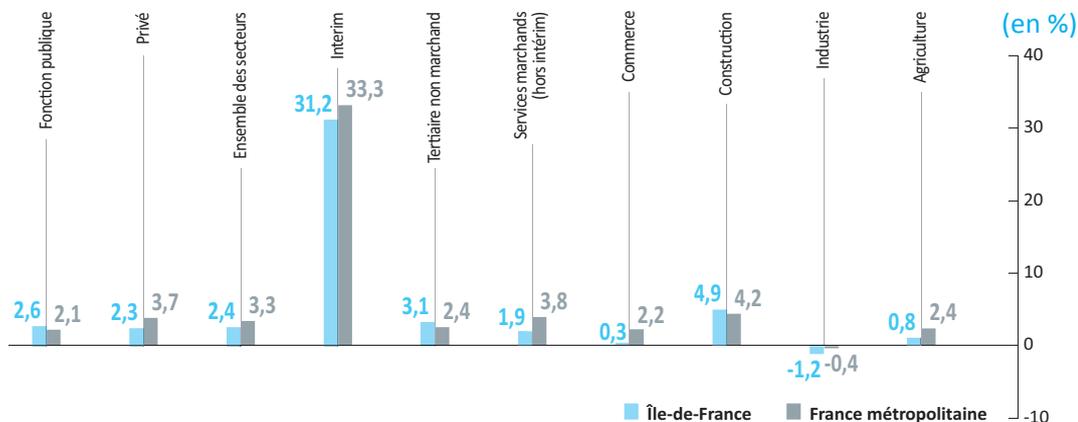
À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique.

L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés.

Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (public et privé) par grand secteur entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles fin octobre 2020



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique.

L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés.

Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) par grand secteur et par département en Île-de-France entre le 2^e trimestre 2020 et le 2^e trimestre 2021

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles début janvier 2022, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	-10,4	-0,2	1,4	2,6	77,1	-16,6	-3,2	-0,6	0,8	2,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,0	-19,6	6,3	5,0	16,1	9,8	6,4	9,5	3,8	3,4
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	7,3	-1,4	2,0	-0,4	-1,6	2,4	-0,9	2,2	1,1	1,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-2,5	-5,0	-3,0	-1,2	-0,4	-6,7	-1,6	-3,0	-2,2	-1,6
Fabrication de matériels de transport	-7,1	-7,1	-4,1	-6,3	-2,1	-2,5	-3,8	-4,9	-4,1	-3,3
Fabrication d'autres produits industriels	-3,4	-2,3	-2,4	-0,8	-2,8	-1,4	0,0	-5,2	-2,5	-1,2
Construction	6,5	5,6	3,8	3,6	1,2	7,5	3,7	7,5	4,9	4,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-1,1	0,1	1,4	-0,3	0,7	1,1	-0,1	2,7	0,3	2,2
Transports et entreposage	0,5	0,3	1,8	7,6	0,1	1,9	0,2	3,3	1,7	1,7
Hébergement et restauration	-0,3	8,9	6,0	3,5	5,4	6,4	4,6	4,7	2,8	12,0
Information et communication	6,7	3,4	3,1	2,5	0,9	7,0	7,7	3,0	4,2	4,1
Activités financières et d'assurance	-0,1	-1,6	-1,2	-4,2	-1,4	-0,7	-0,7	1,4	-0,7	0,1
Activités immobilières	-0,1	-0,7	-0,9	0,0	-2,8	4,6	2,6	8,2	0,2	0,0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	1,8	-0,2	1,2	1,8	1,4	1,0	1,0	-0,7	1,3	2,9
Intérim	24,1	29,9	25,8	26,8	60,0	52,1	21,6	39,2	31,2	33,3
Tertiaire non marchand	3,1	2,6	2,4	4,2	2,8	3,9	2,4	3,5	3,1	2,4
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	5,0	-7,3	-3,2	4,2	1,5	9,6	2,2	4,5	2,7	4,7
Total de l'ens. des activités (privé + fonction publique)	2,7	1,3	1,5	3,1	1,5	3,6	1,9	3,4	2,4	3,3

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées). À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).



► Synthèse thématique n°79 :
La spécialisation des bassins d'emploi
franciliens dans une logique de métropole



► Dynamique des bassins
d'Île-de-France

Les bassins d'emploi

En 2016, le Conseil régional d'Île-de-France et l'État ont conjointement défini, dans le cadre du CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles), des territoires partagés qui leur permettent d'articuler leurs interventions dans les champs du développement économique, de la formation des publics en recherche d'emploi, de l'orientation et de l'embauche.

Population et emploi par bassin d'emploi

Bassin d'emploi	Population totale	Population de 15 à 64 ans			Emploi au lieu de travail		
		Taux d'activité* (en %)	Taux d'emploi** (en %)	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population de 15 à 64 ans (en %)	Nombre d'emplois dans la zone	Évolution de l'emploi entre 2013 et 2018 (en %)	Indicateur de concentration d'emploi***
T1 Paris	2 175 601	78,2	69,3	19,1	1 842 064	2,1	170,3
Versailles Saclay	836 253	76,9	69,8	20,1	426 997	0,9	111,8
Seine-Aval	797 231	76,2	67,3	18,6	230 172	-2,8	67,1
Porte Sud du Grand Paris	731 016	74,7	65,5	20,3	235 971	3,8	75,8
Grand Roissy - Le Bourget	721 619	72,0	59,6	21,2	289 594	1,6	103,1
T12	710 962	74,6	64,3	20,0	282 443	-0,5	92,2
Est 95	570 585	77,0	68,7	18,7	126 700	1,2	50,0
T4	562 238	79,0	70,9	18,1	476 778	0,8	177,4
T10	508 171	78,2	70,2	18,0	160 412	0,7	67,6
Marne la Vallée	459 154	77,7	69,6	19,6	174 936	6,6	82,0
T5	444 889	76,4	65,5	18,7	182 827	-0,3	93,6
T6	440 113	70,9	55,8	20,4	198 982	5,6	119,5
T8	426 389	73,9	60,9	18,4	166 513	2,6	95,4
T2	402 603	78,3	70,1	19,0	150 602	-0,1	80,2
T9	399 007	74,9	65,0	19,0	101 465	-2,4	59,7
T3	319 603	80,4	73,1	17,4	183 205	2,0	116,4
T11	318 284	76,1	66,4	19,7	113 130	0,9	81,3
Ouest 95	271 476	74,4	65,7	20,8	106 086	-0,1	89,0
Sud 77	199 224	74,5	65,3	18,4	57 951	-1,5	71,0
Sud 91	186 672	77,7	70,5	18,5	47 782	0,8	56,4
Sud Ouest Francilien	179 641	77,5	71,6	18,1	50 041	-0,4	61,3
Centre 77	171 370	75,7	66,6	19,3	57 860	-0,6	78,7
Nord Est 77	148 834	76,1	67,4	19,9	41 953	1,3	63,4
Est 77	140 363	76,4	67,6	18,6	35 043	-1,1	57,5
Brie Créçois	92 149	77,4	69,3	18,3	20 418	-2,5	49,7
Moyenne des bassins	488 538	76,2	67,0	19,1	230 397	0,7	86,8
Région	12 213 447	76,4	67,0	19,3	5 759 925	1,4	105,1

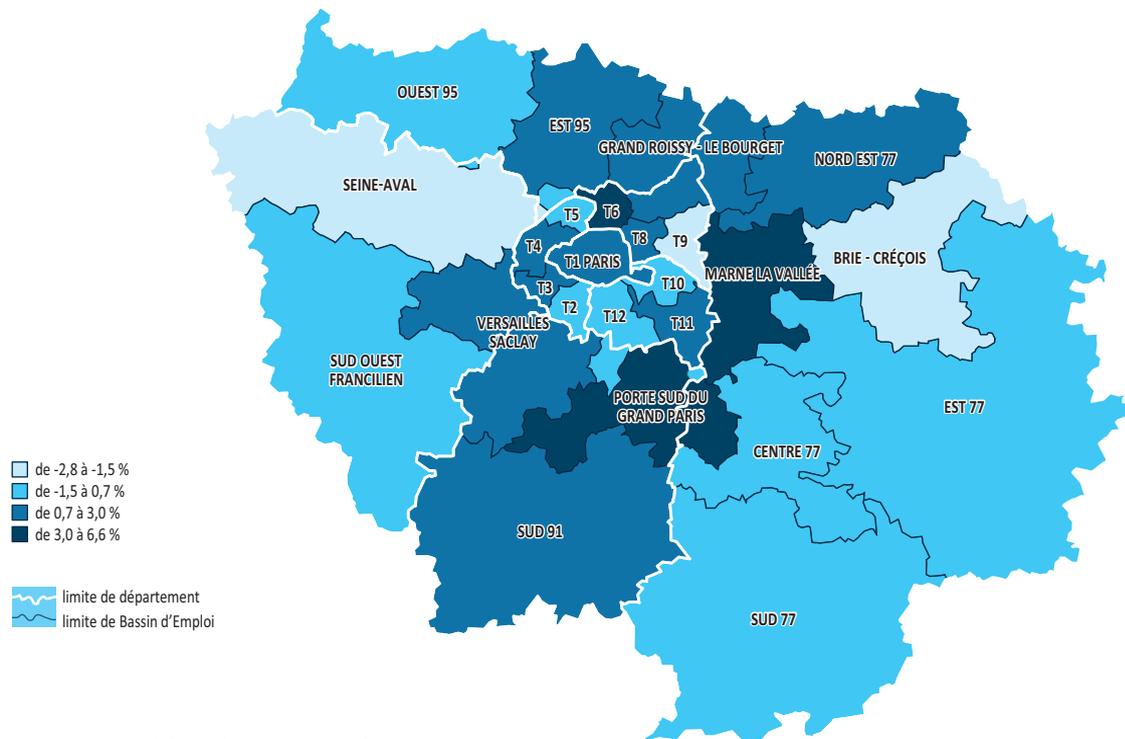
Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2018 - Exploitation principale. Population au lieu de résidence. Âge en années révolues. Emplois au lieu de travail.

*Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

**Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (en général, les personnes âgées de 15 à 64 ans) est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

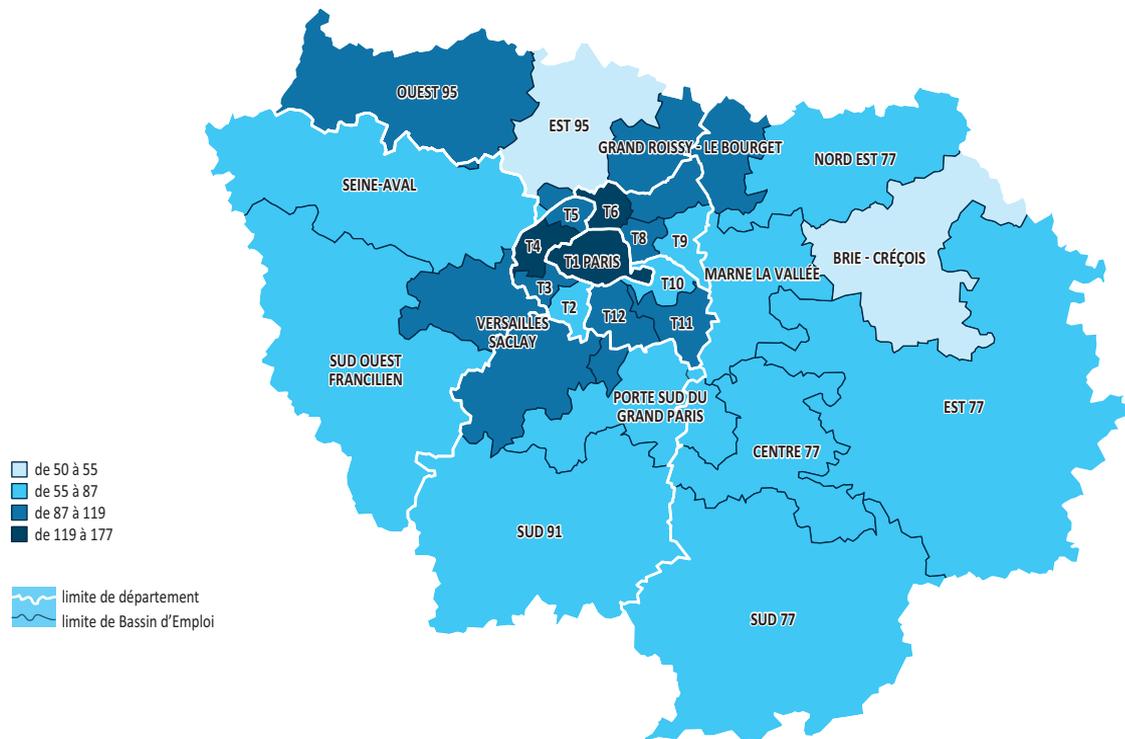
***L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Évolution du nombre d'emplois par bassin d'emploi, **entre 2013 et 2018**



Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2018 - Exploitation principale.

Indicateur de concentration d'emploi* par bassin d'emploi en 2018



Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2018 - Exploitation principale.

*L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Les mouvements de main-d'œuvre

Les données de mouvements de main d'œuvre sont issues, depuis 2019, d'une nouvelle source : la DSN exhaustive. Les deux années qui ont suivi, perturbées, rendent pour l'instant difficile l'interprétation des données de main d'œuvre en niveaux. Aussi, les indicateurs tels que les taux de rotation sont pour l'instant retirés des chiffres clés régionaux.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par type de contrat

Année	Embauches				Fins de contrat				
	Total Île-de-France	Embauches en CDI	Embauches en CDD	Total France métropolitaine	Total Île-de-France	Fins de CDI	CDD arrivés à terme	Ruptures anticipées de CDD	Total France métropolitaine
2016	6 313 357	796 938	5 516 419	20 813 674	6 359 194	796 906	5 468 796	93 492	20 853 352
2017	6 980 522	1 047 542	5 932 980	22 563 618	6 925 084	980 106	5 826 375	118 603	22 406 539
2018	7 515 547	1 155 218	6 360 329	23 901 245	7 460 463	1 091 405	6 241 999	127 059	23 706 981
2019	7 582 611	1 214 882	6 367 729	24 626 641	7 496 042	1 130 400	6 237 132	128 510	24 389 471
2020	5 220 005	915 196	4 304 809	18 442 400	5 302 326	963 131	4 234 612	104 583	18 672 700

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : en 2020, en Île-de-France, parmi les 5 220 005 débuts de contrats, 915 196 sont des CDI.

Fins de CDI en Île-de-France par type de sortie

Année	Fins de contrat	Démissions	Licenciements économiques	Licenciements non économiques	Rupture conventionnelle	Fins de période d'essai	Départs en retraite	Autres motifs de fin	Fins de contrat (FM)
2016	796 906	329 332	37 717	138 805	84 412	130 467	50 433	25 742	20 853 352
2017	980 106	415 097	34 520	158 645	106 426	175 741	54 884	34 795	22 406 539
2018	1 091 405	472 017	33 989	171 825	116 461	203 292	57 419	36 403	23 706 981
2019	1 130 400	486 093	30 965	179 540	119 038	233 652	48 151	32 961	24 389 471
2020	963 131	375 438	40 285	162 267	115 360	182 453	50 614	36 714	18 672 700

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : en 2020, en Île-de-France, parmi les 963 131 fins de CDI, 162 267 sont des licenciements économiques.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par catégories d'établissements

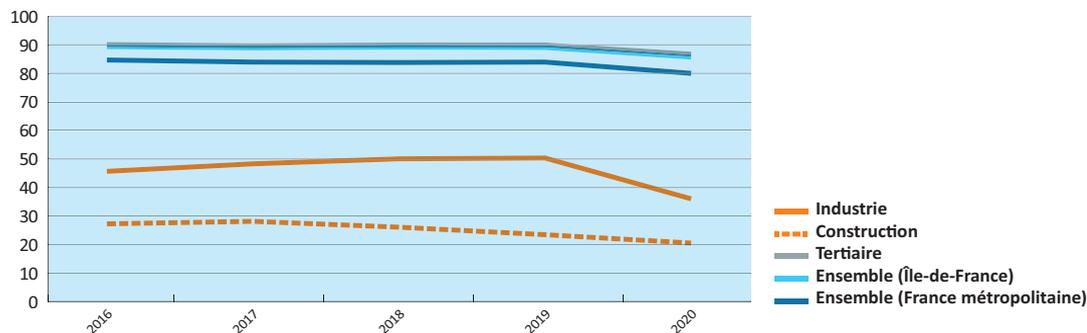
	Embauches		Fins de contrat	
	2020	Évolution entre 2019 et 2020 (en %)	2020	Évolution entre 2019 et 2020 (en %)
Moins de 10 salariés	1 336 512	-36,2	1 292 849	-36,3
10 à 49 salariés	1 256 121	-35,7	1 298 698	-33,2
50 salariés et plus	2 627 372	-25,6	2 710 779	-23,0
Industrie	96 428	-27,0	102 360	-19,2
Construction	148 575	-7,4	140 338	-1,1
Tertiaire	4 975 002	-31,8	5 059 628	-30,0
Ensemble	5 220 005	-31,2	5 302 326	-29,3

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : en 2020, en Île-de-France, parmi les 5 220 005 débuts de contrats, 2 627 372 ont eu lieu dans des établissements de 50 salariés et plus.

Part de CDD de moins d'un mois parmi les CDD arrivés à terme



Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : en Île-de-France, dans le secteur de la construction, en 2020, 20,4 % des CDD arrivés à terme sont des CDD de moins d'un mois.

Les déclarations d'embauche

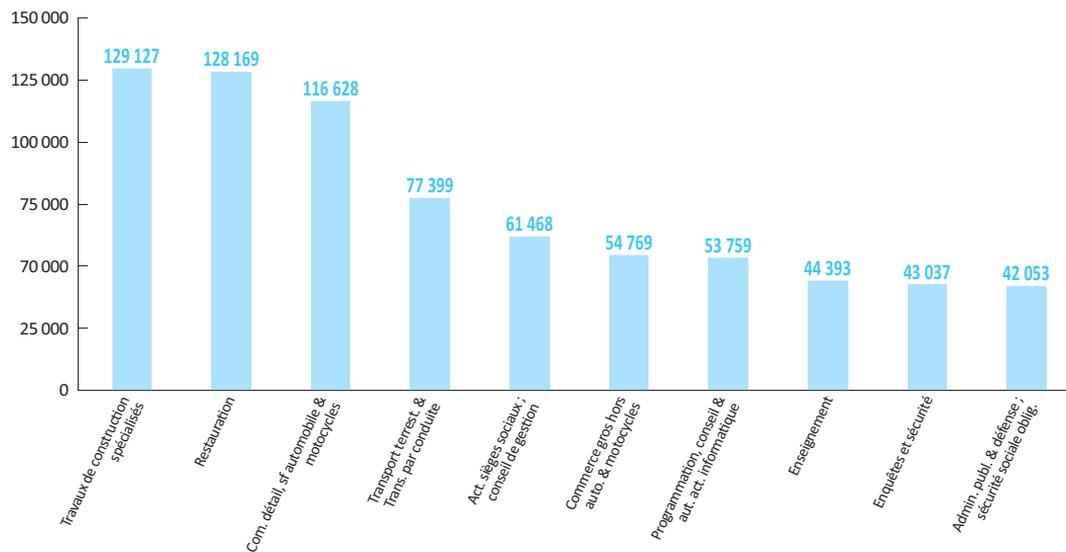
Déclarations d'embauches
de 2015 à 2020

										
Contrat		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
2020	CDI et CDD de plus de 6 mois	435 123	99 621	102 208	101 688	223 529	184 584	119 290	98 788	1 364 831
	Tous contrats	1 935 623	322 210	358 373	330 469	1 047 694	580 512	438 431	312 204	5 325 516
	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois (en %)	22,5	30,9	28,5	30,8	21,3	31,8	27,2	31,6	25,6
Évolution par rapport à 2015 (en %)	CDI et CDD de plus de 6 mois	-10,8	9,6	-1,8	8,5	-2,2	12,1	5,6	14,7	-0,3
	Tous contrats	-37,0	-9,6	-17,2	-14,2	-30,5	-14,1	-13,6	-5,8	-26,7

Source : DPAE Urssaf, Acofs.

Lecture : le nombre de déclarations d'embauche à Paris pour des recrutements en CDI et CDD de plus de 6 mois baisse de 10,8 % entre 2015 et 2020, contre -37,0 % pour l'ensemble des contrats.
Note : l'évolution quinquennale est fortement affectée par la chute du nombre de déclarations d'embauche intervenue en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire.

Les 10 secteurs d'activité (en NAF 99) qui embauchent le plus de salariés en emploi durable
Déclarations d'embauche en 2020 de CDI ou de CDD de plus de 6 mois



Source : DPAE 2020 - Urssaf, Acoss.

Lecture : en 2020, le secteur des travaux de construction spécialisés a enregistré 129 127 déclarations d'embauche de CDI ou CDD de plus de 6 mois.

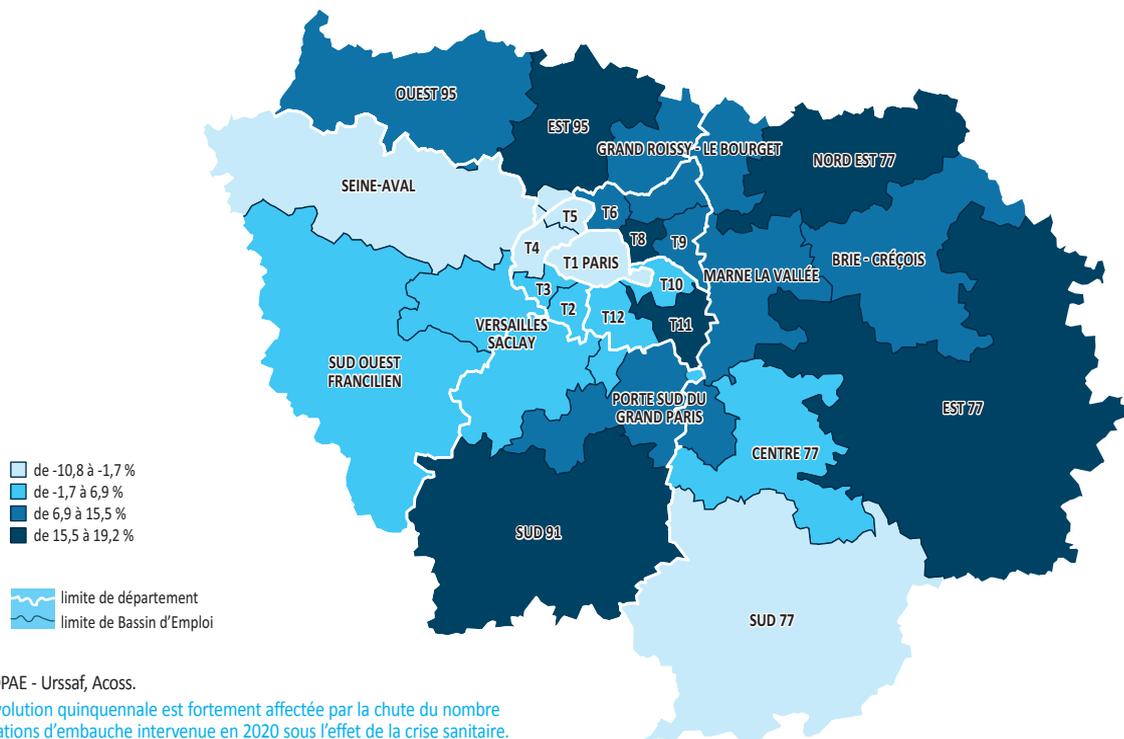
Profil des embauches pour les DPAE en emploi durable (en %)

	Taux de féminisation dans les embauches durables	Part des jeunes (moins de 26 ans) dans les embauches durables	Part des seniors (50 et plus) dans les embauches durables
Agriculture, sylviculture et pêche	35,2	37,5	13,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	46,9	42,8	7,6
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution Cokéfaction et raffinage	27,4	32,8	9,7
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	31,0	31,1	11,3
Fabrication de matériels de transport	32,0	44,7	6,7
Fabrication d'autres produits industriels	44,2	27,3	17,3
Construction	8,1	20,9	13,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	45,5	41,8	8,7
Transports et entreposage	15,6	28,6	11,5
Hébergement et restauration	36,7	43,0	7,4
Information et communication	34,9	26,6	6,9
Activités financières et d'assurance	53,4	30,4	9,1
Activités immobilières	56,9	29,5	13,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	41,6	23,4	13,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	70,7	28,6	14,4
Autres activités de services	59,1	31,7	13,2
Total général	40,5	30,3	11,5

Source : DPAE 2020 - Urssaf, Acofos.

Lecture : les femmes représentent 70,9 % des déclarations d'embauche durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois) dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale; les jeunes 26,3 % et les 50 ans et plus 15,5 %.

Évolution des déclarations d'embauche en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois)
entre 2015 et 2020 par bassins d'emploi



Source : DPAAE - Urssaf, Acoess.

Note : l'évolution quinquennale est fortement affectée par la chute du nombre de déclarations d'embauche intervenue en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire.

Les ruptures conventionnelles*

Nombre de demandes d'homologation reçues par les DREETS/DRIEETS

	2020	2021	Évolution 2021/2020 (en %)
Paris	44 906	39 115	-12,9
Seine-et-Marne	8 283	9 508	14,8
Yvelines	8 803	9 445	7,3
Essonne	6 891	7 857	14,0
Hauts-de-Seine	23 282	24 773	6,4
Seine-Saint-Denis	10 052	12 351	22,9
Val-de-Marne	8 962	10 399	16,0
Val-d'Oise	6 854	7 641	11,5
Île-de-France	118 033	121 089	2,6
France entière	455 785	490 119	7,5

Source : RC-REFONTE.

* La rupture conventionnelle ayant été instituée par la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », les premières demandes ont été enregistrées à partir d'août 2008. Elle constitue un nouveau mode de rupture amiable du contrat de travail. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la Direccte. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.



► Synthèse thématique n°89 - Les ruptures conventionnelles franciliennes en 2015 : la majorité des signataires perçoit une indemnité égale au minimum légal

Les travailleurs handicapés

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus en 2019 (en %)

Répartition de l'emploi total par grands secteurs Données provisoires (en %)									
Taux d'emploi, hors accord agréé	2,4	3,3	3,0	2,9	2,4	3,1	3,3	3,5	2,7

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019.

Champ : établissements répondants hors établissements sous accord agréé.

* Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH) / effectif d'assujettissement total des établissements.



► Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, ce qui change en 2020

Salariés handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus par département en 2019 (en %)

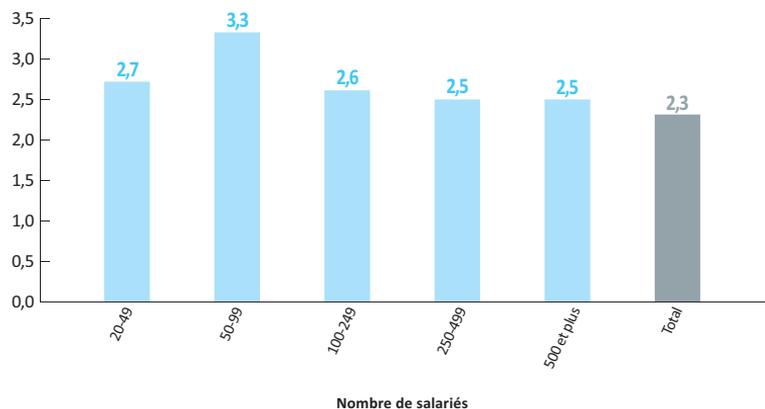
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Hommes	43	57	60	60	49	57	55	60	52
Femmes	57	43	40	40	51	43	45	40	48
Moins de 25 ans	2	2	2	2	2	1	1	2	2
de 25 à 49 ans	48	47	46	47	47	48	46	46	47
50 ans et plus	50	51	52	51	51	51	52	52	51
Temps complet	68	74	75	74	73	74	73	75	72
Temps partiel	32	26	25	26	27	26	27	25	28
CDI	91	91	93	90	92	91	91	92	91
CDD	7	5	5	8	6	7	6	6	6
Intérim	1	3	1	2	2	2	3	2	2
Mise à disposition	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019.

Champ : établissements répondants hors établissements sous accord agréé.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la collecte de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) est transférée à l'AGEFIPH (Association de Gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Ceci a introduit une rupture dans la collecte et la série des données. Les résultats diffusés portent sur l'année 2019 et sont provisoires; les données des établissements relevant d'un accord agréé sur l'emploi des personnes handicapées ont été traitées à part car elles sont souvent faites par l'établissement siège qui centralise les informations pour les établissements de toute la France. Les données ne peuvent pas être comparées d'une année sur l'autre ni avec les résultats nationaux qui sont calculés à partir de données redressées sur la base des DADS. Les éléments constitutifs de la DOETH sont intégrés à la déclaration sociale nominative à compter du 1^{er} janvier 2020 pour le secteur privé, les données disponibles à ce jour restent celles de 2019.

Taux d'emploi* par taille des établissements franciliens
de 20 salariés et plus (hors accords agréés), en 2019 (en %)

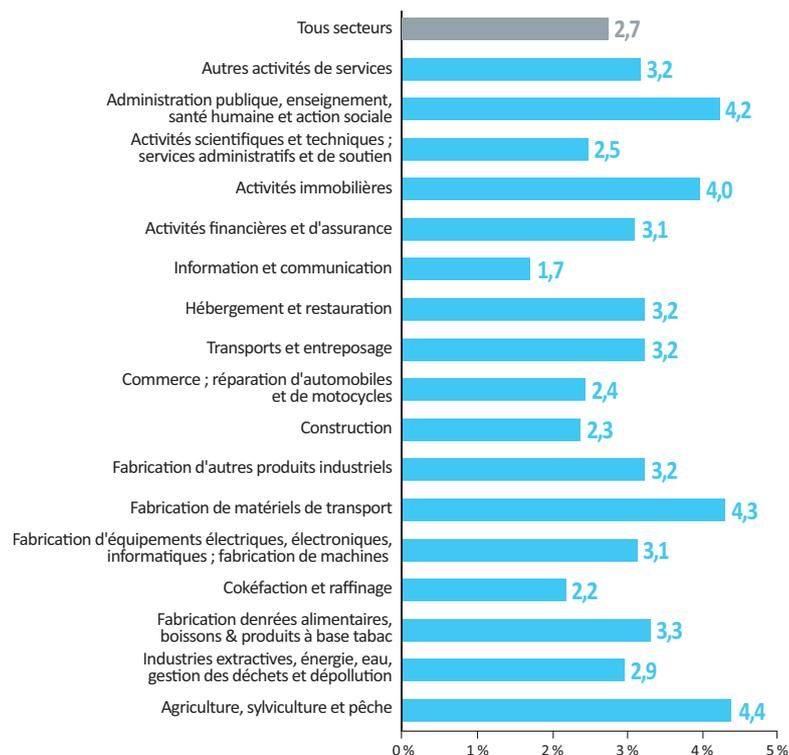


Source : Agefiph - Dares DOETH 2019.

Champ : établissements d'Île-de-France répondants, hors établissements sous accord agréé.

* Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH) / effectif d'assujettissement total des établissements.

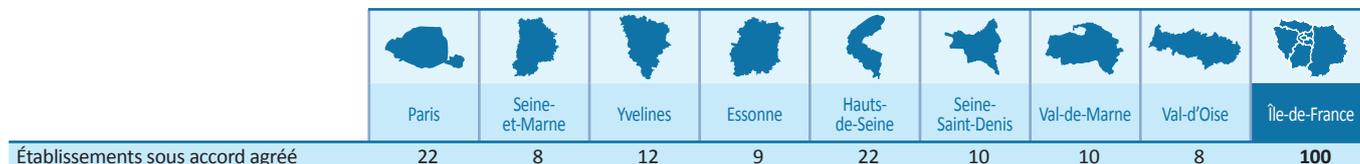
Taux d'emploi* des travailleurs handicapés par secteur d'activité en 2019 dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus (hors accords agréés) (en %)



► [Site du Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés](#)

Source : Agefiph - Dares DOETH 2019.
Champ : établissements Île-de-France répondants, hors établissements sous accord agréé.

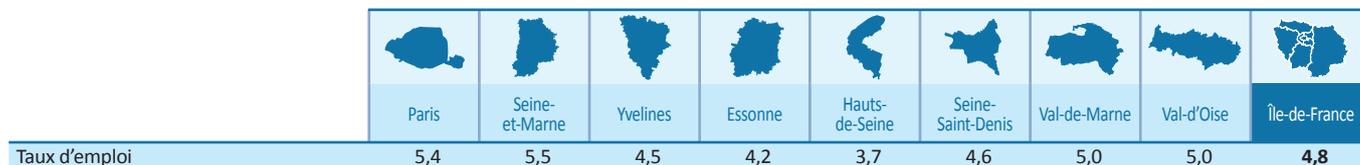
Répartition par département des établissements déclarants couverts par un accord agréé en 2019 (en %)



Source : Agefiph - Dares DOETH 2019. Champ : établissements répondants sous accord agréé.

Lecture : 22 % des établissements déclarant appliquer un accord agréé dans leur DOETH sont situés à Paris.

Taux d'emploi dans les établissements déclarants couverts par un accord agréé en 2019 (en %)



Source : Agefiph - Dares DOETH 2019. Champ : établissements répondants sous accord agréé.

Lecture : le taux d'emploi des établissements situés à Paris déclarant appliquer un accord s'élève à 5,4 % mais concerne des établissements qui ne sont pas nécessairement situés en Île-de-France.

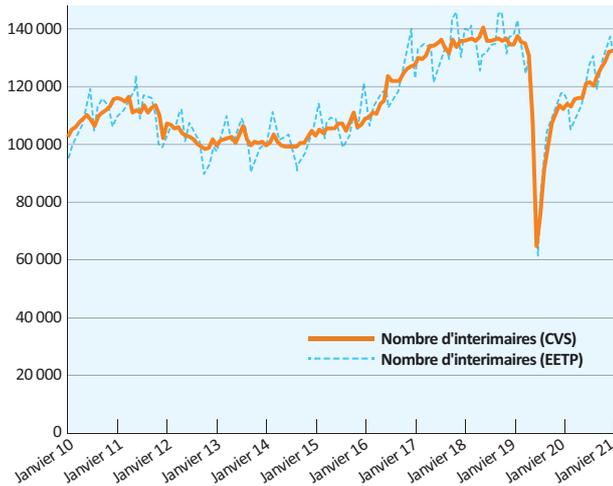
L'application d'un accord collectif agréé prévoyant la mise en œuvre d'un programme annuel ou pluriannuel en faveur des travailleurs handicapés est une modalité de réponse à l'obligation d'emploi (Art. L5212-8 code du travail).

Dans la DOETH, les établissements déclarent s'ils « sont concernés par un accord spécifique à l'emploi des travailleurs handicapés » et la date de l'agrément de l'accord.

Ces établissements sous accord agréé établissent, le plus souvent au siège, une déclaration qui concerne l'ensemble des établissements de l'entreprise même s'ils sont situés en dehors de l'Île-de-France.

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France
entre 2010 et 2021



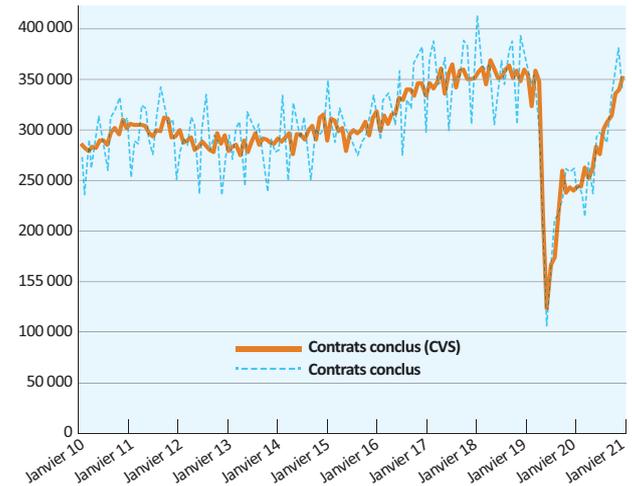
Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Avertissement : l'introduction progressive de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement des relevés mensuels de mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim.

Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

[Retour sommaire >](#)

Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France
entre 2010 et 2021



Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.



► [Les publications de la DARES](#)

L'intérim par département, en 2021 (données corrigées des variations saisonnières)	Nombre de contrats conclus en 2021	Évolution du nombre de contrats par rapport à 2020 (en %)	Volume moyen de travail temporaire (en équivalent temps plein) en 2021	Évolution du volume moyen de travail temporaire par rapport à 2020 (en %)	Nombre d'intérimaires à fin décembre 2021	Évolution du nombre d'intérimaires par rapport à fin décembre 2020 (en %)	Durée moyenne des missions	Taux de recours à l'intérim en 2021* (en %)
Paris	634 820	38,4	19 135	45,7	18 018	41,1	1,3	1,0
Seine-et-Marne	513 437	16,6	21 282	16,7	21 023	16,1	2,0	4,5
Yvelines	354 037	20,1	12 247	8,1	12 247	8,5	1,8	2,3
Essonne	420 464	15,1	19 731	12,1	19 146	10,2	2,4	4,2
Hauts-de-Seine	424 094	23,7	17 488	8,9	17 256	7,3	2,2	1,6
Seine-St-Denis	327 898	19,4	14 086	5,9	13 959	5,3	2,3	2,2
Val-de-Marne	329 222	9,4	12 370	7,9	12 039	4,8	1,9	2,2
Val d'Oise	541 871	48,2	16 288	26,3	15 837	22,8	1,4	4,1
Île-de-France	3 545 842	24,7	132 627	16,3	129 525	14,4	1,9	2,2
France	19 924 915	20,4	818 393	13,5	817 592	12,6	2,0	3,4

Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

*Nombre d'intérimaires employés pour 100 salariés.

Lecture : en 2021, en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 2,2 intérimaires.

Note : les évolutions par rapport à l'année 2020 sont fortement perturbées par la crise sanitaire.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Volume moyen de travail temporaire en équivalent temps plein (au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

Taux de recours : nombre d'intérimaires à fin décembre pour 100 salariés en fin d'année (selon URSSAF).

Les nombres de contrats, d'intérimaires et de volume d'emploi en équivalent temps plein sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

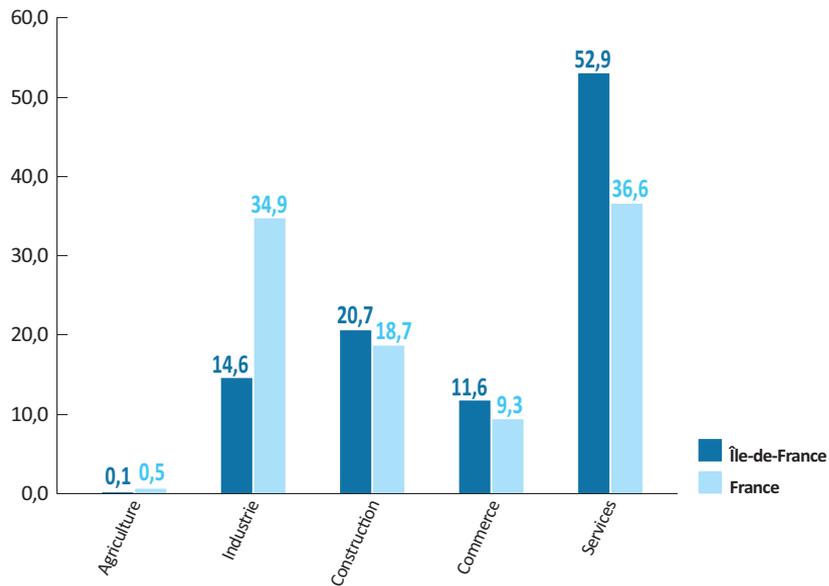
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur à fin décembre 2021 (Données corrigées des variations saisonnières)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires à fin décembre 2021									Évolution par rapport à fin décembre 2020 (en %)
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	
Agriculture, sylviculture et pêche	37	41	30	19	19	ss	35	ss	183	ns
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	136	249	175	261	254	89	175	58	1 398	28,58
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	ss	24	10	ss	80	6	ss	ss	123	ns
Cokéfaction et raffinage	72	393	390	259	292	130	112	155	1 803	54,08
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	93	153	1 345	178	107	355	110	477	2 818	4,01
Fabrication de matériels de transport	1 038	1 975	784	729	793	644	627	1 060	7 650	12,56
Fabrication d'autres produits industriels	196	719	456	643	1 285	1 003	437	442	5 182	4,27
Construction	2 813	3 665	2 839	4 128	3 543	3 444	4 002	2 376	26 810	1,58
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 489	2 638	1 423	1 723	2 141	1 292	1 696	1 592	14 993	27,39
Transports et entreposage	1 470	6 774	1 315	7 797	1 125	2 959	1 955	6 684	30 080	2,64
Hébergement et restauration	1 608	347	301	245	680	231	428	347	4 186	406,69
Information et communication	631	85	165	151	943	333	95	154	2 556	3,71
Activités financières et d'assurance	1 503	30	139	69	900	178	218	85	3 121	6,45
Activités immobilières	185	9	57	10	96	44	53	7	461	28,92
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3 174	2 754	2 251	2 625	3 839	2 341	1 548	1 981	20 513	24,10
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 893	408	509	254	938	740	498	342	5 583	18,92
Autres activités de services	679	758	56	54	222	171	50	76	2 065	103,70
Ensemble	18 018	21 023	12 247	19 146	17 256	13 959	12 039	15 837	129 525	14,36

Sources : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - Déclarations mensuelles des agences d'intérim. ns : évolution non significative. ss : secret statistique.

Note : les évolutions par rapport à l'année 2020 sont fortement perturbées par la crise sanitaire.

Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grand secteur d'activité à fin décembre 2021 (en %) (Données corrigées des variations saisonnières)





CHIFFRES CLÉS 2022

POLITIQUE DU TRAVAIL

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience mesurée, tous les 4 ans. L'audience 2021 a ainsi été calculée, à partir des élections professionnelles (Comité social et économique - CSE) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2020, de l'élection syndicale TPE, organisée auprès des salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile, qui s'est tenue du 22 mars au 6 avril 2021, et des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2019.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Suffrages valablement exprimés*	Score (%)
CFDT	406 823,80	24,97
CFE-CGC	261 510,95	16,05
CFTC	169 357,32	10,39
CGT	314 379,21	19,29
CGT-FO	213 174,12	13,08
SOLIDAIRES	65 396,32	4,01
UNSA	134 994,61	8,29
Autres OS	63 699,71	3,91
Total		100

Source : Ministère du travail, audience syndicale régionale diffusée en septembre 2021.

* Le nombre de suffrages valablement exprimés correspond au nombre de votants moins les suffrages blancs et nuls.

L'audience patronale

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience. Critère déterminant de l'appréciation de la représentativité d'une organisation professionnelle d'employeurs, le critère de l'audience est réputé satisfait si une organisation professionnelle d'employeurs franchit le seuil de 8 %, soit des entreprises adhérentes à toutes les organisations professionnelles d'employeurs candidates, soit des salariés employés par ces mêmes entreprises, au niveau considéré, national et interprofessionnel ou dans les branches professionnelles.

Les résultats au niveau national et interprofessionnel

	Nombre d'entreprises*	Nombre de salariés	Audience entreprises (en %)	Audience salariés (en %)
MEDEF	125 929	9 367 164	21,96	66,32
CPME	243 397	4 044 821	42,45	28,64
U2P	203 715	709 852	35,53	5,03
La CNDI	387	1 975	0,07	0,01
Total	573 428	14 123 812	100	100

Source : haut conseil du dialogue social, juillet 2021.

* Nombre d'entreprises qui emploient ou non des salariés.

Note : la CNDI (Coordination nationale des indépendants) n'atteignant pas le seuil de 8 %, elle n'est pas reconnue comme organisation représentative.

La négociation collective en Île-de-France

Nombre de textes signés en 2020*									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Total	8 684	1 410	2 398	1 667	6 374	2 096	1 963	1 138	25 730

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2020 consolidée.

* Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux ;
- des avenants à des accords déjà signés ;
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint) ;
- des dénonciations d'accords en vigueur ;
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti ;
- des décisions unilatérales de l'employeur.

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France en raison du grand nombre d'établissements sièges.

La mise en place à partir du 28 mars 2018 de la téléprocédure a profondément modifié le mode d'enregistrement des textes. Ce sont dorénavant les entreprises (plus précisément l'établissement de l'entreprise qui dépose l'accord, autrement dit « unité déposante ») qui saisissent directement sur le portail de téléprocédure une partie des informations relatives à l'unité déposante et au texte enregistré. Les unités départementales de la Drieets ou DDETS doivent ensuite compléter et valider cette saisie.

Le système d'information a intégré progressivement les modifications sur les nouveaux signataires et les nouveaux thèmes apportées par les ordonnances de septembre 2018 ; l'apprentissage du nouveau cadre de dépôt et de saisie a pu se traduire par des erreurs de saisie telles que l'enregistrement sous un même numéro de plusieurs textes distincts, des codages erronés dans les thématiques, les types de signataires...

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés en 2020*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Répartition par thèmes (en %)**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne interentreprises (PEI), plan d'épargne groupe (PEG)	Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), plan d'épargne retraite collectif de groupe (PERCOG), plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCOI)
Paris	3 318	67,3	25,8	12,8
Seine-et-Marne	584	74,8	22,3	11,5
Yvelines	1 050	72,4	23,1	9,6
Essonne	739	76,2	17,9	10,0
Hauts-de-Seine	2 200	66,9	27,4	16,5
Seine-Saint-Denis	604	76,3	18,4	9,8
Val-de-Marne	855	81,1	14,6	6,2
Val-d'Oise	420	73,8	17,4	12,6
Île-de-France	9 770	70,9	23,3	12,2

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2020 consolidée.

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale. Il inclut également des textes pouvant aborder d'autres thèmes que l'épargne salariale.

** Le total peut être supérieur à 100 % un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Textes signés et enregistrés par type en 2020 hors textes traitant de l'épargne salariale seule									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	3 430	545	850	636	2 722	984	707	501	10 375
Adhésion à un accord	20	0	1	0	17	1	1	1	41
Avenant	794	66	220	113	697	204	132	67	2 293
Dénonciation d'accords	63	5	6	10	15	10	106	6	221
Désaccord (constats)*	268	52	92	53	275	102	64	40	946
Autre	45	20	31	2	17	11	2	0	128
Total hors décisions unilatérales	4 620	688	1 200	814	3 743	1 312	1 012	615	14 004
Décision unilatérale employeur**	746	138	148	114	431	180	96	103	1 956
Total	5 366	826	1 348	928	4 174	1 492	1 108	718	15 960

Source : DaccordNG / DDETS-Driets / Dares, base 2020 consolidée.

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de déposer un plan d'action unilatéral afin de satisfaire aux obligations de négocier sur certains thèmes.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions à certaines obligations de négociations, notamment celles relatives à l'égalité professionnelle, afin de ne pas être soumises à pénalité financière.

Textes signés
et enregistrés
par thème
en Île-de-France
en 2020

Hors décisions unilatérales
et hors textes traitant
de l'épargne salariale seule

	Répartition des textes (en %)
Salaires et primes	30,7
Classifications	0,9
Temps de travail	35,5
Durée collective temps de travail	8,9
Aménagement du temps de travail	6,8
Compte épargne-temps	3,1
Fixation des congés	14,5
Heures supplémentaires	3,1
Travail du dimanche	1,0
Don de jour et jour de solidarité	3,1
Emploi	10,0
Emploi	3,1
GPEC	1,5
Accord de méthode (PSE)	1,7
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	0,6
Travailleurs handicapés	2,1
Mobilité	1,1
Performance collective	1,1
Rupture conventionnelle collective	0,4
Protection sociale	6,2
Prévoyance collective	2,8
Couverture complémentaire santé	4,1
Retraite supplémentaire	0,9
Égalité professionnelle et diversité	11,2
Égalité salariale entre femme et homme	11,1
Non discrimination -diversité	4,8
autres dispo egpro	7,9
Conditions de travail	17,0
Autres cond.trav.	1,5
Stress, risques psycho-sociaux	0,4
Pénibilité	0,3
Télétravail	7,9
Droit déconnexion	3,5
QVT, vie pers/coll	5,9
Covid-19	16,6
Formation professionnelle	1,4
Droit syndical, IRP, expression des salariés	7,5
Autres thèmes	36,1
Total textes	14 004

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2020 consolidée.

Un texte pouvant aborder plusieurs thèmes, le total des fréquences est supérieur à 100 %.

Le thème « autres » recouvre en fait des textes traitant du Covid-19 (39 %), du temps de travail (34 %), des salaires et primes (24 %) de la fixation des congés (21 %).

Lecture : 30,7 % des textes signés en 2020 en Île-de-France portent sur les salaires et les primes.

Textes signés et enregistrés en 2020 par type de signataire hors textes traitant de l'épargne salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué(s) syndical(aux)	3 137	465	902	588	2 993	1 045	678	392	10 200
Élu ou salarié mandaté	176	47	125	101	261	47	57	95	909
Élu non mandaté	696	61	68	51	222	82	72	56	1 308
Salariés à la majorité des deux-tiers	441	91	59	50	164	83	74	52	1 014
Employeur seul*	902	161	193	138	533	235	225	123	2 510
Modalités de conclusion multiples	0	1	1	0	1	0	0	0	3
nr	14	0	0	0	0	0	2	0	16
Total	5 366	826	1 348	928	4 174	1 492	1 108	718	15 960

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2020 consolidée.

nr : non renseigné

* Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2020 hors textes traitant de l'épargne salariale seule

Répartition des textes signés par les délégués désignés par les syndicats, par ordre de représentativité (en %)

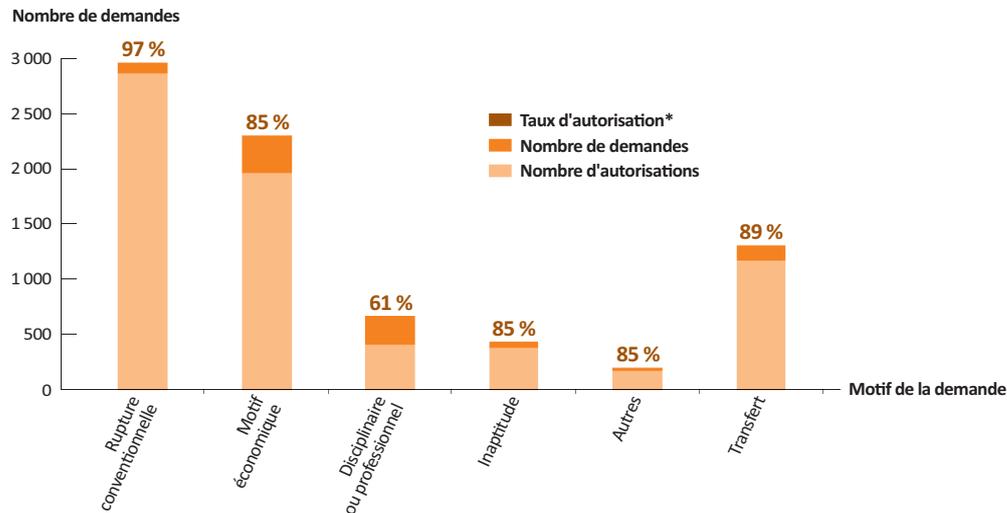
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CFDT	92,9	93,2	95,0	91,1	91,3	91,6	91,3	91,6	92,2
CGT	78,4	87,5	84,4	76,6	77,3	81,2	77,3	87,1	79,5
CGT-FO	88,3	91,0	90,8	89,8	87,7	85,1	84,9	88,7	88,0
CFE-CGC	92,4	89,4	91,8	94,8	92,8	92,1	86,8	94,0	92,3
CFTC	90,8	90,2	94,8	86,3	89,8	88,9	87,7	93,8	90,3
Autres	89,6	85,6	93,0	90,8	91,2	81,8	90,4	86,9	89,4
Total	3 137	465	902	588	2 993	1 045	678	392	10 200

Source : DaccordNG / DDETS-Drieets / Dares, base 2020 consolidée.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100 % car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Les licenciements de salariés protégés

Demandes et autorisations de licenciements et de transferts traitées en Île-de-France par motif en 2021



Lecture : en Île-de-France, environ 2 900 demandes de ruptures conventionnelles pour des salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2021. 97% de ces demandes ont été autorisées.

Source : Wiki'T - traitement Drieets Île-de-France Sese.

* Le taux d'autorisation est le rapport entre le nombre de décisions d'autorisation (dont celles retraitées) et le nombre de demandes (autorisation + refus + "autre" (dont rejet et retrait)).

Les "autres motifs" regroupent les fins de CDD, les fins de contrat de chantier, les ruptures anticipées de CDD, les mises à la retraite et les autres motifs.

Les "motifs disciplinaires et professionnels" regroupent les insuffisances professionnelles, les motifs disciplinaires et les troubles objectifs.

Les "motifs économiques" regroupent les licenciements pour motif économique et les ruptures amiables d'un commun accord pour motif économique.

Les salaires du secteur privé, en 2019

Salaires brut en équivalent temps plein (ou brut annuel), par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socio-professionnelle	Salaires brut en équivalent temps plein* (€)					Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Paris	79 964	41 279	30 087	31 281	23 407	52 056
Seine-et-Marne	64 207	39 245	27 499	31 162	24 926	36 475
Yvelines	72 258	44 471	27 846	32 028	25 226	46 613
Essonne	70 859	39 740	28 062	31 448	24 075	41 893
Hauts-de-Seine	81 352	44 253	30 141	31 246	22 919	60 509
Seine-Saint-Denis	73 399	39 261	29 782	29 694	23 519	42 886
Val-de-Marne	71 472	41 761	28 484	31 283	24 140	42 886
Val-d'Oise	68 453	39 067	27 757	30 567	24 342	37 949
Île-de-France	77 297	41 568	29 233	31 063	24 017	48 759
France entière	67 765	38 155	27 055	30 025	24 137	38 200

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

* Le salaire brut en équivalent temps plein correspond au salaire que l'employeur aurait offert au salarié s'il avait travaillé à temps plein toute l'année.

Pour les postes à temps complet, le salaire brut en équivalent temps plein correspond à une notion de salaire brut annualisé pondéré par la durée de présence (le salaire brut annuel par année travail).

Évolution méthodologique

La base Tous salariés est une base statistique sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs : déclarations sociales nominatives (DSN) qui viennent se substituer progressivement aux déclarations annuelles de données sociales (DADS), les fichiers de paie des agents de l'État, déclarations de salaires des particuliers employeurs. Pour la validité 2019, seules 0,1 % des données du champ privé proviennent des DADS.

Les principaux changements sont les suivants :

- le champ retenu excluait auparavant les postes considérés comme annexes, c'est-à-dire avec un faible volume de travail ; ils sont désormais inclus ;
- pour les personnes à temps complet, les équivalents temps plein étaient calculés à partir de la durée annuelle de présence dans l'entreprise ; désormais, ils sont calculés comme pour les personnes à temps partiel à partir des heures déclarées (ou des jours déclarés dans le cas des salariés au forfait) ;
- avec la DSN, les entreprises ont pu revoir leur système d'information et modifier leur comportement déclaratif sur des variables n'ayant pas d'incidence financière directe (comme sur les professions et catégories socioprofessionnelles).

Distribution des salaires bruts en équivalent temps plein (bruts annuels), en 2019

Catégorie socioprofessionnelle		Salaire brut en équivalent temps plein (€)							
		Île-de-France				France entière			
		Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile
Hommes	Cadres	36 878	63 603	138 710	3,76	34 125	58 010	116 091	3,40
	Professions intermédiaires	24 530	38 582	62 331	2,54	24 283	36 906	57 630	2,37
	Employés	19 217	25 622	42 822	2,23	19 462	25 072	39 575	2,03
	Ouvriers qualifiés	19 899	29 542	43 616	2,19	21 262	28 730	40 939	1,93
	Ouvriers non qualifiés	18 366	23 216	33 870	1,84	18 296	23 779	33 464	1,83
	Hommes	20 753	37 510	90 634	4,37	20 907	31 757	66 840	3,20
Femmes	Cadres	34 997	56 118	107 761	3,08	32 053	51 373	93 826	2,93
	Professions intermédiaires	23 625	36 493	57 806	2,45	22 691	33 060	50 095	2,21
	Employées	19 249	26 213	42 391	2,20	19 343	24 497	36 207	1,87
	Ouvrières qualifiées	19 822	27 087	42 790	2,16	20 108	25 714	36 724	1,83
	Ouvrières non qualifiées	17 606	21 087	29 186	1,66	17 040	21 913	29 630	1,74
	Femmes	20 422	35 432	74 560	3,65	19 861	28 084	54 906	2,76
Ensemble	Cadres	36 031	60 378	126 199	3,50	33 244	55 375	107 931	3,25
	Professions intermédiaires	24 078	37 540	60 227	2,50	23 430	35 010	54 421	2,32
	Employés	19 234	25 974	42 554	2,21	19 378	24 673	37 254	1,92
	Ouvriers qualifiés	19 891	29 333	43 558	2,19	21 069	28 363	40 565	1,93
	Ouvriers non qualifiés	18 257	22 549	32 665	1,79	18 060	23 087	32 352	1,79
	Total	20 599	36 603	83 681	4,06	20 336	30 184	61 837	3,04

Source : Insee, base Tous salariés, validité 2019.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Lecture : en 2019, en Île-de-France, 10 % des salariés gagnent moins de 20 599 € par an ; 50 % des salariés gagnent moins ou plus de 36 603 €. Le salaire annuel des 10 % des salariés les mieux payés est 4,06 fois plus élevé que le salaire des 10 % des salariés les moins payés.

Les expositions professionnelles

Le champ de l'enquête SUMER 2017 n'est pas comparable à celui de l'enquête de 2010, dont certains résultats étaient présentés dans les précédentes éditions des chiffres clés. Le champ de l'enquête SUMER 2017 est élargi aux trois versants de la fonction publique, hors ministère de l'Éducation nationale.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques

(% de salariés)

	
	Île-de-France
Salariés exposés à au moins une contrainte physique	76,9
Salariés exposés à au moins un agent chimique	22,6
Salariés exposés à des agents biologiques	19,8

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 76,9 % des salariés répondants sont exposés à au moins une contrainte physique.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques par catégorie socioprofessionnelle

(% de salariés)

	Exposition à des contraintes physiques				Exposition à au moins un agent chimique	Expositions à des agents biologiques
	Pas d'exposition	1 contrainte	2 contraintes	3 contraintes ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	39,4	28,7	20,2	11,8	4,4	6,2
Professions intermédiaires	24,4	27,1	22,4	26,1	17,8	18,6
Employés administratifs (privé et public)	33,3	25,7	25,7	15,4	1,9	8,2
Employés de service	7,3	33,9	30,2	28,6	42,5	48,7
Ouvriers qualifiés	1,8	7,1	13,4	77,6	57,4	18,8
Ouvriers non qualifiés et agricoles	6,2	16,4	20,3	57,1	46,3	30,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 77,6 % des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins trois contraintes physiques, 57,4% à au moins un agent chimique et 18,8 % à des agents biologiques.

Exposition aux contraintes physiques (% de salariés)



Contraintes posturales et articulaires	61,8
dont (en %) :	0,0
<i>Position debout ou piétinement</i>	38,1
<i>Déplacement à pied dans le travail</i>	34,5
<i>Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)</i>	31,9
<i>Position à genoux</i>	15,9
<i>Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations</i>	14,8
<i>Maintien de bras en l'air</i>	13,6
<i>Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée</i>	12,0
Situations avec contrainte visuelle	27,8
Position fixe de la tête et du cou	23,5
Manutention manuelle de charges	23,2
Exposition à des nuisances sonores	23,1
Conduite	22,5
Nuisances thermiques	14,8
Machines et outils vibrants	9,1
Travail en air et espace contrôlés	2,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).



► [Synthèse Thématique n°99 les expositions professionnelles aux produits cancérogènes](#)

► [Synthèse Thématique n° 94 les expositions professionnelles aux risques professionnels en Île-de-France](#)

► [Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France](#)

Les contraintes organisationnelles

Durée de l'absence du domicile du fait du travail (en %)

	Île-de-France	National
Absence du domicile < 10h	30,6	44,2
Absence du domicile = 10h	24,4	22,9
Absence du domicile > 10h	45,0	32,9

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 45,0 % des salariés répondants sont absents de chez eux du fait de leur travail plus de 10 heures lors d'une journée, contre 32,9 % au niveau national.

Pratiquer le télétravail (en %)

	Île-de-France	National
Quelques jours ou demi-journées par mois	5,3	4,1
1 jour par semaine	3,0	1,5
2 jours par semaine	1,4	0,8
3 jours ou plus par semaine	0,8	0,7
Jamais	89,5	93,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 5,3 % des salariés répondants pratiquent le télétravail quelques jours ou demi-journées par mois, contre 4,1 % au niveau national.



► Insee Références, 2019
Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ?

► Dares Analyses 2022-9 - Télétravail durant la crise sanitaire

Caractéristiques du temps de travail

(en %)

	 Île-de-France	National
Horaires journaliers non identiques	19,7	23,4
Plusieurs périodes de travail dans la journée	6,7	9,8
Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	13,4	14,1
Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	32,7	30,2
Travail le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	50,1	51,9
Travail le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	36,5	35,8
Effectuer des astreintes dans le cadre de son travail	9,6	9,7

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Drieets Île-de-France - Sese.

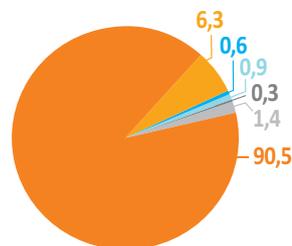
Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 32,7 % des salariés répondants travaillent le soir (entre 20h et minuit), contre 30,2 % au niveau national.

Les maladies professionnelles* en Île-de-France, en 2020

Répartition par type de maladies reconnues

(en %)



- Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)
- Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)
- Atteintes auditives (T42)
- Rhinites et asthmes professionnels (T66)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)
- Autres

Source : rapport de sinistralité 2020, CRAMIF.

Évolution du nombre de maladies professionnelles des principaux tableaux en Île-de-France

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)	5 489	5 797	5 817	5 840	5 951	5 989	5 657	5 302	5 304	5 489	4 877
Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)	590	616	573	480	457	514	445	405	382	340	338
Atteintes auditives (T42)	84	87	98	66	71	74	58	53	46	55	33
Rhinites et asthmes professionnels (T66)	68	76	62	69	68	80	60	56	47	53	47
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)	47	37	46	40	42	39	34	32	28	24	16
Autres**	152	148	182	210	222	256	311	281	376	356	78
Total maladies professionnelles	6 430	6 761	6 778	6 705	6 811	6 952	6 565	6 129	6 183	6 317	5 389

Source : rapport de sinistralité 2020, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée. En 2020, le tableau 100 A des Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 a enregistré 10 cas.



► Le site de l'INRS recense l'ensemble des tableaux relatifs aux maladies professionnelles

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est « présumée » d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.

Les accidents du travail

Évolution du nombre et de la fréquence des accidents du travail, hors trajet, de 2009 à 2020



Source : rapport de sinistralité 2020, CRAMIF (rapport de sinistralité réalisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France).

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

*L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Dans le cadre de la simplification des déclarations sociales, sur le périmètre des entreprises privées, le mode de calcul des effectifs et des heures travaillées a été modifié avec la mise en oeuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Déclaration Annuelle des Données Sociales. Ceci génère une rupture (sur les dénombrements des salariés et des heures travaillées) entre les années 2016 et 2017, ainsi qu'entre les années 2017 et 2018.

Les indices de fréquence ainsi que les autres indicateurs (indices de gravité, taux de fréquence, taux de gravité), qui prennent appui sur les effectifs et les heures travaillées, ne sont pas calculés pour l'année 2020.

Cas particulier de l'année 2020 : les indices calculés en rapportant aux heures travaillées ne peuvent pas l'être pour 2020 compte tenu du recours massif à l'activité partielle des entreprises qui ont continué à rémunérer leurs salariés qui ne travaillaient pas. Les effectifs et les heures rémunérées ne reflètent pas les expositions réelles.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité, en 2020

Classement réalisé par nombre d'AT en 1^{er} versement décroissant

Secteur d'activité	Nombre d'AT	Indice de fréquence *	Nombre de journées indemnisées	Nombre moyen de journées indemnisées
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15 230	nd	1 376 000	90,3
Q Santé humaine et action sociale	12 750	nd	1 207 059	94,7
N Activités de services administratifs et de soutien	10 666	nd	1 295 102	121,4
H Transports et entreposage	10 505	nd	1 285 555	122,4
F Construction	9 267	nd	1 021 157	110,2
I Hébergement et restauration	6 172	nd	649 442	105,2
C Industrie manufacturière	4 425	nd	401 569	90,8
O Administration publique	2 809	nd	177 256	63,1
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 318	nd	205 089	88,5
R Arts, spectacles et activités récréatives	1 589	nd	122 730	77,2
S Autres activités de services	1 501	nd	159 675	106,4
J Information et communication	1 244	nd	112 082	90,1
L Activités immobilières	1 174	nd	132 894	113,2
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 059	nd	126 307	119,3
K Activités financières et d'assurance	954	nd	97 375	102,1
P Enseignement	809	nd	68 726	85,0
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	77	nd	5 875	76,3
B Industries extractives	27	nd	1 737	64,3
U Activités extra-territoriales	23	nd	3 564	155,0

Source : rapport de sinistralité 2020, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* L'indice de fréquence des AT ne peut être calculé pour 2020, les heures rémunérées ne reflétant pas l'exposition réelle compte tenu du recours massif à l'activité partielle.

Note : les indemnités Journalières correspondent à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu.

Lecture : en 2020, dans le secteur des transports et entreposage, 10 505 AT ont été reconnus. Chaque AT a donné lieu à 122 journées indemnisées en moyenne.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité détaillé regroupant au moins 500 salariés, en 2020

Sélection des 10 secteurs détaillés présentant le plus grand nombre d'accidents du travail

Secteur d'activité	Nombre d'AT	Part d'AT du secteur d'activité en Île-de-France (en %)	Indice de fréquence*
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	9 773	11,8	nd
Travaux de construction spécialisés	7 461	9,0	nd
Hébergement médico-social et social	5 092	6,2	nd
Restauration	5 020	6,1	nd
Transports terrestres et transport par conduites	4 799	5,8	nd
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	3 946	4,8	nd
Action sociale sans hébergement	3 922	4,7	nd
Activités liées à l'emploi	3 835	4,6	nd
Activités pour la santé humaine	3 736	4,5	nd
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	3 678	4,5	nd
Autres secteurs d'activité	31 333	37,9	nd
Total Île-de-France	82 595	100	nd

Source : Rapport de sinistralité 2020, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* l'indice de fréquence des AT ne peut être calculé pour 2020, les heures rémunérées ne reflétant pas l'exposition réelle compte tenu du recours massif à l'activité partielle.

Lecture : en 2020, dans le secteur de l'hébergement médico-social et social 5 092 AT ont été reconnus, soit 6,2 % de l'ensemble des AT franciliens.

La médecine du travail

Les services de santé au travail en 2020

	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés	Proportion de SIR*	Nombre de médecins (ETP)
Services à compétence interprofessionnelle	18	3 207 055	14 %	} 669 médecins du travail + 133 collaborateurs médecins
Services à compétence uniquement professionnelle	4	224 013	14 %	
Services autonomes (estimations)	144	680 135	--	333

Source : Drieets Île-de-France - pôle T inspection médicale du travail.

* SIR : suivi individuel renforcé.

Note : il y a eu 57 contestations en 2021 avec la nouvelle procédure (Prud'hommes).

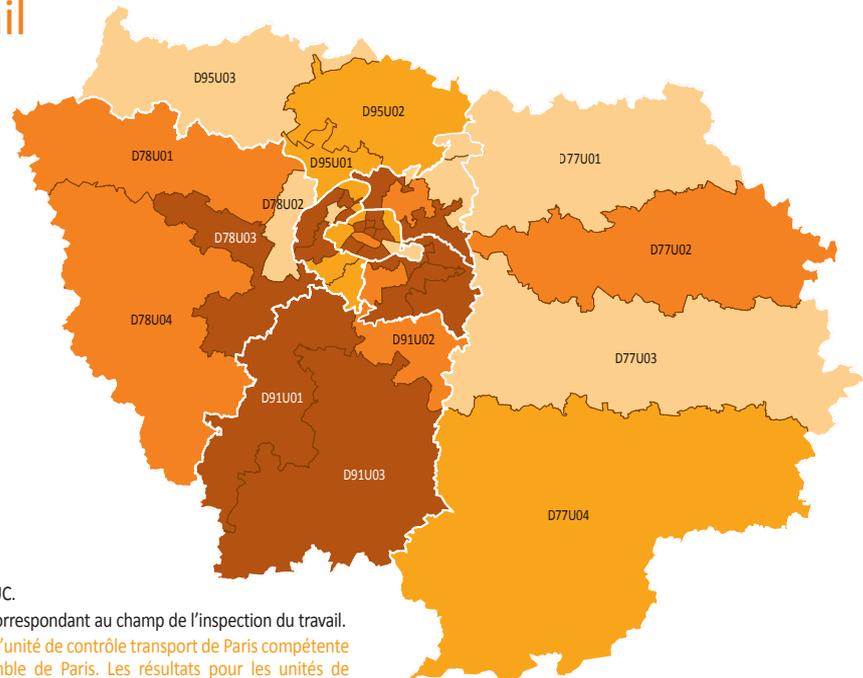
L'inspection du travail

Les unités de contrôle en Île-de-France

L'Île-de-France compte 440 sections d'inspection du travail chargées du contrôle des entreprises de la région, et regroupées en 44 unités de contrôle.

Les sections correspondent à un territoire géographique défini. Certaines ont également une compétence sectorielle : transports ferroviaires, routiers et fluviaux, RATP, entreprises agricoles, zones aéroportuaires, grands chantiers (chantiers de prolongation des lignes de métro et de RER et chantiers liés aux JO 2024).

En Île-de-France, en 2018, près de 383 150 établissements correspondent au champ de l'inspection du travail, ce qui représente près de 4 940 000 salariés.



Les unités de contrôle en Île-de-France

Nombre de salariés

- moins de 90 000 salariés
- de 90 000 à 105 000 salariés
- de 105 000 à 115 000 salariés
- plus de 115 000 salariés

Source : FLORES 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : n'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris. Les résultats pour les unités de contrôle rattachées aux aéroports franciliens sont sous-estimés du fait de la difficulté à géolocaliser les établissements dans ces zones géographiques.

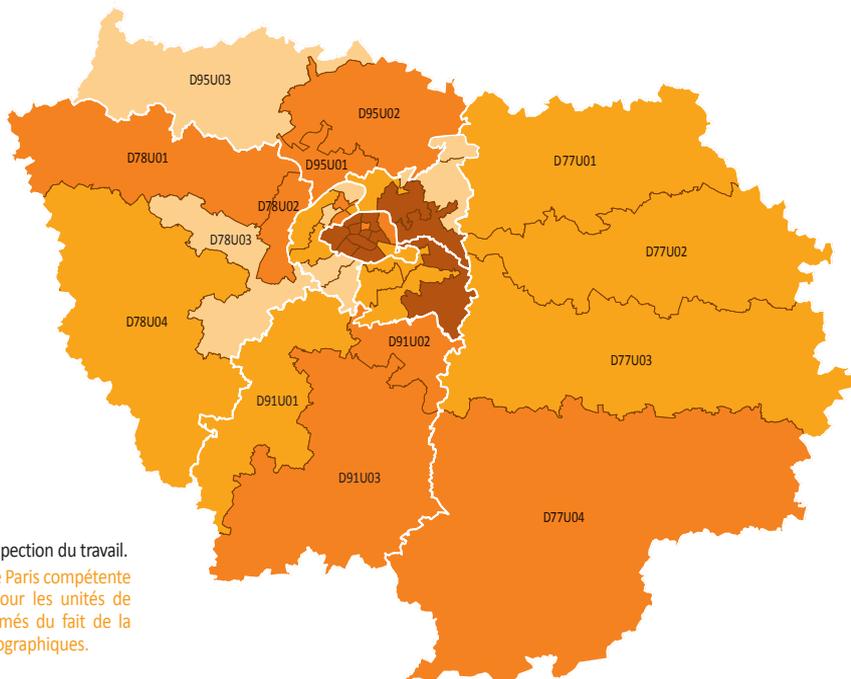


► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Les unités de contrôle en Île-de-France

Nombre d'établissements

- moins de 6 500 salariés
- de 6 500 à 8 800 salariés
- de 8 800 à 10 200 salariés
- plus de 10 200 salariés



Source : FLORES 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : n'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris. Les résultats pour les unités de contrôle rattachées aux aéroports franciliens sont sous-estimés du fait de la difficulté à géolocaliser les établissements dans ces zones géographiques.

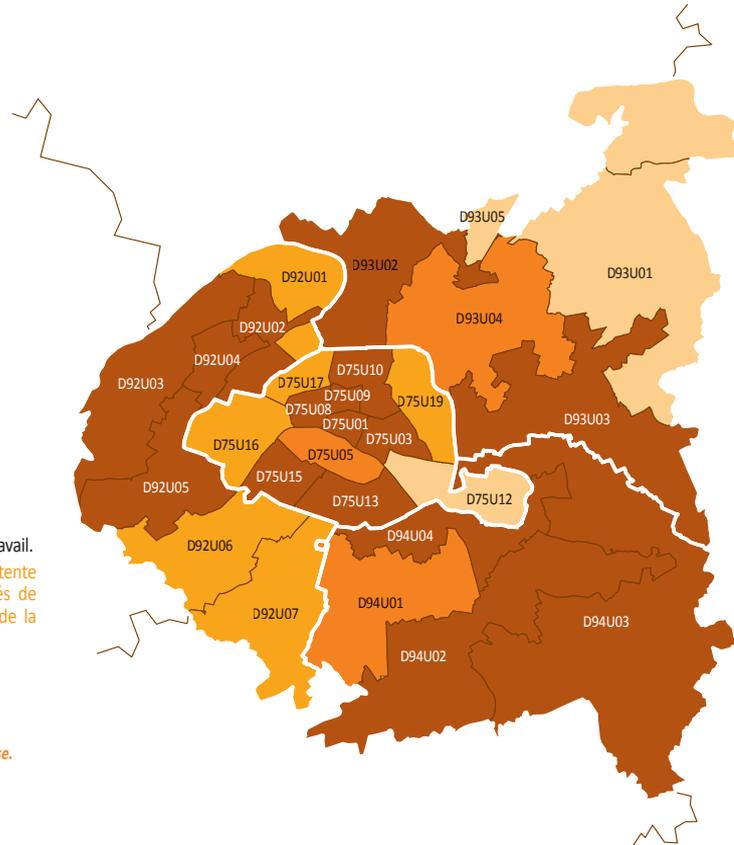


► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Les unités de contrôle de la petite couronne

Nombre de salariés

- moins de 90 000 salariés
- de 90 000 à 105 000 salariés
- de 105 000 à 115 000 salariés
- plus de 115 000 salariés



Source : FLORES 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : n'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris. Les résultats pour les unités de contrôle rattachées aux aéroports franciliens sont sous-estimés du fait de la difficulté à géolocaliser les établissements dans ces zones géographiques.

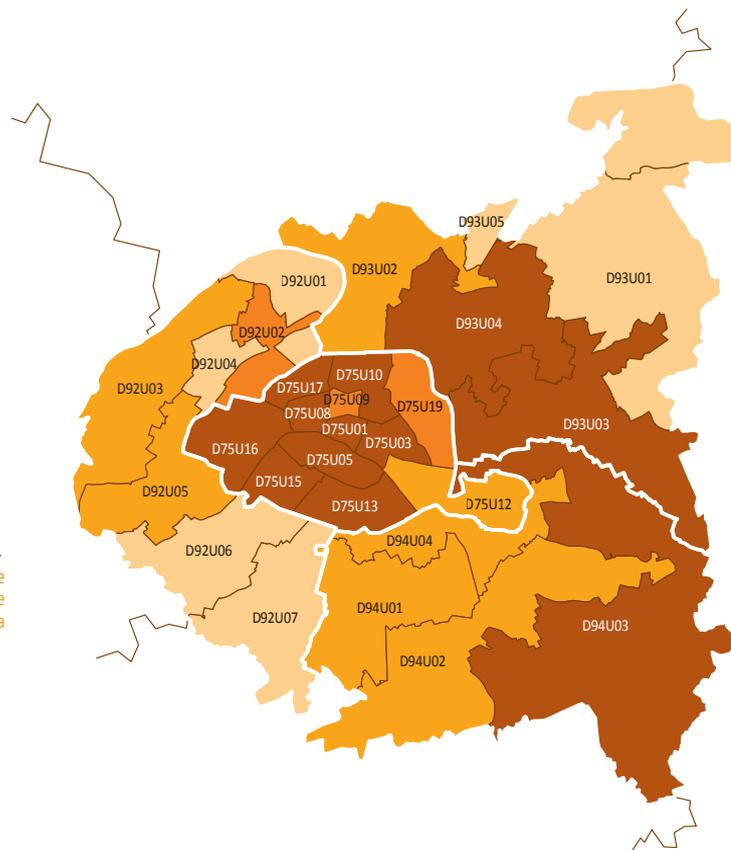


► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Les unités de contrôle de la petite couronne

Nombre d'établissements

- moins de 6 500 établissements
- de 6 500 à 8 800 établissements
- de 8 800 à 10 200 établissements
- plus de 10 200 établissements



Source : FLORES 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : n'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris. Les résultats pour les unités de contrôle rattachées aux aéroports franciliens sont sous-estimés du fait de la difficulté à géolocaliser les établissements dans ces zones géographiques.



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.



CHIFFRES CLÉS 2022

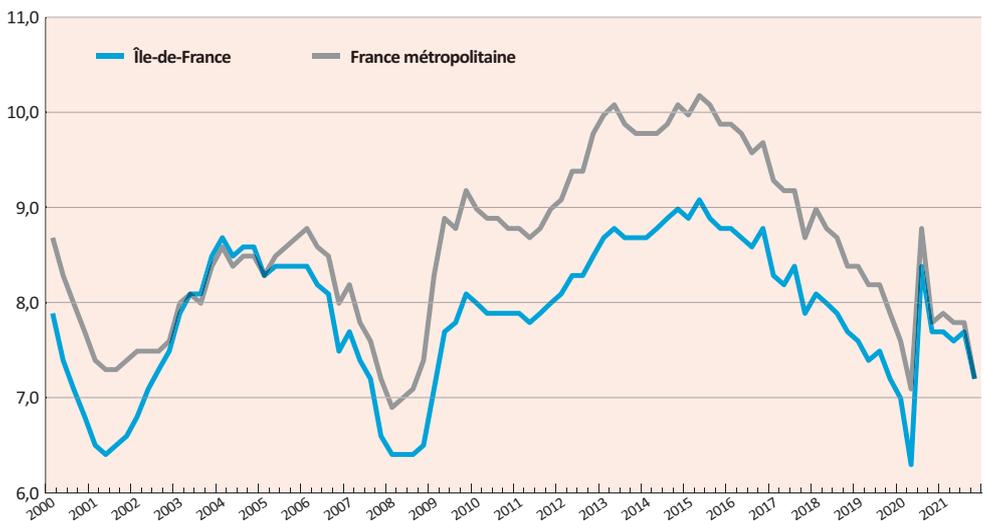


▶ données trimestrielles
sur le marché du travail.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Le taux de chômage

Évolution du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine (en %)

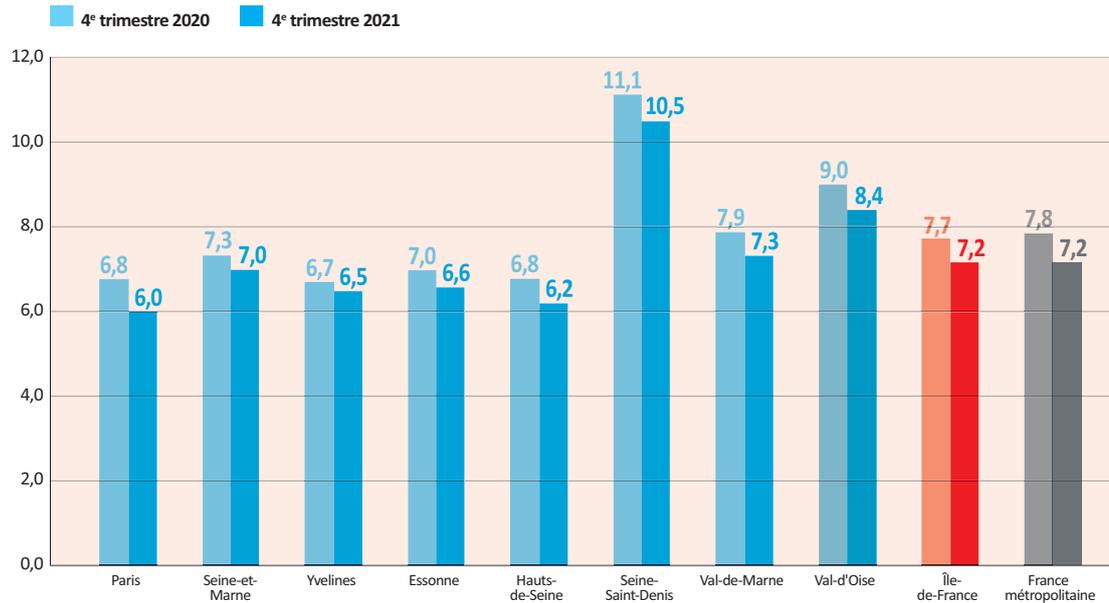


Du fait d'une rénovation du questionnaire de l'enquête emploi de l'Insee qui sert à mesurer le taux de chômage, une nouvelle série de données a été publiée à partir du 4^e trimestre 2013, non comparable avec les taux publiés précédemment. Ces derniers ont été révisés (« rétopolés ») pour les rendre comparables aux taux qui sont publiés.

Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail en France, taux de chômage localisé en Île-de-France.

Taux de chômage* par département en Île-de-France (en %)



Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi*

Avertissement : la mise en place de nouvelles procédures de production, en lien avec le service en ligne "profil de compétence" de Pôle emploi, a conduit à une surreprésentation des cadres parmi les demandeurs d'emploi. Les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi par catégories socioprofessionnelles ne sont donc plus présentées.

Demandeurs d'emploi par catégorie au 4^e trimestre 2021

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	122 350	69 000	66 600	58 390	78 800	119 100	74 210	71 210	659 660	3 101 800
B	31 320	11 650	11 400	9 680	13 690	18 700	12 300	10 380	119 120	715 000
C	41 640	25 820	22 420	21 870	23 560	34 540	22 540	22 940	215 330	1 551 500
A+B+C	195 310	106 470	100 420	89 940	116 050	172 340	109 050	104 530	994 110	5 368 300
D	10 940	7 490	6 620	6 630	7 730	9 870	6 900	7 010	63 190	347 800
E	10 920	6 440	5 810	6 140	8 060	4 530	5 030	5 190	52 120	360 300
Ensemble A+B+C+D+E	217 170	120 400	112 850	102 710	131 840	186 740	120 980	116 730	1 109 420	6 076 400

Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution entre le 4^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2021

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), en %

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	-16,7	-10,0	-9,7	-12,7	-14,6	-11,0	-12,0	-11,5	-12,6	-13,2
B	+1,4	+4,2	+2,8	-0,9	+0,3	+3,3	+4,0	+1,8	+2,1	+0,6
C	+19,7	+13,4	+13,1	+6,8	+16,3	+17,1	+15,2	+14,3	+15,0	+8,6
A+B+C	-8,1	-3,7	-4,1	-7,4	-8,0	-5,0	-5,7	-5,6	-6,1	-6,0
D	+19,8	+16,7	+23,3	+19,2	+31,9	+31,4	+20,6	+35,9	+24,6	+6,3
E	+2,9	+9,3	-0,7	+14,6	+5,1	-5,8	-2,5	+4,0	+3,5	+12,0
Ensemble A+B+C+D+E	-6,5	-2,0	-2,6	-4,9	-5,6	-3,6	-4,4	-3,5	-4,4	-4,5

Source : Dares, Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

*Les évolutions sur le trimestre présentent les variations par rapport au trimestre précédent. Les évolutions sur un an présentent les variations par rapport au même trimestre de l'année précédente.



Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie au 4^e trimestre 2021 (en %)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	56,3	57,3	59,0	56,8	59,8	63,8	61,3	61,0	59,5	51,0
B	14,4	9,7	10,1	9,4	10,4	10,0	10,2	8,9	10,7	11,8
C	19,2	21,4	19,9	21,3	17,9	18,5	18,6	19,7	19,4	25,5
A+B+C	89,9	88,4	89,0	87,6	88,0	92,3	90,1	89,5	89,6	88,3
D	5,0	6,2	5,9	6,5	5,9	5,3	5,7	6,0	5,7	5,7
E	5,0	5,3	5,1	6,0	6,1	2,4	4,2	4,4	4,7	5,9
Ensemble A+B+C+D+E	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

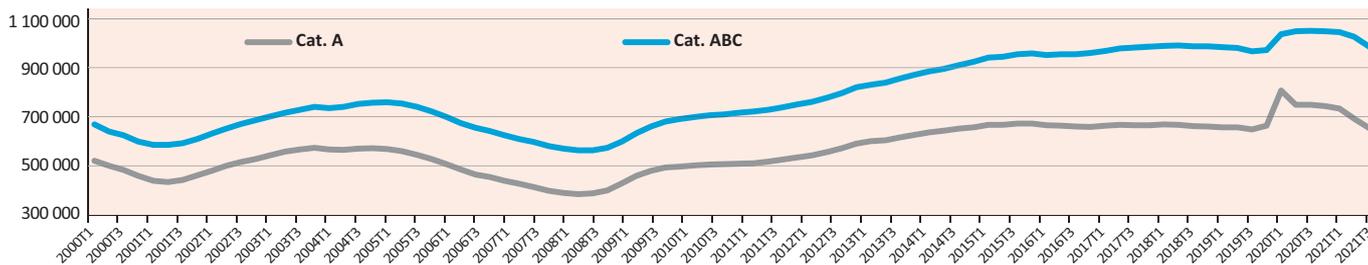
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Île-de-France

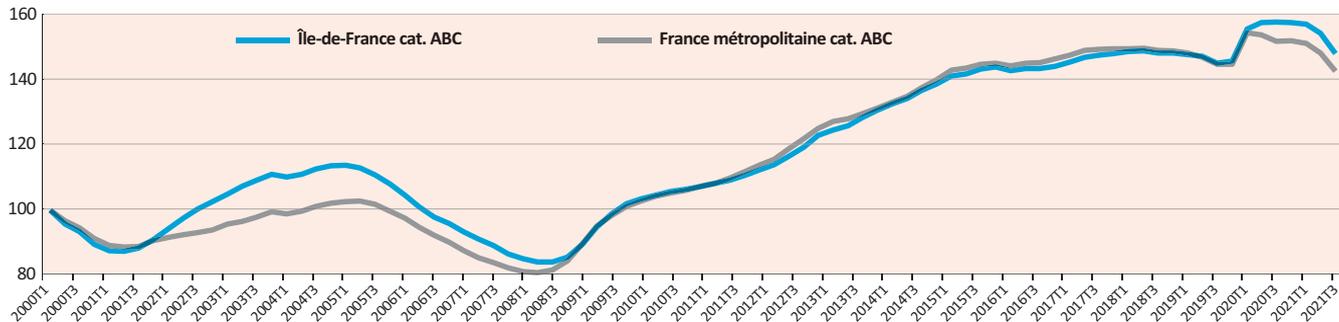
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C)

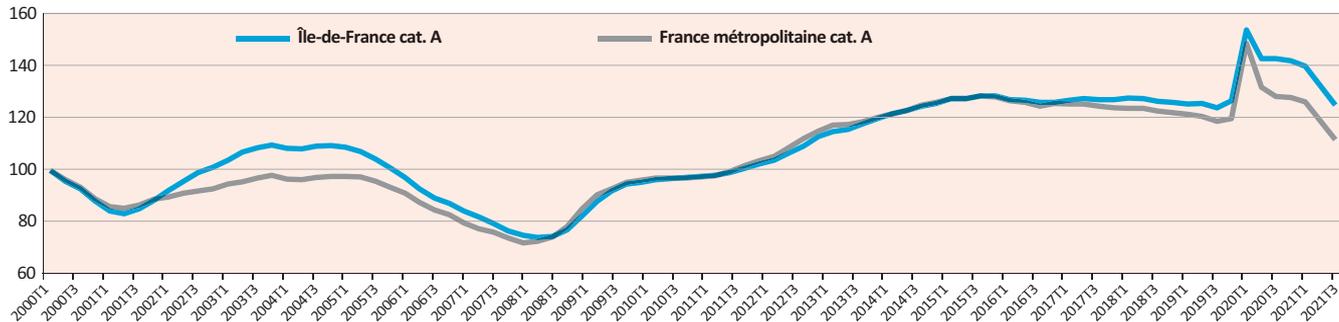
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2000



Source : Dares, Pôle emploi.

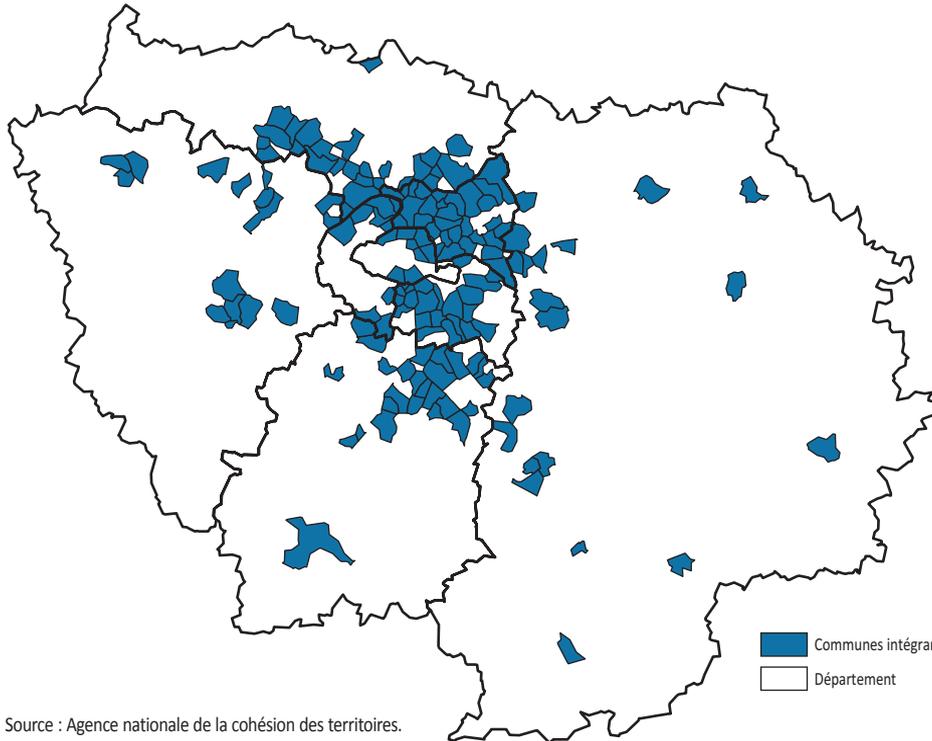
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2000

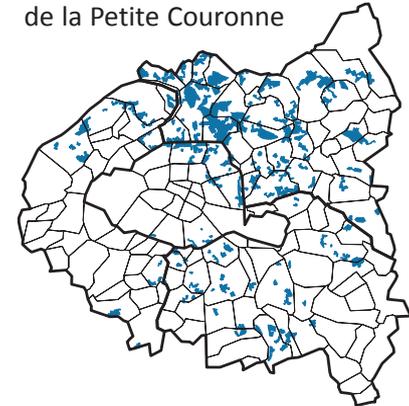


Source : Dares, Pôle emploi.

Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville



Les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements de la Petite Couronne



Source : Agence nationale de la cohésion des territoires.
Traitements Drieets Île-de-France-Sese.

Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV*) au 4^e trimestre 2021

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	20	24	22	38	21	63	42	41	271
Cat. A QPV	13 267	7 475	10 449	10 118	10 022	52 466	11 010	17 999	132 806
Ensemble cat. A	122 065	69 042	66 659	58 230	79 013	119 022	74 428	71 216	659 675
Cat. ABC QPV	20 085	11 395	15 568	15 785	13 935	75 032	15 697	26 132	193 629
Ensemble cat. ABC	197 259	107 323	101 463	90 713	117 393	173 425	110 199	105 192	1 002 968
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	2 099	1 576	2 057	2 352	1 651	9 972	2 192	3 642	25 541
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	17 595	17 134	12 872	14 011	12 300	22 037	14 029	15 061	125 038

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

Part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV parmi l'ensemble de la demande d'emploi au 4^e trimestre 2021

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A	10,9	10,8	15,7	17,4	12,7	44,1	14,8	25,3	20,1
Cat. ABC	10,2	10,6	15,3	17,4	11,9	43,3	14,2	24,8	19,3
Moins de 26 ans de cat. ABC	11,9	9,2	16,0	16,8	13,4	45,3	15,6	24,2	20,4

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

Évolution de la demande d'emploi entre le 4^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2021

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A QPV	-8,7	-8,9	-4,5	-13,2	-5,3	-10,2	-8,8	-11,9	-9,6
Ensemble cat. A	-16,8	-9,9	-9,8	-12,6	-14,5	-11,0	-11,9	-11,6	-12,6
Cat. ABC QPV	-1,8	-3,5	-1,0	-7,6	-0,7	-4,3	-3,9	-6,2	-4,0
Ensemble cat. ABC	-8,1	-3,7	-4,1	-7,3	-7,9	-5,0	-5,7	-5,7	-6,1
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	-1,1	-8,3	-7,7	-9,2	-4,3	-8,4	-11,3	-13,4	-8,6
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	-18,2	-12,2	-13,4	-11,7	-16,0	-10,4	-13,5	-14,3	-13,6

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

* Dans le cadre de la refonte générale de la politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place.

Pour identifier les nouveaux quartiers, qui sont officiels depuis le 1^{er} janvier 2015, un seul critère est utilisé, le niveau de revenu des habitants.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Caractéristiques des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 4^e trimestre 2021

Données brutes

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	51,1	48,1	49,7	49,2	49,2	52,5	50,3	50,0	50,3	48,3
Femmes	48,9	51,9	50,3	50,8	50,8	47,5	49,7	50,0	49,7	51,7
Moins de 25 ans	6,4	13,1	10,1	12,5	7,9	10,1	10,0	11,6	9,8	12,6
25 - 49 ans	63,3	61,6	62,1	62,1	62,2	62,5	62,3	62,2	62,4	60,3
50 ans et plus	30,3	25,3	27,7	25,4	29,9	27,4	27,7	26,2	27,8	27,1
Inscrits depuis plus d'un an	53,7	46,2	48,0	43,5	49,9	50,1	48,9	47,6	49,2	50,9
Inscrits depuis plus de 2 ans ⁽¹⁾	35,1	26,0	27,6	23,9	29,8	30,2	28,7	27,0	29,3	29,7
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	5,4	7,1	5,4	6,4	6,4	6,6	6,0	5,4	6,1	n.d.
RSA payable	13,3	13,6	12,7	11,0	14,7	16,8	13,4	13,3	13,8	13,7

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles). n.d. : non disponible.

Évolution de la demande d'emploi (catégories A, B, C) entre le 4^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2021

Données brutes

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	-7,8	-3,7	-4,1	-7,6	-7,6	-4,9	-5,6	-5,9	-6,0	-6,6
Femmes	-8,4	-3,6	-4,1	-6,9	-8,2	-5,0	-5,8	-5,4	-6,1	-5,5
Moins de 25 ans	-17,2	-13,2	-12,6	-11,6	-16,5	-10,4	-13,5	-14,3	-13,5	-12,6
25 - 49 ans	-9,9	-3,8	-4,8	-8,2	-9,5	-5,8	-6,8	-5,9	-7,1	-6,5
50 ans et plus	-1,6	+2,4	+1,1	-2,6	-1,7	-0,7	+0,3	-0,6	-0,6	-1,5
Inscrits depuis plus d'un an	-5,4	-1,4	-0,5	-7,0	-4,7	-3,7	-1,8	-3,0	-3,7	-5,9
Inscrits depuis plus de 2 ans	+1,2	+6,4	+5,5	+1,8	+1,3	+3,0	+5,0	+4,6	+3,2	-0,3
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	-6,7	+2,4	+1,2	-2,0	+2,6	-0,2	-0,2	+1,0	-0,7	n.d.
RSA payable	-11,6	-6,0	-8,7	-13,6	-8,4	-10,2	-11,4	-12,6	-10,3	-12,2

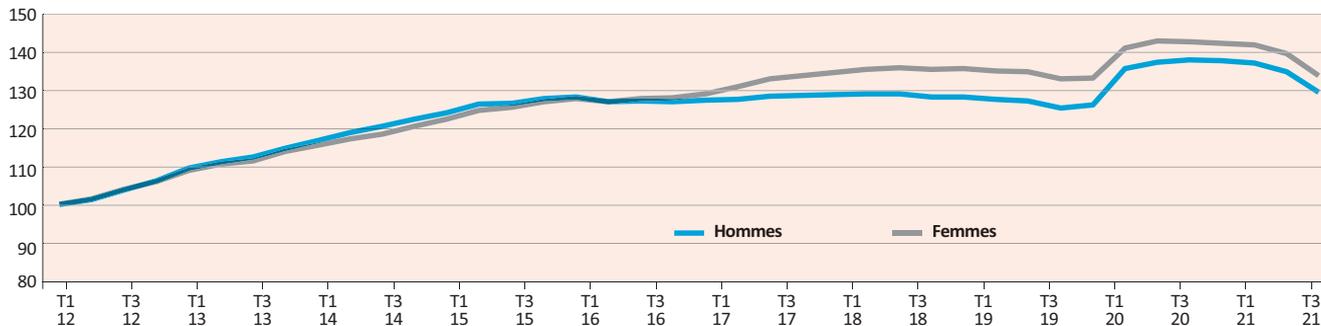
Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles). n.d. : non disponible.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

(2) Le code du travail précise en son article L.5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à Pôle emploi, en faire état. Cependant, ils ne le font pas systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) transmettent à Pôle emploi les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par sexe (catégories A, B, C)

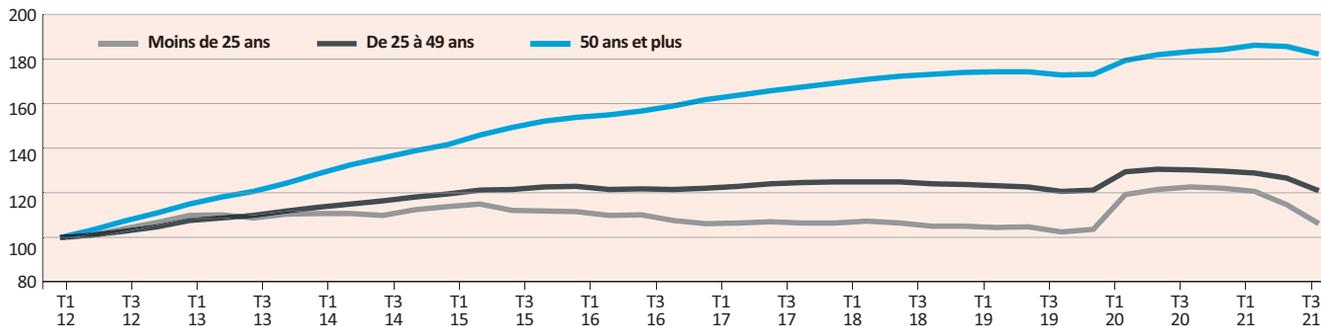
Base 100 au 1^{er} trimestre 2012 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares, Pôle emploi.

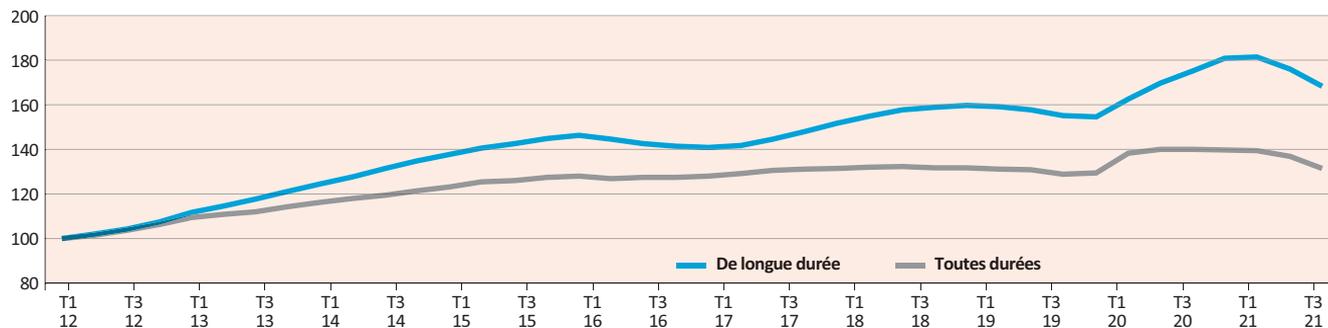
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par classe d'âge (catégories A, B, C)

Base 100 au 1^{er} trimestre 2012 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la durée d'inscription (catégories A, B, C)

Base 100 au 1^{er} trimestre 2012 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Source : Dares, Pôle emploi.

Longue durée : inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 4^e trimestre 2021

Données brutes, en %

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	12,5	15,9	15,4	16,2	12,8	22,1	16,0	18,7	16,2	14,0
BEP, CAP (V)	12,4	28,2	22,7	25,0	17,7	23,1	20,9	25,6	21,1	31,3
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,7	24,7	20,6	24,1	18,4	23,1	22,0	23,7	21,0	23,3
Bac + 2 ans (III)	12,6	14,4	14,5	14,5	14,2	12,2	14,2	13,7	13,6	13,4
Bac + 3 ou plus (I et II)	46,8	16,8	26,8	20,2	36,9	19,5	26,9	18,3	28,1	18,0
Ensemble	100	100	100	100						

Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) entre le 4^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2021

Données brutes, en %

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	+0,8	+1,0	-0,4	-3,0	-3,7	-2,9	-3,4	-1,6	-1,7	-2,2
BEP, CAP (V)	-6,8	-4,5	-4,2	-8,2	-7,0	-5,7	-5,8	-6,5	-6,0	-7,3
Bac, BTN, BT, BP (IV)	-7,5	-4,2	-2,7	-6,4	-7,9	-5,2	-5,4	-6,4	-5,8	-6,3
Bac + 2 ans (III)	-9,7	-4,8	-5,3	-9,0	-8,3	-7,8	-6,4	-7,0	-7,5	-7,1
Bac + 3 ou plus (I et II)	-10,2	-4,6	-6,2	-8,9	-9,4	-4,0	-6,6	-6,3	-7,9	-5,4
Ensemble	-8,0	-3,7	-4,0	-7,2	-7,9	-4,9	-5,6	-5,6	-6,0	-6,0

Source : Dares, Pôle emploi.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 4^e trimestre 2021

Selon le sexe, en %

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	17,9	14,6	16,2
BEP, CAP (V)	23,7	18,4	21,1
Bac, BTN, BT, BP (IV)	20,8	21,3	21,0
Bac + 2 ans (III)	12,7	14,5	13,6
Bac + 3 ou plus (I et II)	24,9	31,2	28,1
Ensemble	100	100	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Selon l'âge, en %

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	8,7	13,4	25,5	16,3
BEP, CAP (V)	19,6	19,8	24,3	21,0
Bac, BTN, BT, BP (IV)	38,3	20,6	16,0	21,0
Bac + 2 ans (III)	13,8	14,2	11,9	13,6
Bac + 3 ou plus (I et II)	19,6	32,0	22,3	28,1
Ensemble	100	100	100	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 4^e trimestre 2021

Données brutes, en %

										
Durée d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	31,6	36,4	35,4	39,2	34,1	33,8	34,6	35,7	34,6	35,0
De 6 mois à moins d'un an	14,7	17,4	16,7	17,3	16,0	16,1	16,4	16,7	16,2	15,9
De 1 à moins de 2 ans	18,6	20,2	20,4	19,5	20,1	19,9	20,3	20,6	19,8	19,4
De 2 à moins de 3 ans	10,6	10,5	10,5	9,7	10,8	10,8	10,6	10,6	10,6	10,7
3 ans et plus ⁽¹⁾	24,5	15,5	17,1	14,2	19,1	19,4	18,1	16,4	18,8	19,0
Demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾	105 933	49 613	48 684	39 420	58 571	86 918	53 938	50 077	493 155	2 767 100

Source : Dares, Pôle emploi.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans et plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

Âge et sexe des demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾ (catégories A, B, C) au 4^e trimestre 2021

Données brutes, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	52,1	47,2	50,1	48,9	49,6	53,0	51,1	49,8	50,7	47,5
Femmes	47,9	52,8	49,9	51,1	50,4	47,0	48,9	50,2	49,3	52,5
Moins de 25 ans	2,3	6,2	4,1	5,5	3,1	4,2	4,2	5,3	4,1	6,0
25 - 49 ans	58,4	59,3	58,7	58,5	57,5	59,5	58,2	59,1	58,7	57,8
50 ans et plus	39,3	34,5	37,2	36,0	39,4	36,3	37,6	35,6	37,2	36,2

Source : Dares, Pôle emploi.

(2) Un demandeur d'emploi est dit de longue durée s'il est inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Domaine professionnel du métier recherché par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C) au 4^e trimestre 2021

Données brutes

Domaine professionnel										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A : Agriculture, marine, pêche	1 440	1 880	1 570	1 200	870	1 180	860	1 150	10 130	249 890
B : Bâtiment, travaux publics	11 350	8 000	6 960	7 040	6 390	15 970	8 240	8 520	72 470	418 380
C : Électricité, électronique	170	250	260	260	160	300	200	240	1 840	16 140
D : Mécanique, travail des métaux	740	1 360	2 250	920	670	1 390	790	1 350	9 460	130 630
E : Industries de process	780	1 880	1 310	1 240	640	1 260	820	1 190	9 110	176 190
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	2 410	1 160	880	900	1 070	2 580	1 240	1 240	11 480	53 060
G : Maintenance	2 500	3 580	3 110	2 770	2 480	4 600	2 610	3 370	25 020	171 250
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	1 010	740	980	710	920	690	710	760	6 530	32 380
J : Transports, logistique et tourisme	11 930	18 780	11 280	17 680	10 890	25 600	14 290	16 890	127 340	619 560
K : Artisanat	460	220	220	180	210	390	230	230	2 130	11 370
L : Gestion, administration des entreprises	29 280	17 110	18 200	15 380	22 300	21 850	17 370	17 130	158 610	649 490
M : Informatique et télécommunications	7 290	3 190	4 410	3 320	6 690	5 020	4 530	3 740	38 190	89 530
N : Études et recherche	2 240	480	1 070	890	1 310	720	870	510	8 090	29 210
P : Admin publique, prof. juridiques, armée et police	2 830	780	820	630	1 180	1 250	910	690	9 090	40 020
Q : Banque et assurances	2 720	1 390	1 430	1 030	2 080	1 990	1 660	1 440	13 740	40 020
R : Commerce	27 370	16 910	16 210	12 860	20 170	21 100	16 290	15 310	146 220	734 760
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	16 460	8 130	7 650	6 420	9 200	16 330	9 220	8 770	82 180	412 250
T : Services aux particuliers et aux collectivités	23 020	18 620	16 990	15 650	18 190	32 940	18 070	19 670	163 140	1 000 500
U : Communication, information, art et spectacle	58 670	6 060	7 740	5 480	17 030	17 350	12 440	5 510	130 270	325 910
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	9 950	8 440	7 640	6 840	7 270	11 040	7 600	7 290	66 070	403 300
W : Enseignement, formation	4 430	1 490	1 830	1 460	2 310	2 470	1 940	1 530	17 470	86 020
Z : Non renseigné ou autre	2 510	1 350	1 570	1 080	1 660	2 350	1 650	1 470	13 640	55 510
Ensemble des domaines	219 560	121 780	114 370	103 930	133 680	188 360	122 540	117 990	1 122 210	5 745 370

Source : Dares, Pôle emploi, traitement Dcrets Île-de-France - Sese.

Le domaine professionnel est un regroupement en 22 postes des « Familles Professionnelles » (FAP). Celles-ci sont une nomenclature de métiers construite pour faciliter le rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement. Les familles professionnelles sont déclinées en 224, 87 ou 22 postes.

Évolution de la demande d'emploi selon le domaine du métier recherché (catégories A, B, C) entre le 4^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2021

Données brutes, en %

Domaine professionnel										
A : Agriculture, marine, pêche	-13,2	-5,7	-5,2	-5,4	-12,8	-2,8	-6,3	-7,0	-7,3	+1,8
B : Bâtiment, travaux publics	-6,0	-6,1	-5,9	-9,7	-8,4	-7,7	-7,1	-7,4	-7,3	-5,4
C : Électricité, électronique	-13,9	-11,7	-10,3	-12,5	-20,7	-15,4	-6,4	-9,2	-12,5	-8,5
D : Mécanique, travail des métaux	-11,4	-7,0	-7,1	-13,4	-14,3	-9,4	-6,9	-8,2	-9,1	-6,6
E : Industries de process	-6,5	-7,0	-6,6	-8,8	+3,4	-8,2	-11,7	-9,9	-7,5	-1,2
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	-9,5	-7,0	-11,4	-12,3	-10,6	-8,6	-9,7	-13,0	-9,9	-2,4
G : Maintenance	-3,0	-2,1	-6,8	-5,8	-7,0	-5,2	-1,7	-6,4	-4,8	-0,8
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	-10,9	-10,8	-10,5	-13,5	-10,6	-5,6	-10,6	-11,6	-10,6	-8,0
J : Transports, logistique et tourisme	-8,5	-5,8	-5,8	-7,2	-8,0	-7,4	-8,4	-6,8	-7,2	-0,7
K : Artisanat	-9,9	-8,3	-13,9	-10,7	-13,4	-12,0	-7,1	-7,1	-10,4	-1,3
L : Gestion, administration des entreprises	-10,9	-7,8	-8,3	-8,9	-9,2	-7,0	-8,6	-7,7	-8,7	-3,8
M : Informatique et télécommunications	-15,3	-7,1	-8,7	-13,6	-12,8	-7,2	-11,3	-7,1	-11,0	-5,6
N : Études et recherche	-14,9	-12,5	-10,6	-16,8	-8,7	-6,9	-13,1	-15,2	-12,6	-8,3
P : Admin publique, prof. juridiques, armée et police	-11,7	-4,2	-8,3	-9,1	-8,1	-2,9	-6,9	-7,1	-8,2	-1,4
Q : Banque et assurances	-10,9	-6,7	-7,6	-10,7	-7,8	-6,9	-6,6	-11,2	-8,6	-5,1
R : Commerce	-13,7	-6,1	-6,7	-9,3	-9,8	-6,1	-8,9	-6,3	-8,8	-0,9
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	-16,0	-12,5	-10,0	-14,5	-14,5	-13,3	-15,2	-13,4	-13,9	-9,1
T : Services aux particuliers et aux collectivités	-4,5	-4,1	-5,0	-8,6	-7,0	-6,0	-6,7	-6,5	-6,0	-0,5
U : Communication, information, art et spectacle	-9,3	-5,1	-4,8	-6,2	-7,4	-5,2	-6,4	-7,0	-7,5	-1,5
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	-8,0	-6,3	-5,5	-8,5	-7,7	-7,5	-7,9	-5,6	-7,2	-2,0
W : Enseignement, formation	-10,1	-5,6	-3,6	-7,2	-6,3	-7,4	-5,5	-6,5	-7,1	-3,1
Ensemble des domaines	-10,1	-6,3	-6,5	-9,1	-9,0	-7,1	-8,2	-7,3	-8,1	-5,8

Source : Dares, Pôle emploi, traitement Drieets Île-de-France - Sese.

Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif

Données brutes, stock cumulé
entre janvier 2021 et décembre 2021,
en %

Motif d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Fin de contrat	18,4	16,6	17,6	16,2	17,5	14,7	17,0	15,9	16,7	18,0
Fin de mission d'interim	2,4	6,0	4,1	6,5	2,7	4,3	4,0	4,7	4,2	5,2
Démission	2,9	3,7	3,4	3,3	3,2	2,6	3,3	3,1	3,1	4,0
Rupture conventionnelle	10,3	8,5	9,2	7,7	10,6	6,5	8,9	7,7	8,7	7,3
Licenciement économique	2,8	2,6	2,8	2,5	3,2	2,5	2,8	2,7	2,8	1,8
Autre licenciement	6,6	9,2	9,4	8,8	9,1	7,2	8,6	9,2	8,3	6,9
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	7,6	7,3	8,1	7,1	7,4	8,3	7,9	7,3	7,7	6,7
Retour d'inactivité ⁽²⁾	12,5	15,1	14,6	14,5	13,6	14,4	13,9	14,7	14,1	17,1
Réinscription rapide ⁽³⁾	20,0	16,4	15,7	17,9	17,0	19,8	17,5	17,1	17,8	17,2
Autres motifs ⁽⁴⁾	7,3	6,6	7,1	7,1	7,3	10,0	7,8	9,2	7,9	6,8
Motif indéterminé	9,2	8,0	8,0	8,4	8,4	9,7	8,3	8,4	8,7	9,0
Total (effectif)	201 650	124 454	114 132	116 757	128 442	192 473	123 837	121 484	1 123 229	5 989 110

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021, en %

Motif de sortie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	24,4	23,9	24,8	24,0	26,1	17,8	22,9	21,1	22,9	22,7
Entrée en stage ou en formation	9,4	11,7	11,2	11,0	10,5	10,6	10,5	11,3	10,7	12,5
Arrêt recherche d'emploi	5,5	7,5	7,2	7,1	6,5	5,8	6,3	6,6	6,4	8,9
Défaut d'actualisation	42,5	39,5	41,1	37,6	40,9	47,0	43,1	43,5	42,2	39,9
Radiation administrative	4,7	7,3	5,4	8,9	4,8	6,8	5,1	6,5	6,1	7,9
Autres cas de sortie ⁽²⁾	13,5	10,1	10,3	11,4	11,2	12,0	12,1	11,0	11,7	8,1
Total (effectif)	220 408	129 452	119 430	124 197	139 364	202 007	130 520	128 830	1 194 208	6 367 044

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021, en %



Motif d'inscription	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Fin de contrat	15,8	17,6	23,2	15,9	10,3	16,7
Fin de mission d'interim	5,9	2,4	6,0	3,9	2,6	4,2
Démission	3,1	3,2	3,5	3,3	1,7	3,1
Rupture conventionnelle	8,7	8,6	3,2	10,0	11,3	8,7
Licenciement économique	2,9	2,6	0,8	2,6	6,5	2,8
Autre licenciement	9,0	7,6	5,1	8,3	13,4	8,3
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	7,7	7,7	19,8	4,8	1,2	7,7
Retour d'inactivité ⁽²⁾	11,6	16,6	10,5	15,6	12,6	14,1
Réinscription rapide ⁽³⁾	18,7	17,2	13,5	18,7	21,6	17,8
Autres motifs ⁽⁴⁾	8,1	7,7	7,1	8,1	8,2	7,9
Motif indéterminé	8,6	8,7	7,3	8,7	10,6	8,7
Total (effectif)	569 096	554 133	249 444	715 103	158 682	1 123 229

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021, en %



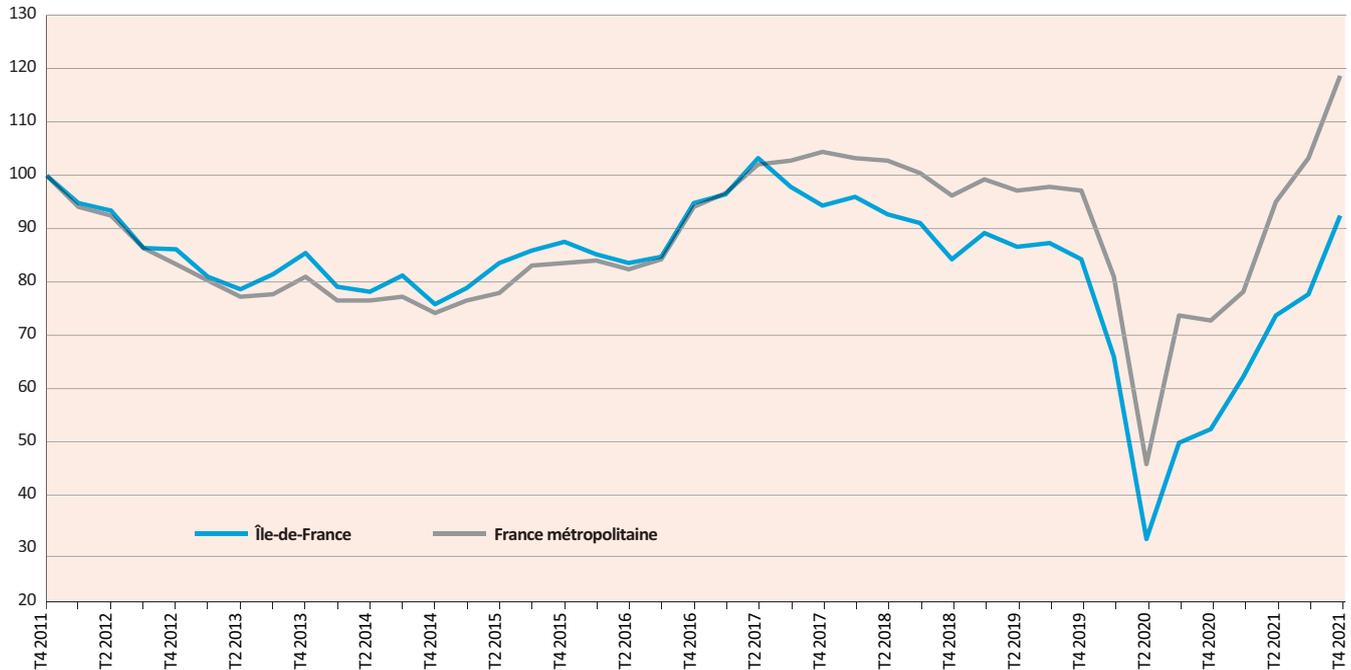
Motif de sortie	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	23,2	22,6	23,7	24,0	17,4	22,9
Entrée en stage ou en formation	9,7	11,6	8,7	11,6	9,1	10,7
Arrêt recherche d'emploi	4,1	8,8	4,6	5,7	11,7	6,4
Défaut d'actualisation	43,8	40,7	49,9	40,1	41,5	42,2
Radiation administrative	7,5	4,6	6,7	5,8	6,9	6,1
Autres cas de sortie ⁽²⁾	11,6	11,7	6,5	12,8	13,5	11,7
Total (effectif)	605 941	588 267	238 479	772 197	183 532	1 194 208

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Les offres d'emploi de Pôle emploi

Évolution du nombre d'offres collectées* par Pôle emploi

Données CVS-CJO, base 100 au 4^e trimestre 2011

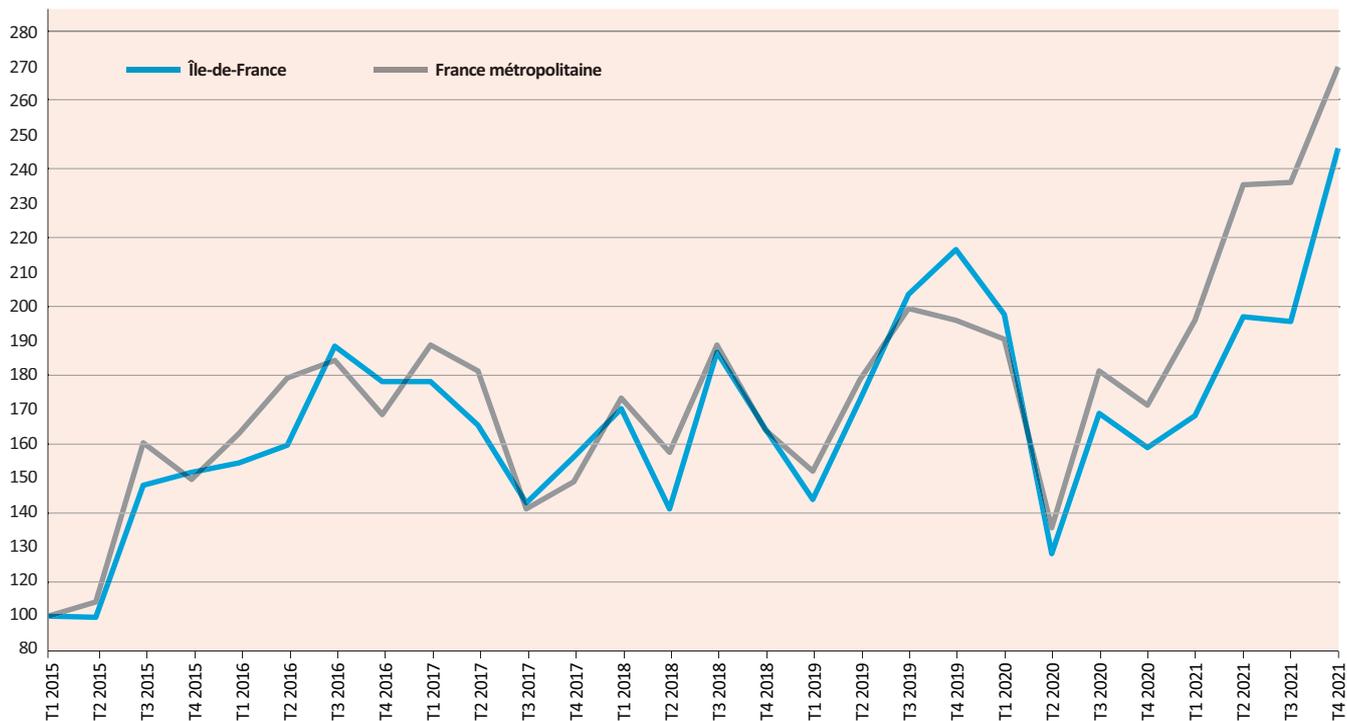


Source : Dares, Pôle emploi.

(*) Ensemble des offres directement déposées à Pôle emploi.

Évolution du nombre d'offres diffusées* par Pôle emploi

Données brutes, base 100 au 1^{er} trimestre 2015



Source : Pôle emploi. (*) Ensemble des offres transmises par des sites partenaires. La nature et le nombre des sites partenaires varie au cours du temps.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon le type de contrat par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	193 158	37 170	63 547	35 258	63 017	44 202	34 473	27 528	498 353	3 276 198
Dont (en %)										
CDI	62,0	53,7	36,6	63,4	67,6	49,7	62,3	62,2	57,9	48,1
CDD de plus de 6 mois	9,1	14,2	8,3	11,4	10,3	20,4	15,6	12,1	11,3	12,1
CDD de moins de 6 mois	15,5	19,1	51,0	18,1	18,1	18,2	17,2	18,1	21,3	26,4
Intérim	13,4	13,1	4,1	7,1	4,0	11,7	4,9	7,6	9,5	13,4

Source : Dares, Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du métier demandé par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021)

										
Catégorie socioprofessionnelle, en %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	19,3	39,0	14,7	27,0	13,2	39,0	19,6	31,9	22,4	33,8
Employés de commerce et de services	18,6	28,6	17,1	27,3	22,1	17,7	31,7	26,4	21,5	29,5
Employés administratifs	9,5	6,9	44,9	8,1	16,3	10,5	10,6	9,4	14,8	8,0
Professions intermédiaires	32,7	19,0	16,6	27,1	29,3	21,6	25,6	23,2	26,7	20,6
Cadres*	19,9	6,5	6,7	10,5	19,1	11,2	12,5	9,1	14,6	8,1
Total nombre d'offres	193 158	37 170	63 547	35 258	63 017	44 202	34 473	27 528	498 353	3 276 198

Source : Dares, Pôle emploi.

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Offres d'emploi collectées selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021), en %



Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	51,4	11,5	13,3	23,8	100
Employés de commerce et de services	63,9	11,0	22,3	2,8	100
Employés administratifs	34,4	9,2	49,3	7,1	100
Professions intermédiaires	67,1	12,5	12,7	7,7	100
Cadres*	66,0	11,5	19,6	2,9	100
Total	11,3	21,3	57,9	9,5	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2021 et décembre 2021), en %

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	94,9	3,1	2,0	100
Employés de commerce et de services	67,5	22,5	10,0	100
Employés administratifs	57,8	4,4	37,8	100
Professions intermédiaires	89,5	3,4	7,1	100
Cadres*	84,9	1,2	13,9	100
Total	80,6	7,3	12,1	100

Source : Dares, Pôle emploi.

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.



CHIFFRES CLÉS 2022

POLITIQUE DE L'EMPLOI



► Le site du ministère sur les dispositifs de politique de l'emploi.

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France	France métropolitaine	Poids (en %)	Évolution 2020 / 2019 (en %)	
	2020	2020	Île-de-France / France	Île-de-France	France métropolitaine
ENTRÉES EN EMPLOI MARCHAND AIDÉ					
Formation en alternance	139 515	609 281	22,9	-0,5	7,9
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats enregistrés au cours de l'année)	108 699	498 438	21,8	45,2	42,7
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats débutés au cours de l'année) <i>dont contrats de professionnalisation jeunes < 26 ans</i>	30 816 20 654	110 843 69 216	27,8 29,8	-52,8 -58,0	-48,5 -55,1
Insertion par l'activité économique*	13 584	<i>nd</i>	-	2,0	<i>nd</i>
Association intermédiaire (AI)	5 981	<i>nd</i>	-	0,3	<i>nd</i>
Entreprise d'insertion (EI)	2 146	<i>nd</i>	-	6,7	<i>nd</i>
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	2 407	<i>nd</i>	-	3,0	<i>nd</i>
Atelier et chantier d'insertion (ACI)	3 050	<i>nd</i>	-	1,7	<i>nd</i>
Emplois aidés dans le secteur marchand					
Contrats uniques d'insertion secteur marchand (CUI-CIE jeunes), hors avenants de reconduction**	242	1 913	12,7	<i>nd</i>	<i>dd</i>
ENTRÉES EN EMPLOI NON MARCHAND AIDÉ					
Formation en alternance					
Apprentis du secteur public	4 365	14 959	29,2	3,7	5,8
Emplois aidés dans le secteur non marchand					
Contrats uniques d'insertion secteur non marchand (CUI CAE) et parcours emploi compétences hors avenants de reconduction	3 541	34 390	10,3	-34,6	-24,5
ENTRÉES DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION					
Formation					
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi***	148 147	908 063	16,3	26,9	2,9
Nombre de salariés engagés en formation via le FNE Formation	208 320	421 317	49,4	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (EPIDE)	339	2 195	15,4	-25,2	-30,7
École de la 2 ^e Chance****	2 883	14 188	20,3	-15,2	-9,2
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES					
Accompagnement des jeunes en mission locale					
Garantie Jeunes	10 585	85 799	12,3	-10,9	-6,1
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	55 825	334 343	16,7	-2,3	3,9
ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle (entrées dans l'année)	8 478	34 629	24,5	38,1	11,5
Activité partielle (cumul salariés placés en activité partielle sur l'année)*****	10 429 775	35 724 545	29,2	<i>ns</i>	<i>ns</i>

(nd) : non disponible.

* Chiffres AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition en 2020.

Chiffre ACI : nombre de salariés en insertion ayant un premier contrat dans les ACI en 2020.

Chiffre EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2020.

** Dans le cadre de la mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1 solution », les CUI-CIE jeunes ont été mis en place au cours de l'été 2020. Ainsi les données comptabilisent les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les TH jusqu'à 30 ans inclus entrés en CUI-CIE en 2020. Cette définition est concordante avec la circulaire du 28 septembre 2020 sur les contrats aidés.

*** Source : base Brest 2020 / traitement Sese Drieets Île-de-France.

**** Les données nationales d'entrées en E2C concernent la France entière (et non la France métropolitaine).

***** L'activité partielle a été massivement mobilisée pour faire face aux effets économiques de la crise sanitaire et le calcul d'évolution 2019-2020 n'a pas de sens.

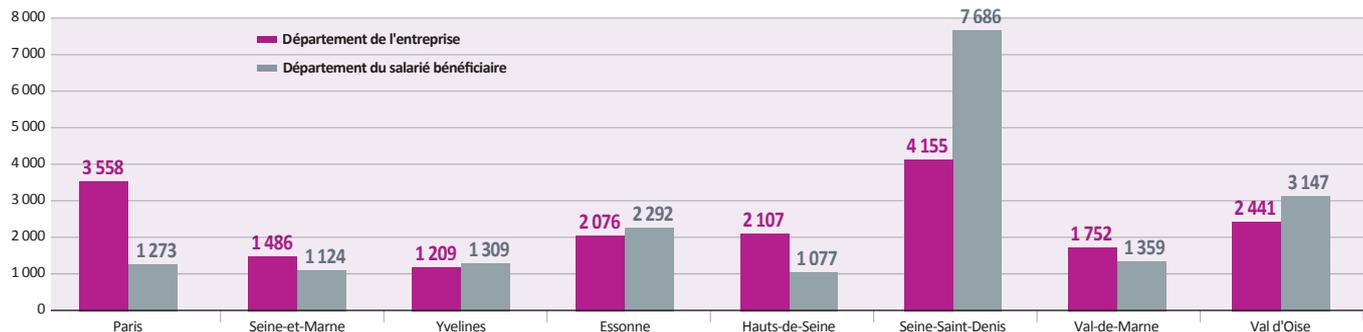
Les emplois francs

Nombre de demandes enregistrées et acceptées pour des emplois francs											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	Part de l'Île-de-France
Nombre de demandes acceptées entre avril 2018 et décembre 2021	1 273	1 124	1 309	2 292	1 077	7 686	1 359	3 147	19 267	63 060	30,6%
dont nombre de demandes acceptées en 2021	436	407	431	679	310	2 042	440	876	5 621	24 339	23,1%

Source : SISP - Pôle emploi extraction du 10/01/2022.

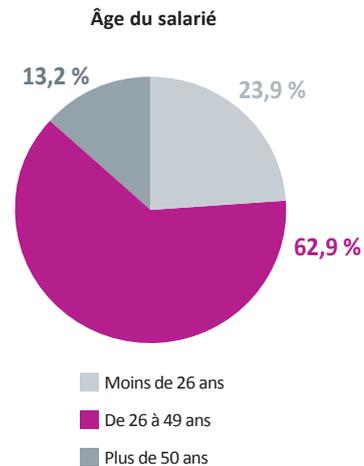
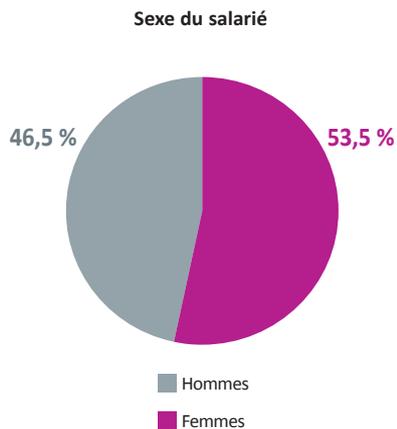
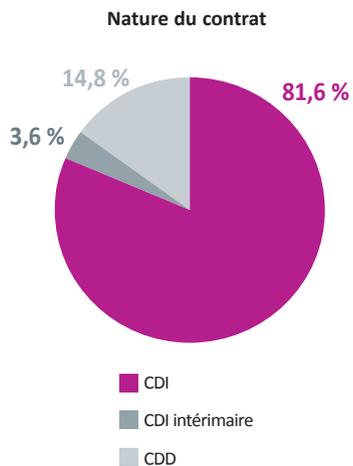
Le dispositif d'emploi franc, expérimenté depuis le 1^{er} avril 2018 et généralisé au 1^{er} janvier 2020, permet à une entreprise ou à une association de bénéficier d'une aide financière pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois d'un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ([voir p.72](#)).

Répartition des demandes d'aides acceptées selon le lieu de l'entreprise et du salarié entre avril 2018 et décembre 2021



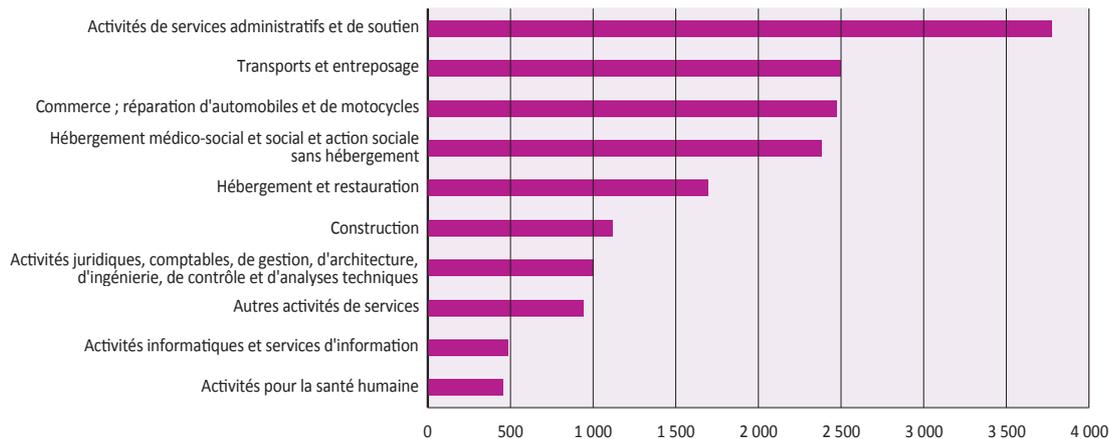
Source : SISP - Pôle emploi extraction du 10/01/2022.

Demandes d'aides "emplois francs" acceptées entre avril 2018 et décembre 2021



Demandes d'aides emplois francs acceptées **entre avril 2018 et décembre 2021**

Secteurs d'activité des entreprises



Source : SISF - Pôle emploi extraction du 10/01/2022.

Les emplois aidés

Les entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI - CAE) et en parcours emploi compétences (PEC), en 2020

Effectifs et %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	794	318	642	300	354	524	362	247	3 541	34 390
Femmes	48,4	66,0	61,1	72,7	60,7	77,9	81,8	67,6	64,7	71,2
Moins de 26 ans	25,6	27,0	18,2	32,0	24,6	24,6	21,8	28,3	24,5	30,8
50 ans et plus	25,8	23,3	18,2	20,0	21,8	13,7	20,2	17,0	20,3	19,8
Bénéficiaires de minima sociaux	40,4	43,1	66,8	28,7	33,1	30,5	29,3	32,8	40,6	31,3
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	<i>30,6</i>	<i>36,8</i>	<i>65,1</i>	<i>22,3</i>	<i>24,6</i>	<i>23,1</i>	<i>22,1</i>	<i>28,7</i>	34,0	24,7
Travailleurs handicapés	10,2	14,8	3,9	12,0	8,8	4,8	5,0	3,6	7,7	12,8
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	43,5	61,9	60,9	43,3	44,9	42,7	51,7	49,0	49,5	54,6
Inscrits à Pôle emploi	90,9	97,2	96,7	97,3	93,5	96,9	94,5	96,8	95,0	93,6
Inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus	40,7	20,1	14,6	32,3	34,7	34,2	27,6	33,2	30,0	36,4

Sources : Dares, ASP - données arrêtées au 31 octobre 2021 - Traitement Drieets Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en CUI - CAE / PEC **présents au 31 décembre 2020**

Effectifs au 31/12/2020

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	212	160	s	66	s	33	20	62	598	13 531
Départements & Région	14	199	175	101	0	104	0	60	653	1 507
Établissement scolaire	s	7	s	0	s	0	s	0	14	1 579
Association	610	140	279	223	213	511	343	193	2 512	25 324
Établissement sanitaire public	s	7	42	26	50	0	74	10	210	4 984
Autres établissements	303	25	212	10	197	54	37	20	858	2 448
TOTAL	1 144	538	746	426	468	702	476	345	4 845	49 373

Sources : Dares, ASP - données arrêtées au 31 octobre 2021 - Traitement Drieets Île-de-France.

s : secret statistique.

L'alternance

Les entrées en contrats de professionnalisation en 2020

Données d'avril 2021 selon le département de l'établissement employeur

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	12 263	1 634	1 767	1 496	7 103	2 912	2 168	1 473	30 816	110 843
Répartition par sexe										
Hommes	43,7	51,1	54,6	50,5	44,4	49,7	47,3	53,4	46,5	51,6
Femmes	56,3	48,9	45,4	49,5	55,6	50,3	52,7	46,6	53,5	48,4
Part des contrats avec salariés reconnus travailleurs handicapés	1,3	0,9	1,7	3,8	1,0	0,6	1,0	1,8	1,3	1,8
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,4	1,0	0,6	0,6	0,2	0,2	0,5	0,7	0,4	1,2
18-21 ans	23,4	34,8	25,2	28,9	22,3	25,9	27,2	26,3	24,8	28,6
22-25 ans	42,5	28,6	34,6	35,7	52,0	38,4	37,1	31,3	41,9	32,5
26-29 ans	11,4	9,9	10,6	10,1	10,2	11,1	10,4	9,3	10,7	10,1
30-44 ans	18,2	20,6	22,7	19,4	12,8	19,3	19,8	23,2	17,9	21,4
45 ans et plus	4,1	5,1	6,3	5,2	2,5	5,1	5,0	9,1	4,4	6,2
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau bac + 3 et plus	38,7	15,7	30,2	23,5	55,0	28,9	31,3	22,3	37,8	26,1
Niveau bac + 2	12,7	13,4	20,0	14,3	13,6	11,9	12,7	12,7	13,4	16,9
Niveau baccalauréat	26,7	31,2	28,1	31,9	19,8	30,8	30,3	29,1	26,4	29,0
Niveau CAP ou sans diplôme	22,0	39,7	21,7	30,3	11,5	28,4	25,7	35,9	22,4	28,0
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	66,6	51,9	67,2	62,2	75,8	68,7	63,9	69,3	67,9	59,5
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	11,3	24,6	13,1	14,5	4,2	10,0	12,1	18,1	10,9	18,4
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	22,1	23,6	19,7	23,3	20,0	21,3	24,0	12,6	21,2	22,1
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	21,7	9,7	14,8	7,1	5,5	10,9	11,5	8,0	13,8	13,6
Contrat à durée déterminée	77,8	89,1	82,4	90,7	94,0	87,8	87,6	89,7	85,2	83,2
Intérim	0,5	1,2	2,8	2,3	0,5	1,3	0,9	2,3	1,0	3,2

Source : Extrapro, Dares / Driettes Île-de-France.

Les entrées en contrats de professionnalisation en 2020

Données d'avril 2021 selon le département de l'établissement employeur										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7
Industrie	2,1	6,3	5,7	5,8	7,8	6,0	5,3	4,7	4,7	12,7
Construction	0,8	8,7	7,3	5,3	3,0	3,3	3,5	5,2	3,0	5,4
Commerce	14,4	34,6	20,0	30,9	14,4	24,9	30,7	25,4	19,3	21,5
Transports, entreposage	15,9	10,2	7,5	10,5	3,2	12,1	9,8	12,0	10,9	6,8
Hébergement restauration	2,6	2,0	1,8	1,2	1,3	0,9	0,5	1,4	1,8	2,5
Information et communication	11,6	1,1	5,6	7,1	14,1	4,7	3,6	8,3	9,7	5,7
Activités financières et d'assurance	6,8	2,6	6,5	2,3	8,7	3,9	5,2	1,9	6,2	5,0
Activités immobilières	2,0	0,9	0,7	1,1	1,8	0,7	1,7	1,5	1,6	1,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	26,5	14,2	28,8	24,1	35,8	28,4	20,5	23,7	27,6	25,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11,9	11,2	11,8	8,7	7,2	12,2	14,2	12,6	10,8	9,0
Autres activités de services	5,3	8,1	4,3	3,0	2,7	2,8	5,0	3,1	4,3	3,9
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	30,4	26,6	31,4	25,6	18,6	25,9	34,0	29,7	27,1	nd
De 20 à 49 salariés	12,5	12,8	12,4	12,1	10,6	18,9	14,2	10,4	12,7	nd
De 50 à 99 salariés	9,7	13,2	9,9	20,5	9,6	12,2	7,8	14,5	10,7	nd
De 100 à 249 salariés	13,1	21,7	14,7	11,6	14,2	12,8	10,7	17,0	13,8	nd
250 salariés et plus	31,3	24,4	25,7	28,8	44,6	28,0	32,2	27,3	33,1	nd
non déterminé	3,0	1,1	5,8	1,4	2,5	2,2	1,1	1,1	2,6	nd
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Extrapro, Dares, Driets Île-de-France.

* Estimations Driets Île-de-France.

nd : non disponible

Les contrats d'apprentissage en 2020

Données de janvier 2022 selon le département de l'établissement employeur

Effectifs et %										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de contrats débutés	36 018	8 188	10 870	8 054	22 953	10 674	9 094	7 213	113 064	513 397
Répartition par sexe										
Hommes	44,5	59,0	58,3	57,4	49,0	53,4	53,5	58,2	51,2	59,2
Femmes	55,5	41,0	41,7	42,6	51,0	46,6	46,5	41,8	48,8	40,8
Part des contrats avec apprentis reconnus travailleurs handicapés	1,0	0,8	0,7	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	1,3
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	4,7	22,7	14,9	14,0	4,1	7,9	9,2	15,8	8,9	21,9
18-20 ans	25,9	40,9	36,3	38,9	24,7	32,3	32,6	41,2	30,8	37,5
21-25 ans	60,8	32,0	42,6	41,5	62,1	51,5	50,3	36,1	52,5	35,1
26-29 ans	8,0	4,1	5,7	5,4	8,5	7,8	7,4	5,6	7,2	4,9
30 ans et plus	0,6	0,4	0,4	0,2	0,5	0,6	0,5	1,4	0,6	0,6
Répartition par niveau de diplôme préparé										
Mention complémentaire	1,0	1,1	0,8	0,9	0,5	0,5	1,1	1,2	0,8	1,7
Master professionnel*	40,6	14,0	28,4	24,1	50,8	31,3	30,7	16,0	35,2	17,6
Licence professionnelle*	25,1	19,2	18,5	22,9	22,0	21,8	22,5	18,9	22,3	17,7
BTS, DUT*	17,2	27,3	22,3	24,1	14,2	22,8	21,5	25,3	19,7	21,2
Baccalauréat professionnel*	7,3	16,8	14,0	13,4	5,7	10,1	10,8	19,7	10,1	16,3
CAP*	8,8	21,5	16,0	14,6	6,8	13,5	13,4	18,8	11,9	25,5

Source : SIA-Dares, Driets Île-de-France.

* ou diplôme équivalent.

Les contrats d'apprentissage en 2020

Données janvier 2022

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture sylviculture pêche	0,2	1,5	0,5	0,3	0,0	0,1	0,1	0,3	0,3	2,8
Industrie	5,0	14,4	19,7	13,7	12,6	10,5	9,7	11,9	10,6	16,0
Construction	1,9	14,0	9,3	10,2	5,4	10,0	10,5	10,9	6,8	12,4
Commerce	14,3	26,3	20,8	21,4	13,8	19,3	22,7	23,4	17,9	21,7
Transports, entreposage	3,6	5,6	2,4	4,1	3,2	12,1	5,9	5,9	4,7	3,1
Hébergement restauration	5,9	5,7	5,2	3,7	2,5	2,6	2,8	4,9	4,4	6,3
Information et communication	13,1	2,9	5,7	4,7	13,1	6,7	5,6	4,1	9,3	4,2
Activités financières et d'assurance	11,4	2,9	3,6	3,4	13,0	6,4	7,3	2,3	8,4	4,2
Activités immobilières	3,9	2,2	2,0	2,4	2,9	1,8	2,9	1,9	2,9	2,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	22,3	11,5	15,1	19,7	24,4	15,9	17,4	19,6	19,9	13,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11,4	5,6	8,8	8,2	5,1	9,4	8,2	7,3	8,5	7,1
Autres activités de services	7,0	7,4	6,9	8,1	3,9	5,2	7,0	7,4	6,3	7,0
Répartition par taille de l'établissement employeur *										
Moins de 20 salariés	52,0	61,1	50,3	50,6	29,3	42,2	49,2	57,6	46,9	nd
De 20 à 49 salariés	11,7	11,9	10,2	12,8	10,1	11,4	10,7	12,9	11,3	nd
De 50 à 99 salariés	7,6	8,0	6,9	8,4	7,9	7,6	7,8	11,7	7,9	nd
De 100 à 249 salariés	8,5	7,4	9,5	10,1	11,8	10,4	6,7	5,7	9,2	nd
250 salariés et plus	17,3	10,6	21,9	16,5	38,5	26,1	24,5	11,2	22,6	nd
Non déterminé	3,0	1,0	1,2	1,6	2,4	2,3	1,1	0,8	2,1	nd

Source : SIA-Dares, Driets Île-de-France.

* Contrats du secteur privé uniquement.

nd : non disponible.

La formation professionnelle

Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi en 2020

Lieu de résidence des stagiaires. Effectifs et %										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	25 631	17 097	15 377	15 246	16 484	25 150	16 394	16 746	148 147	908 063
<i>Part des inscrits à Pôle Emploi</i>	89,1	85,8	86,2	85,7	89,7	82,2	86,1	82,3	85,9	86,6
Répartition par sexe										
Hommes	47,4	52,7	53,2	53,1	48,1	53,0	50,4	51,1	51,0	50,8
Femmes	52,6	47,3	46,8	46,9	51,9	47,0	49,6	48,9	49,0	49,1
Répartition par âge										
Moins de 26 ans	16,6	24,8	21,9	22,5	17,5	26,8	22,1	24,2	22,0	24,6
Entre 26 et 44 ans	59,4	53,7	54,8	56,0	57,4	53,2	56,2	54,6	55,7	51,3
45 ans ou plus	24,0	21,5	23,3	21,5	25,1	20,1	21,8	21,2	22,3	24,1
Travailleurs handicapés	5,6	7,2	4,9	6,5	4,4	4,8	4,8	5,6	5,4	10,2
Répartition par niveau de diplôme										
Pas de diplôme obtenu (niveau VI ou bac non obtenu)*	12,6	16,4	16,9	16,6	12,5	20,0	15,8	18,1	16,1	13,9
BEP ou BEPC ou CAP (niveau Vbis et V)	16,1	31,4	26,1	28,0	20,0	28,1	23,6	29,0	24,9	34,9
Bac et plus (niveau IV, niveau III, II et I)	68,4	49,3	54,4	52,0	65,2	47,9	57,1	49,8	55,9	47,9
<i>Non renseigné</i>	3,0	2,9	2,5	3,3	2,3	4,0	3,4	3,1	3,1	3,3
Répartition par durée de la formation										
Moins de 3 mois	53,6	52,9	52,5	53,9	53,3	54,1	53,0	55,1	53,6	51,8
De 3 à 6 mois	20,2	18,8	21,0	19,7	19,3	20,2	20,1	18,2	19,7	22,8
De 6 à 12 mois	19,7	22,2	20,7	20,5	20,2	20,7	20,6	20,8	20,6	20,6
12 mois et plus	6,5	6,0	5,8	5,8	7,3	5,0	6,3	5,9	6,1	4,8

Source : base Brest 2020, traitement Sese Drieets Île-de-France.

* La qualification des demandeurs d'emploi étant plus élevée en Île-de-France, ceux ayant un niveau IV (bac) mais qui n'ont pas obtenu leur diplôme sont intégrés à la catégorie « pas de diplôme obtenu », selon la nomenclature retenue pour la mise en œuvre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Lecture : dans le département de Seine-Saint-Denis, 25 150 entrées en formation sont dénombrées en 2020 dont 53 % concernent des hommes et 47 % des femmes.

Les formations suivies par les stagiaires **par commanditaire de la formation**

Lieu de résidence des stagiaires Effectifs et %	État	Conseil régional	Pôle Emploi	POEC ⁽¹⁾	Opcos	CPF autonome ⁽²⁾	Stagiaires	Autres ⁽³⁾	Ensemble
Île-de-France	2 874	38 240	36 020	5 339	722	60 902	2 412	1 638	148 147
	1,9	25,8	24,3	3,6	0,5	41,1	1,6	1,1	100
Autres régions	9 664	286 402	236 570	25 947	632	174 167	12 547	13 987	759 916
	1,3	37,7	31,1	3,4	0,1	22,9	1,7	1,8	100
France métropolitaine	12 538	324 642	272 590	31 286	1 354	235 069	14 959	15 625	908 063
	1,4	35,8	30,0	3,4	0,1	25,9	1,6	1,7	100

Source : base Brest 2020, traitement Sese Drieets Île-de-France.

(1) Les préparations opérationnelles à l'emploi (POE) collectives sont commandées conjointement par Pôle emploi et les Opcos.

(2) Entrants en formation CPF du champ Brest. Il s'agit principalement de demandeurs d'emploi car avec la mise en place du Parcours d'Achat Direct (PAD) en 2020, les chômeurs non-inscrits à Pôle emploi ne sont plus tous identifiés.

(3) Les financements classés « autres » sont essentiellement des financements de l'Agefiph et de collectivités territoriales autres que les régions.

Lecture : le Conseil Régional d'Île-de-France a financé 38 240 entrées de stagiaires en formation pour 2020, soit 25,8 % de l'ensemble des stagiaires financés en Île-de-France.

Les caractéristiques du FNE (Fonds national de l'emploi) - Formation en Île-de-France

Effectif											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Autres départements ⁽¹⁾	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de salariés engagés	48 660	10 502	16 236	6 486	35 669	17 406	8 369	18 509	46 483	208 320	421 317
Nombre d'établissements	3 413	511	521	373	1 498	515	441	433	2 934	10 638	32 482
Montant FNE engagé (€)	39 604 312	8 337 357	10 284 626	4 470 523	34 392 186	10 284 197	5 006 735	15 582 273	16 074 460	144 036 668	286 466 573
<i>Montant moyen</i>	814	794	633	689	964	591	598	842	346	691	680
Nombre d'heures de formation engagées	1 007 625	195 874	230 318	97 247	876 843	265 697	127 005	387 305	553 962	3 741 876	7 519 040
<i>Durée moyenne (heures)</i>	21	19	14	15	25	15	15	21	12	18	18

Source : reporting final OPCO/DGEFP du 31 mars 2021, traitement Sese Drieets.

Champ : entreprises ayant passé une convention FNE-Formation rattachée à l'Île-de-France en 2020.

(1) Des établissements situés hors Île-de-France peuvent être financés au titre d'une convention signée en Île-de-France.

Lecture : en Seine-Saint-Denis, 515 établissements ont mobilisé le FNE-Formation en 2020, pour engager en formation 17 406 salariés, pour un coût moyen de 591 euros et une durée moyenne de 15 heures.

Le FNE-Formation a pour objet initial la mise en oeuvre de mesures de formation professionnelle visant à faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations consécutives aux mutations économiques et à favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en lien avec l'évolution technique des emplois ou des conditions de production.

Dans le cadre du Plan de relance, et afin de faire face à la crise COVID-19, le dispositif a été renforcé temporairement à partir de mars 2020 afin de répondre aux besoins des entreprises ayant placé une partie ou tous leurs salariés en activité partielle (AP) ou en activité partielle longue durée (APLD) (*Instructions du 9 avril 2020 et du 9 novembre 2020*).

Les caractéristiques des salariés engagés en formation dans le cadre d'un financement FNE

Effectif et %											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Autres départements ⁽¹⁾	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de salariés engagés	48 660	10 502	16 236	6 486	35 669	17 406	8 369	18 509	46 483	208 320	421 317
Hommes	55,5	47,7	50,9	64,5	58,9	53,6	57,4	51,4	47,2	53,2	56,1
Femmes	44,5	52,3	49,1	35,5	40,9	46,4	42,6	48,6	52,8	46,8	43,8
Cadres	22,1	12,2	12,4	8,3	10,9	11,7	6,3	7,9	5,7	33,3	30,0
Techniciens et agents de maîtrise	64,0	72,1	71,3	69,6	69,3	75,0	73,9	71,2	72,1	13,4	17,4
Employés et ouvriers	13,7	15,7	16,2	22,0	19,8	13,3	19,8	20,9	22,2	48,2	42,9
- 26 ans	12,0	35,8	26,6	60,8	40,7	64,0	18,4	31,5	12,6	12,7	11,4
de 26 à 50 ans	10,7	11,7	21,0	12,8	11,5	17,6	14,6	12,7	13,0	70,6	70,8
+ 50 ans	66,4	47,6	47,0	24,7	39,8	17,5	63,9	52,9	70,4	16,6	17,8

Source : reporting final OPCO/DGEFP du 31 mars 2021, traitement Sese Driets.

Champ : entreprises ayant passé une convention FNE-Formation rattachée à l'Île-de-France en 2020.

(1) Des établissements situés hors Île-de-France peuvent être financés au titre d'une convention signée en Île-de-France.

Lecture : en Seine-Saint-Denis, parmi les 17 406 salariés engagés en formation dans le cadre du FNE-Formation en 2020, 64 % ont moins de 26 ans.

Les principaux secteurs d'appartenance des salariés en formation dans le cadre d'un financement FNE

Code APE	Secteur d'activité	Nombre de salariés engagés	Part (%)	Part cumulée (%)
5610A	Restauration traditionnelle	30 085	14,4	14,4
8010Z	Activités de sécurité privée	16 018	7,7	22,1
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	12 038	5,8	27,9
7112B	Ingénierie, études techniques	10 537	5,1	33,0
5223Z	Services auxiliaires des transports aériens	10 448	5,0	38,0
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	10 314	5,0	42,9
5110Z	Transports aériens de passagers	8 732	4,2	47,1
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	7 354	3,5	50,7

Source : reporting final OPCO/DGEFP du 31 mars 2021, traitement Sese Drieets.

Champ : entreprises ayant passé une convention FNE-Formation rattachée à l'Île-de-France en 2020.

Lecture : en Île-de-France, 16 018 salariés engagés en formation dans le cadre du FNE-Formation en 2020 travaillent dans le secteur de la sécurité privée ; ils représentent 7,7 % de l'ensemble des salariés de la région ayant bénéficié du dispositif.

Les taux de recours au compte personnel de formation (CPF autonome) par les actifs en Île-de-France

Effectif et %										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Entrées en formation CPF en 2020	46 279	27 211	25 365	25 439	35 379	41 045	29 835	27 523	258 076	843 121
Population active en 2018	1 181 628	697 844	699 187	632 217	839 600	778 946	697 177	598 944	6 125 543	30 777 802
« Taux de recours » au CPF	3,9	3,9	3,6	4,0	4,2	5,3	4,3	4,6	4,2	2,7

Sources : Caisse des Dépôts, SI-CPF, extraction juillet 2021 ; Insee, recensement de la population 2018 ; traitement Dares.

Champ : entrants en formation CPF de moins de 65 ans ; France hors Mayotte et TOM.

Le « taux de recours » est estimé par le rapport entre le nombre d'entrées en formation en CPF et la population active.

Lecture : 5,3 % de la population active du département de la Seine-Saint-Denis âgée de moins de 65 ans a eu recours au CPF pour financer une formation en 2020.

Le compte personnel de formation (CPF) institué par la loi du 5 mars 2014 vise à favoriser l'accès de son titulaire à la formation professionnelle tout au long de sa vie. La loi du 5 septembre 2018 a cherché à renforcer cette capacité en ouvrant plus largement les formations accessibles et en monétisant des droits accumulés jusque-là en heures.

Suite à ce texte, le « parcours achat direct » (PAD) est mis en place à compter du 25 novembre 2019. Il s'agit d'un nouveau mode d'inscription et de paiement des formations CPF. Le CPF devient « mon compte formation », une application mobile et un portail numérique où les salariés du privé, les indépendants et les chômeurs peuvent s'inscrire, directement et sans aucun intermédiaire, à une formation parmi l'offre éligible.

Le nombre d'individus ayant réalisé au moins une formation CPF dans l'année

Effectif et %									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Total Île-de-France
Nb individus ayant fait au moins une fois une formation CPF en 2019	31 777	8 665	9 240	8 442	26 128	12 028	9 935	7 952	114 167
Nb individus ayant fait au moins une fois une formation CPF en 2020	46 279	27 211	25 365	25 439	35 379	41 045	29 835	27 523	258 076
Coefficient multiplicateur 2019/2020	1,5	3,1	2,7	3,0	1,4	3,4	3,0	3,5	2,3

Source : Caisse des Dépôts, SI-CPF, extraction juillet 2021.

Champ : entrants en formation CPF de moins de 65 ans ; France hors TOM.

Lecture : le nombre d'entrants en formation CPF résidant en Seine-Saint-Denis a été multiplié par 3,4 entre 2019 et 2020.

Peuvent être éligibles au CPF les formations suivantes :

- une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- une attestation de validation de bloc de compétences faisant partie d'une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- une certification ou une habilitation enregistrée dans le répertoire spécifique (RS), dont la certification relative au socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) ;
- les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) mentionnées au 3° de l'article L.6313-1 ;
- le bilan de compétences ;
- les actions de formation dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises mentionnées ayant pour objet de réaliser leur projet de création ou de reprise d'entreprise et pérenniser l'activité de celle-ci ;
- la préparation de l'épreuve théorique du Code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger (permis B) et du groupe lourd.

Le CPF s'adresse à :

- toutes les personnes de 16 ans et plus
- par dérogation, les jeunes de 15 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage, sont également concernés
- le Compte personnel de formation (CPF) est fermé à la date à laquelle son titulaire a fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, par exception au titre des activités bénévoles et de volontariat que le salarié exerce. Dès 65 ans, le compte CPF est automatiquement fermé pour les salariés ayant liquidé leurs droits à la retraite et n'ayant pas repris d'activité salariée.

Depuis 2020, les salariés ayant effectué une durée de travail supérieure ou égale à la moitié de la durée légale ou conventionnelle du travail sur l'ensemble de l'année 2019 ont acquis 500 euros par an pour se former (plafonné à 5 000 euros).

Pour les salariés peu ou pas qualifiés qui n'auraient pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme classé au niveau 3 (CAP, BEP), le montant annuel du crédit CPF est majoré à 800 euros (plafonné à 8 000 euros).

Les diplômés aux professions sociales en 2020

Diplômes*	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de diplômés	% de diplômés
DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale)	15	14	8	53 %
DEAF (Diplôme d'État d'Assistant Familial)	177	172	164	93 %
DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique)	10	7	4	40 %
DEAES** (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)	1 335	1 291	1 157	87 %
DEAES certificat de spécialité complémentaire	16	14	13	81 %
TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale)	66	64	62	94 %
DEASS (assistant de service social)	513	499	458	89 %
DEEJE (éducateur de jeunes enfants)	1 099	1 078	848	77 %
CAFERUIS (cadre intermédiaire)	549	548	491	89 %
DEMF (médiation familiale)	62	62	56	90 %
DEIS (ingénierie sociale)	65	61	52	80 %
Total général	3 907	3 810	3 313	85 %

Source : Drieets Île-de-France, département certification.

* Voie directe et VAE (validation des acquis de l'expérience).

** Le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique), en plus d'englober la profession d'Auxiliaire de Vie Scolaire, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre.

Les diplômés aux professions sanitaires en 2020

Diplômes*	Nombre de candidats inscrits	Nombre de diplômés	Nombre de non admis	% de diplômés
DEAS (aide soignant)	3 543	2 927	616	82,6 %
DEAP (auxiliaire puériculture)	2 471	2 141	275	86,6 %
DPPH (prép.pharmacie hospit.)	95	60	35	63,2 %
DE Ambulancier	419	398	21	95,0 %
DEI (diplôme d'État d'infirmier)	5 454	5 160	294	94,6 %
DE IADE (infirmier anesthésiste)	132	132	-	100,0 %
DE IBODE (infirmiers bloc opératoire)	137	98	39	71,5 %
DE Puéricultrice	279	261	18	93,5 %
DE Cadre de Santé	283	281	2	99,3 %
Commission infirmiers secteur psychiatrique	-	-	-	-
DE Ergothérapeute	174	154	20	88,5 %
DE Pédicure-Podologue	226	225	1	99,6 %
DE Masseur-kiné	722	699	23	96,8 %
DE Manipulateur Radio	114	113	1	99,1 %
DE Technicien laboratoire	-	-	-	-
DE Psychomotricien	438	430	8	98,2 %
Total paramédical	14 487	13 079	1 353	90,3 %

Source : Drieets Île-de-France, département certification.

* Voie directe et VAE (validation des acquis de l'expérience).

Les missions locales

Les Missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2020, le territoire francilien était couvert par 70 missions locales.

Les jeunes suivis, en 2020

Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de missions locales	1	12	8	9	9	14	11	6	70
Nombre de jeunes en premier accueil	8 632	8 854	6 550	7 842	6 104	12 023	8 667	8 024	66 696
Jeunes entrés en PACEA (entrées initiales) ⁽¹⁾	6 035	7 630	5 985	6 473	5 011	11 693	6 204	6 794	55 825
Jeunes entrés en Garantie Jeunes ⁽²⁾	1 268	1 315	771	1 297	832	2 457	1 251	1 394	10 585
Nombre de jeunes accompagnés⁽³⁾	20 591	20 510	17 907	21 548	14 906	34 493	21 171	20 984	172 110
Répartition par sexe									
Hommes	58,4	52,3	53,6	52,1	57,1	53,0	54,0	52,3	53,9
Femmes	41,6	47,7	46,4	47,9	42,9	47,0	46,0	47,7	46,1
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	5,3	10,3	7,4	7,3	6,6	5,7	6,5	7,3	7,0
18-21 ans	48,8	54,0	49,8	48,8	48,5	51,5	50,5	50,1	50,4
22-25 ans	44,9	35,5	41,8	42,7	43,2	41,4	42,2	41,9	41,6
26 ans et plus	0,9	0,3	1,0	1,1	1,7	1,3	0,7	0,7	1,0
Répartition par niveau scolaire⁽⁴⁾ à l'entrée									
Niveau bac+2 minimum	13,6	9,4	11,4	10,5	13,7	8,9	10,5	9,1	10,6
Niveau baccalauréat	40,9	47,3	44,7	45,5	47,4	49,1	47,0	48,1	46,5
Niveau CAP/BEP	21,6	25,9	23,6	24,1	21,1	21,9	23,3	22,9	23,0
Sans diplôme	23,9	17,4	20,3	19,9	17,8	20,1	19,2	19,9	19,9

Source : I-milo janvier 2022.

(1) Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis 2017. Ce cadre d'accompagnement s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement. Il est précédé d'un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune qui permet d'identifier la situation, les besoins ou les attentes du jeune. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une période maximale de 24 mois consécutifs. Il ouvre droit à une allocation ponctuelle selon la situation et les besoins du jeune, qui ne peut pas excéder le montant mensuel du RSA hors forfait logement.

(2) La Garantie jeunes est un dispositif créé fin 2013 pour offrir un accompagnement renforcé aux jeunes de moins de 26 ans en risque d'exclusion sociale. Depuis 2017, la GJ constitue l'une des phases du PACEA, mise en œuvre selon le profil et les besoins du jeune. La Garantie Jeunes s'adresse prioritairement aux jeunes de 18-25 ans, qui ne sont « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » (NEET) et qui sont en situation de grande précarité. La garantie jeunes se compose à la fois d'une garantie à une première expérience professionnelle et d'une garantie de ressources en tant qu'appui de l'accompagnement. L'accompagnement se déroule sur une période d'un an renouvelable par tranche de 6 mois.

(3) Jeunes accompagnés : jeunes ayant bénéficié, au cours des douze derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un évènement au sein du réseau des missions locales, de type entretien individuel, information collective ou atelier.

(4) Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplôme ait été obtenu ou non.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans les départements, en 2020

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	13	7	5	6	9	5	5	10	60
Entreprise d'Insertion (EI)	37	13	17	12	30	32	14	13	168
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	7	4	4	3	5	8	5	5	41
Porteurs d'Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	36	16	11	22	16	42	20	22	185
Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Total	95	40	37	43	60	87	44	50	456

Source : ASP Extranet IAE.

Salariés en insertion dans les SIAE*, en 2020

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	2 206	1 571	1 744	1 655	1 464	626	653	1 017	10 936
Entreprise d'Insertion (EI)	894	410	661	223	793	964	331	135	4 411
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	793	383	207	575	707	1 163	412	257	4 497
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	1 499	892	583	851	587	1 208	655	765	7 040
Total	5 392	3 256	3 195	3 304	3 551	3 961	2 051	2 174	26 884

Source : AI-EI-ETTI - Drieets-DDETS - Données Bilans SIAE 2019 / ACI : ASP.

* Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE :

- AI et ETTI : personnes mises à disposition au moins une fois en 2020.
- EI : salariés en CDDI en 2020.
- ACI : personnes en contrats aidés présentes sur le chantier durant 2020.

Salariés en équivalent temps plein d'insertion (ETP)*, en 2020

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	466	217	202	267	246	123	156	218	1 895
Entreprise d'Insertion (EI)	464	201	331	105	416	470	176	63	2 226
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	315	122	72	179	252	364	149	81	1 533
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	541	339	150	330	240	492	243	298	2 633
Total	1 786	879	755	880	1 154	1 450	723	661	8 288

Source : tableaux de gestion Drieets-DDETS d'Île-de-France.

* Calcul des ETP : dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion. Dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures. Dans les ETTI, un ETP est égal à 1 600 heures. Dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

Salariés en insertion embauchés par les SIAE, en 2020

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 101	833	1 214	915	793	387	384	354	5 981
Entreprise d'Insertion (EI)	441	206	316	132	397	416	174	64	2 146
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	357	189	91	317	386	706	208	153	2 407
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	661	357	284	392	278	485	255	338	3 050
Total	2 560	1 585	1 905	1 756	1 854	1 994	1 021	909	13 584

Source : ASP Extranet IAE.



► Synthèse thématique n°77, La dynamique de l'insertion par l'Activité Économique : les évolutions entre 2010 et 2015.

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE*, en 2020

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	33,8	50,0	41,0	49,8	26,7	34,4	39,0	49,3	39,4
Seniors (50 ans et plus)	20,9	14,6	11,7	13,3	20,1	18,7	18,0	19,6	17,4
Jeunes (moins de 26 ans)	9,7	9,7	28,2	15,6	12,7	18,4	16,8	14,3	15,2
Sans emploi depuis plus de 2 ans*	37,5	40,0	25,8	36,5	36,9	36,7	46,6	34,2	36,7
Bénéficiaires du RSA	34,6	44,4	21,9	32,6	29,0	28,2	32,0	27,0	31,5
Bénéficiaires de l'ASS	2,5	3,3	2,1	2,8	2,6	3,3	3,6	1,8	2,8
Bénéficiaires de l'AAH	2,0	1,5	1,0	1,8	1,5	1,2	1,1	0,4	1,4
Total	5 392	3 256	3 195	3 304	3 551	3 961	2 051	2 174	26 884

Source : ASP Extranet IAE.

* Le changement de source induit une forte baisse de cet indicateur : la définition est différente, ainsi que le taux de remplissage de cet item.

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE*, en 2020

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	19,8	16,4	26,9	24,4	24,5	24,4	25,4	28,1	23,0
Emploi de transition	12,2	15,2	8,6	12,8	11,4	8,0	12,6	8,8	11,3
Sorties positives	24,6	21,5	27,5	24,7	26,1	21,1	24,2	21,5	23,9
Autres sorties	43,4	46,9	36,9	38,2	38,0	46,5	37,7	41,6	41,7
Nombre total de sorties prises en compte	1 455	787	639	697	797	939	586	498	6 398

Source : ASP Extranet IAE.

* Les chiffres produits sur les sorties de 2020 ne sont pas directement comparables à ceux de 2019. En effet, toutes les autres sorties sont prises en compte ici, alors qu'en 2019 et auparavant les sorties liées à une longue maladie, un déménagement, etc. étaient exclues du calcul des sorties.

- Et et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure.

- ETTI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs.

- AI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Les entreprises adaptées (EA)

Les entreprises adaptées par département en 2021⁽¹⁾

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'établissements (EA)	14	7	11	7	23	14	12	11	99
Nombre d'ETP financés (minimum - maximum) ⁽²⁾	536,6 - 557,5	110 - 114,2	253,3 - 263,1	60,6 - 62,9	476,2 - 494,7	508 - 527,8	167,5 - 183,2	279,8 - 290,7	2391,8 - 2484,9
Enveloppe financière socle des aides ⁽³⁾	22,4 %	4,6 %	10,6 %	2,5 %	19,9 %	21,2 %	7,0 %	11,7 %	100 %

Source : Drieets Île-de-France département Solidarités Emploi 2021.

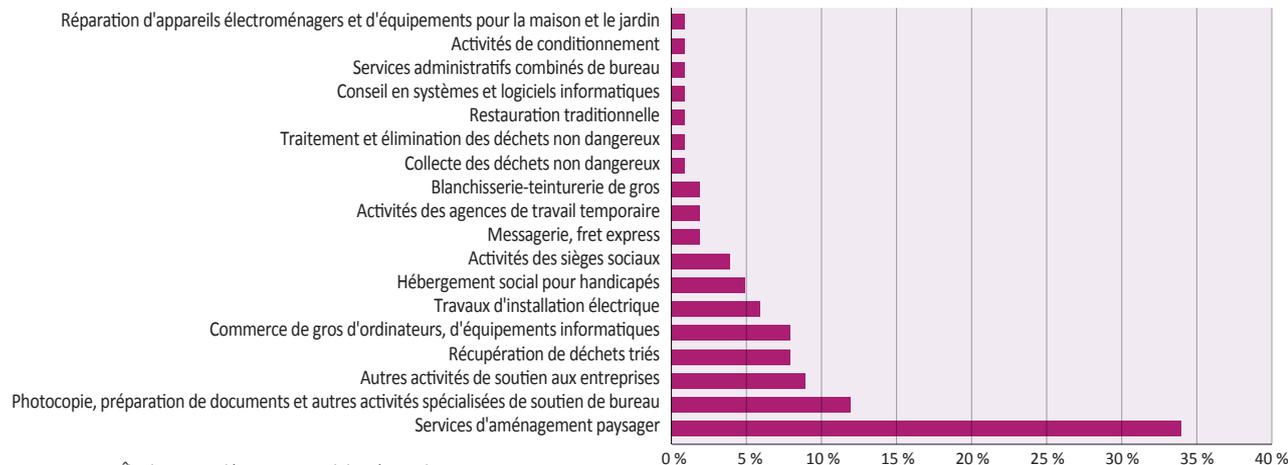
(1) Le nouveau cadre de référence est défini par l'instruction n°DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019.

(2) Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) financés peut varier en fonction de l'âge des travailleurs handicapés.

(3) Hors expérimentations en cours.

À noter : la répartition interdépartementale des ETP a fortement évolué en 2021, comparé à 2020, en raison d'une modification de définition : dans le cas de filiales, les ETP sont dorénavant rattachés au siège de l'entreprise.

Répartition des entreprises adaptées par secteur d'activité (NAF 88), en %



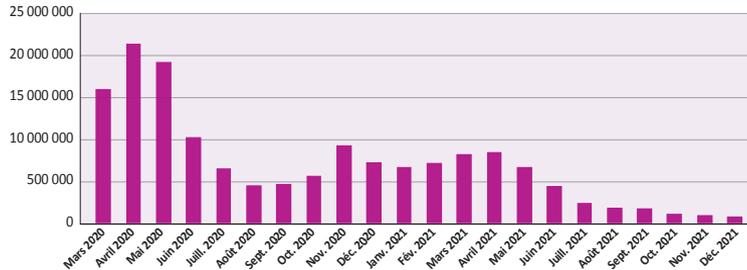
Source : Drieets Île-de-France département Solidarités Emploi 2021.



► Chômage partiel ou technique (activité partielle) : démarches de l'employeur

L'activité partielle

Les effectifs indemnisés par l'activité partielle **entre mars 2020 et décembre 2021**



Source : Dares.

Activité partielle / chômage partiel, extraction avril 2022.

Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

Activité partielle / chômage partiel.

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. Les indicateurs présentés sur l'activité partielle concernent les demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation (DI).

Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. Ces données sont issues du système d'information APART.

Les résultats incluent l'activité partielle de longue durée (APLD, depuis juillet 2020) ainsi que l'aide exceptionnelle aux congés payés en janvier février et mars 2021.

L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Évolution des heures indemnisées **entre mars 2020 et décembre 2021 (cumul trimestriel)**

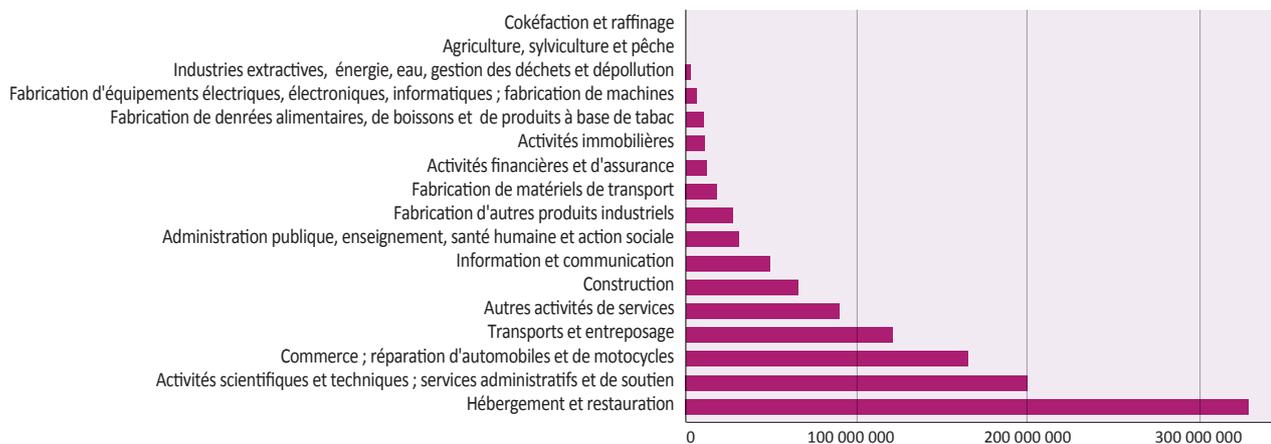


Source : Dares.

Activité partielle / chômage partiel, extraction avril 2022.

Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

Ensemble des heures indemnisées par secteur (A17) sur la période de mars 2020 à décembre 2021



Source : Dares.

Activité partielle / chômage partiel, extraction avril 2022.

Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

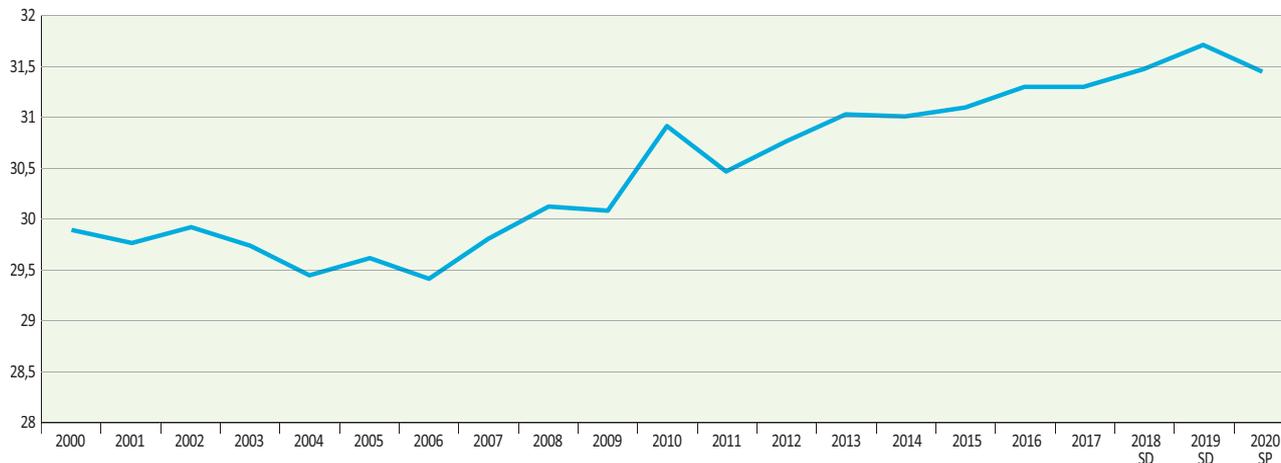


CHIFFRES
CLÉS
2022

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Produit Intérieur Brut (PIB)

PIB valeur de l'Île-de-France, par rapport à celui de France métropolitaine (en %)



Source : Insee - Comptes régionaux, estimations de population.

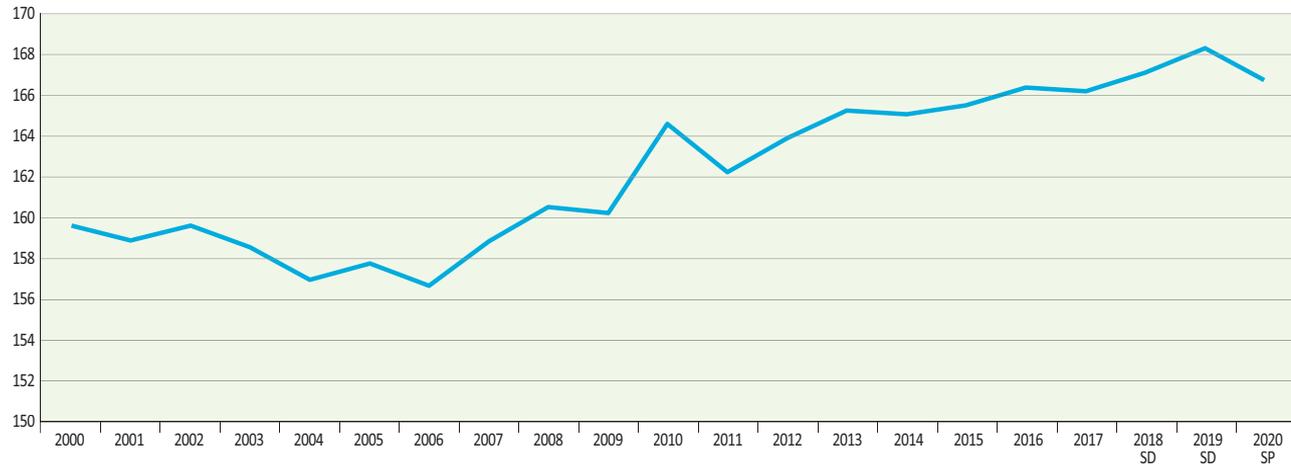
Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2020 sont en base 2014. Les données 2018 et 2019 sont semi-définitives, celles de 2020 sont provisoires.

À partir de l'exercice 2008 a été mis en place un nouveau dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (ESANE). Ce changement de dispositif génère des ruptures de niveau des résultats produits, le passage entre les années 2007 et 2008 peut présenter des évolutions chaotiques inhérentes à l'évolution de cette source.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays.

Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

PIB valeur par habitant de l'Île-de-France, par rapport à celui de France métropolitaine (en %)



Source : Insee - Comptes régionaux, estimations de population.

Le **PIB par habitant** est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2020 sont en base 2014. Les données 2018 et 2019 sont semi-définitives, celles de 2020 sont provisoires.

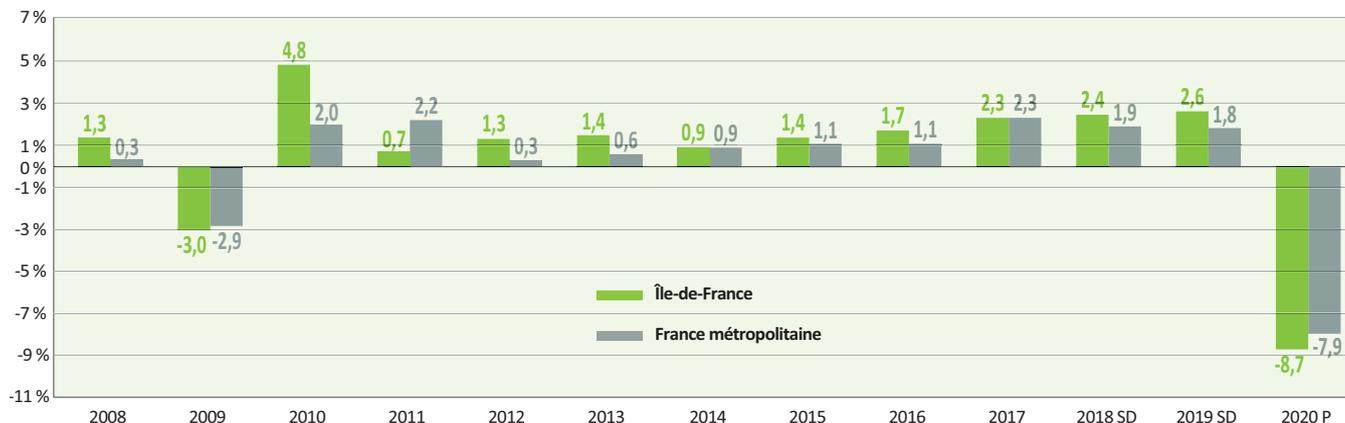
À partir de l'exercice 2008 a été mis en place un nouveau dispositif élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (ESANE). Ce changement de dispositif génère des ruptures de niveau des résultats produits, le passage entre les années 2007 et 2008 peut présenter des évolutions chaotiques inhérentes à l'évolution de cette source.

Le **produit intérieur brut (PIB)** est un indicateur de la production économique d'un pays.

Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

Note de lecture : en 2020, le PIB par habitant d'Île-de-France est 1,67 fois plus important que celui de France métropolitaine.

Évolution du produit intérieur brut en volume (évolution annuelle, en %)



Source : comptes nationaux - Insee.

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2018 sont en base 2014. Les données 2018 sont semi-définitives.

Le **PIB réel ou en volume** est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. L'évolution du produit intérieur brut en volume aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les **PIB régionaux en volume** doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional.

Les entreprises du secteur privé

Note pour les données sur les entreprises et établissements du secteur privé issues de Flores :

Les statistiques sur les postes sont dorénavant toujours localisées à la commune du poste, qui peut être différente de celle de l'établissement.
Le total des postes est ainsi légèrement différent de celui du dossier « Île-de-France » de l'Insee, localisés à l'établissement.

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2019

Taille										
Moins de 10 salariés	132 309	25 289	26 039	22 413	38 476	34 311	28 057	22 439	329 333	1 463 878
De 10 à 19 salariés	11 824	2 398	2 307	2 048	3 748	2 884	2 491	2 076	29 776	130 675
De 20 à 49 salariés	6 933	1 387	1 299	1 239	2 797	1 659	1 430	1 152	17 896	76 424
De 50 à 99 salariés	2 098	376	412	403	1 122	439	393	313	5 556	23 587
De 100 à 249 salariés	1 335	203	271	237	855	325	232	188	3 646	13 360
De 250 à 499 salariés	479	62	102	86	394	129	104	61	1 417	4 308
De 500 à 999 salariés	266	30	70	37	228	49	57	26	763	1 950
1 000 salariés et plus	261	16	58	29	283	70	45	18	780	1 500
Total	155 505	29 761	30 558	26 492	47 903	39 866	32 809	26 273	389 167	1 715 682

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; l'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Répartition des postes des entreprises* par taille d'entreprise, au 31 décembre 2019

Taille	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France	 France métropolitaine
Moins de 10 salariés	20,2	17,2	15,3	16,0	9,3	17,3	16,7	18,9	16,3	18,8
De 10 à 19 salariés	10,1	8,5	7,2	7,8	4,7	7,7	8,0	9,2	8,0	9,2
De 20 à 49 salariés	13,0	12,0	9,5	11,1	8,0	10,1	10,7	11,7	10,9	12,4
De 50 à 99 salariés	8,4	7,4	6,5	7,6	7,0	6,1	6,7	7,2	7,4	8,5
De 100 à 249 salariés	10,9	9,6	8,8	10,4	11,1	9,0	8,6	10,5	10,2	10,8
De 250 à 499 salariés	7,5	7,3	7,3	8,3	9,6	7,2	8,5	7,0	8,0	7,9
De 500 à 999 salariés	7,4	7,2	8,6	8,1	10,8	5,5	8,0	6,6	8,0	7,1
1 000 salariés et plus	22,5	30,8	36,7	30,8	39,3	37,1	32,8	28,8	31,2	25,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Effectifs de postes et répartition (en %) par catégorie d'entreprises*, en 2019

Catégorie d'entreprise	Île-de-France		France (hors Mayotte)	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Microentreprises	869 328	17,8	3 664 753	19,3
Petites et moyennes entreprises (hors micro)	1 178 094	24,1	5 436 269	28,7
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	1 184 254	24,2	4 555 072	24,0
Grandes entreprises (GE)	1 578 691	32,3	4 792 204	25,3
Autres	73 816	1,5	509 785	2,7
Total	4 884 183	100	18 958 083	100

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de la localisation de l'établissement).

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Lecture : les entreprises privées de catégorie PME ont 1 178 094 postes localisés en Île-de-France.



► Insee : statistiques et études.
Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2019

Taille										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	147 389	29 400	30 689	25 790	43 454	37 938	31 469	25 175	371 304	1 722 504
De 10 à 19 salariés	13 725	3 256	3 121	2 831	4 612	3 723	3 189	2 682	37 139	173 632
De 20 à 49 salariés	7 630	2 102	1 950	1 804	3 449	2 342	2 026	1 658	22 961	106 367
De 50 à 99 salariés	2 352	717	727	675	1 521	733	704	571	8 000	36 136
De 100 à 249 salariés	1 303	370	374	375	1 028	466	346	301	4 563	18 113
De 250 à 499 salariés	379	97	121	110	348	173	150	72	1 450	4 856
De 500 à 999 salariés	166	35	47	36	175	65	60	25	609	1 530
1 000 salariés et plus	75	6	28	18	105	27	22	16	297	584
Total	173 019	35 983	37 057	31 639	54 692	45 467	37 966	30 500	446 323	2 063 722

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES). Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2019

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	23,5	21,0	19,2	19,2	11,1	19,6	19,5	22,2	19,3	23,2
De 10 à 19 salariés	12,2	11,4	9,7	10,4	6,3	9,7	10,2	11,8	10,1	12,2
De 20 à 49 salariés	15,4	17,0	14,0	15,4	10,8	13,9	15,0	16,4	14,4	17,1
De 50 à 99 salariés	10,9	12,7	11,7	12,7	10,7	9,8	11,6	12,6	11,3	13,0
De 100 à 249 salariés	13,3	14,4	13,2	15,2	16,1	13,8	12,4	14,5	14,1	14,4
De 250 à 499 salariés	8,7	8,6	9,7	10,5	12,1	12,0	12,5	8,5	10,2	8,8
De 500 à 999 salariés	7,6	6,4	7,6	7,0	12,3	8,9	9,8	5,3	8,6	5,4
1 000 salariés et plus	8,5	8,4	14,8	9,5	20,6	12,3	9,0	8,7	12,0	5,9
Total effectifs salariés	1 490 443	381 587	426 939	363 009	985 539	513 063	417 155	306 448	4 884 183	18 958 083

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES). Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par grand secteur, au 31 décembre 2019

Taille										
Agriculture	126	845	363	236	24	16	38	232	1 880	104 356
Industrie	4 614	2 413	1 788	1 811	1 920	2 165	1 678	1 772	18 161	141 389
Construction	7 516	5 651	4 335	5 026	3 881	8 966	5 475	5 296	46 146	232 345
Commerce	26 930	7 886	7 765	6 604	8 702	9 769	7 421	6 347	81 424	420 194
Services	133 833	19 188	22 806	17 962	40 165	24 551	23 354	16 853	298 712	1 165 438
Total	173 019	35 983	37 057	31 639	54 692	45 467	37 966	30 500	446 323	2 063 722

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Répartition des postes des établissements par grand secteur, au 31 décembre 2019 (en %)

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	1,4
Industrie	3,4	12,9	18,4	11,9	9,5	8,6	7,6	11,3	8,7	16,4
Construction	2,4	10,3	9,3	10,0	4,4	10,6	10,2	10,3	6,6	7,7
Commerce	12,5	20,7	17,3	18,3	12,2	15,7	20,1	19,8	15,4	17,3
Services	81,6	55,6	54,7	59,6	73,9	65,1	61,9	58,4	69,2	57,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2019

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	126	845	363	236	24	16	38	232	1 880	104 356
Industries extractives	19	42	10	8	10	ss	7	9	107	2 193
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 576	624	578	511	694	713	623	491	5 810	46 465
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	973	47	29	28	80	296	59	38	1 550	5 372
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	379	177	95	164	142	155	115	131	1 358	10 879
Cokéfaction et raffinage	ss	ss	ss	ss	6	ss	ss	ss		9
Industrie chimique	145	56	33	34	80	44	23	56	471	2 708
Industrie pharmaceutique	29	9	13	7	42	ss	11	6	121	510
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	83	183	95	95	89	89	83	87	804	9 289
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	96	344	213	210	66	173	130	264	1 496	16 311
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	71	55	85	127	75	42	52	53	560	2 306
Fabrication d'équipements électriques	57	56	40	43	48	37	30	45	356	2 052
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	43	112	74	84	57	64	48	78	560	4 689
Fabrication de matériels de transport	31	46	66	32	30	24	15	36	280	2 640
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	911	450	313	322	272	311	333	339	3 251	24 334
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	134	38	28	24	116	60	35	23	458	4 175
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	67	172	116	122	113	150	114	116	970	7 408
Construction	7 516	5 651	4 335	5 026	3 881	8 966	5 475	5 296	46 146	232 345
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	26 930	7 886	7 765	6 604	8 702	9 769	7 421	6 347	81 424	420 194
Transports et entreposage	3 040	1 884	1 169	1 657	1 808	3 757	2 140	2 103	17 558	65 180
Hébergement et restauration	18 633	2 962	3 223	2 462	4 968	3 975	3 277	2 422	41 922	197 420
Édition, audiovisuel et diffusion	7 142	207	382	254	1 790	658	463	168	11 064	20 951
Télécommunications	334	68	66	62	232	229	110	136	1 237	3 405
Activités informatiques et services d'information	6 514	584	1 133	823	3 262	905	1 161	756	15 138	32 546
Activités financières et d'assurance	8 563	1 507	1 660	1 286	2 824	1 248	1 388	1 062	19 538	96 227
Activités immobilières	7 312	958	1 204	855	1 896	964	1 148	752	15 089	53 946
Activités juridiq., compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	21 819	2 094	3 581	2 218	6 561	2 114	2 713	1 973	43 073	141 822
Recherche-développement scientifique	575	31	59	137	116	38	67	18	1 041	3 321
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 112	464	570	484	1 567	617	634	419	8 867	27 908
Activités de services administratifs et de soutien	29 554	2 479	3 044	2 291	6 909	3 651	3 987	2 224	54 139	158 527
Administration publique	102	27	24	22	34	48	27	25	309	2 828
Enseignement	3 179	710	843	587	1 059	742	673	615	8 408	42 600
Activités pour la santé humaine	3 776	1 122	1 264	969	1 581	1 119	1 236	871	11 938	74 343
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2 088	678	900	674	1 165	738	768	611	7 622	44 058
Arts, spectacles et activités récréatives	4 805	1 383	1 334	1 252	1 414	1 367	1 326	962	13 843	73 431
Autres activités de services	12 012	2 029	2 349	1 929	2 973	2 377	2 234	1 734	27 637	126 483
Activités extra-territoriales	273	ss	ss	ss	6	ss	ss	ss	289	442
Nombre total d'établissements	173 019	35 983	37 057	31 639	54 692	45 467	37 966	30 500	446 323	2 063 722

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES). Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

ss : secret statistique. Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

L'emploi salarié privé

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé en Île-de-France, au 31 décembre 2019

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture et pêche	648	1 972	1 053	660	134	55	188	638	5 348	270 351
Industries extractives	617	515	103	137	308	48	110	113	1 951	19 757
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	13 808	7 593	4 577	5 088	10 133	5 444	6 319	3 835	56 797	600 245
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	10 808	511	82	171	1 084	3 909	402	797	17 764	103 904
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2 348	2 346	559	2 227	1 009	1 992	1 097	1 289	12 867	167 775
Cokéfaction et raffinage	ss	554	ss	ss	535	186	ss	ss	1 275	8 686
Industrie chimique	2 599	2 164	1 503	1 463	11 283	2 361	1 219	3 470	26 062	147 780
Industrie pharmaceutique	445	365	751	1 715	6 206	493	2 587	503	13 065	76 458
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	1 019	4 190	2 333	2 759	2 525	1 319	1 369	2 114	17 628	251 650
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	585	6 105	4 227	2 631	1 261	2 511	1 662	3 711	22 693	372 174
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 163	1 663	10 016	9 198	9 268	391	2 852	2 783	37 334	125 412
Fabrication d'équipements électriques	661	1 858	1 009	1 664	4 000	1 107	766	1 438	12 503	107 588
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	574	2 196	4 124	1 551	1 599	1 647	1 610	1 606	14 907	175 876
Fabrication de matériels de transport	2 345	6 353	35 230	4 863	13 709	5 562	1 778	3 549	73 389	361 801
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	6 585	6 485	7 935	4 364	4 294	3 839	5 200	5 434	44 136	277 542
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 243	2 701	2 111	1 866	18 764	8 869	1 241	1 315	43 110	167 720
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 417	3 776	4 201	3 373	7 198	4 492	3 601	2 561	30 619	148 274
Construction	35 331	39 197	39 615	36 376	43 808	54 187	42 743	31 682	322 939	1 454 777
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	186 548	78 948	74 032	66 597	120 388	80 807	84 043	60 572	751 935	3 279 792
Transports et entreposage	72 042	48 105	21 014	35 750	35 429	88 657	43 888	37 708	382 593	1 400 735
Hébergement et restauration	168 015	24 560	24 020	16 424	39 135	24 374	21 848	19 658	338 034	1 139 581
Édition, audiovisuel et diffusion	69 627	1 710	5 380	1 774	43 701	6 271	3 340	659	132 462	216 287
Télécommunications	20 541	1 407	2 397	4 805	9 722	5 102	2 533	1 301	47 808	114 331
Activités informatiques et services d'information	90 490	2 964	11 662	5 967	111 803	14 191	10 460	7 129	254 666	492 771
Activités financières et d'assurance	146 908	9 153	13 961	10 796	96 119	25 796	26 294	6 730	335 757	876 934
Activités immobilières	36 625	4 138	4 818	3 459	15 304	6 388	6 295	3 256	80 283	254 877
Activités juridiq., compta, gestion, archi., ingénierie, contrôle & anal. tech.	164 926	13 020	37 807	23 912	140 714	22 828	22 103	11 622	436 932	1 112 075
Recherche-développement scientifique	11 489	1 166	2 781	13 956	9 336	1 741	2 045	251	42 765	109 265
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	34 969	3 333	7 341	2 407	40 238	6 404	5 758	2 580	103 030	228 745
Activités de services administratifs et de soutien	145 659	33 621	36 970	43 546	90 157	66 376	51 332	39 781	507 442	1 513 972
Administration publique	12 276	2 354	2 633	2 159	3 270	7 344	3 650	2 021	35 707	176 494
Enseignement	48 413	6 146	10 369	6 209	16 624	8 002	9 617	7 495	112 875	489 730
Activités pour la santé humaine	32 763	9 616	9 586	10 253	19 450	11 577	12 445	8 321	114 011	587 997
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	56 295	20 548	25 239	20 432	30 172	20 124	19 485	17 546	209 841	1 283 244
Arts, spectacles et activités récréatives	38 764	22 848	7 125	6 767	11 505	6 577	7 515	5 086	106 187	326 632
Autres activités de services	62 815	7 401	10 373	7 690	15 195	11 992	9 719	7 851	133 036	510 417
Activités extra-territoriales	4 082	ss	ss	ss	159	100	41	43	4 432	6 434
Emploi salarié total	1 490 443	381 587	426 939	363 009	985 539	513 063	417 155	306 448	4 884 183	18 958 083

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES). Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

ss : secret statistique. Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Établissements et salariés des bassins d'emploi

Bassin d'emploi	Nombre d'établissements actifs employeurs* fin 2019	Nombre de postes des établissements actifs employeurs* fin 2019	Part des postes de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale dans les établissements actifs employeurs fin 2019 (en %)
T1 Paris	176 440	1 857 487	25,3
T2 Vallée Sud Grand Paris	9 593	151 339	26,2
T3 Grand Paris Seine Ouest	12 123	219 468	14,7
T4 Paris Ouest La Défense	23 951	573 102	15,6
T5 Boucle Nord de Seine	13 054	200 008	23,3
T6 Plaine Commune	14 207	223 119	23,8
T8 Est Ensemble	13 516	185 894	40,3
T9 Grand Paris Grand Est	9 926	108 749	37,1
T10 Paris Est Marne et Bois	15 805	161 464	31,0
T11 Grand Paris Sud Est Avenir	8 262	133 786	43,4
T12 Val de Bièvre - Seine Amont - Grand Orly	18 627	302 837	27,6
Grand Roissy - Le Bourget	19 365	309 819	21,1
Brie - Créçois	2 343	18 616	39,3
Centre 77	4 514	63 756	50,8
Est 77	3 667	30 204	37,1
Sud 77	5 596	48 582	37,9
Marne la Vallée	13 392	188 506	21,5
Nord Est 77	3 847	39 213	38,3
Seine-Aval	19 891	224 737	31,6
Versailles Saclay	24 823	468 732	23,6
Sud Ouest Francilien	5 181	44 730	34,5
Porte Sud du Grand Paris	17 312	250 037	34,6
Sud 91	4 774	45 306	35,8
Est 95	13 541	126 926	36,4
Ouest 95	7 615	112 826	37,0
Moyenne des bassins	35 490	468 403	31,3
Région	461 365	6 089 243	26,6



► Synthèse thématique n°79 :
La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.

Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES). Les postes et établissements sont localisés selon leurs communes respectives (qui peuvent être différentes). * y compris fonction publique.

L'analyse fonctionnelle des emplois (2018)

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	1 840 172	463 165	529 794	446 809	964 804	584 094	518 718	421 463	5 769 020	32 217 125
Administration publique	183 114	41 419	47 900	42 376	58 910	62 480	54 600	35 271	526 070	2 850 621
Agriculture	1 552	4 469	2 313	1 804	805	494	689	1 262	13 387	669 058
Bâtiment-Travaux Publics	59 783	27 840	25 148	24 506	25 490	34 703	27 063	22 097	246 631	1 815 826
Commerce inter-entreprises	78 565	19 408	27 401	21 535	71 337	26 291	24 866	19 689	289 093	1 312 214
Conception, Recherche	79 929	10 016	35 718	27 457	83 106	21 099	19 725	9 992	287 043	1 073 239
Culture, Loisirs	127 124	12 364	12 645	8 826	41 899	18 899	14 172	7 224	243 152	899 764
Distribution	109 433	37 015	34 946	27 261	40 990	35 964	31 769	28 409	345 785	2 232 692
Education, Formation	69 226	27 260	29 919	26 795	33 918	35 005	27 599	25 177	274 898	1 579 902
Entretien, Réparation	64 383	34 075	35 569	30 517	38 699	36 437	32 412	30 059	302 151	2 185 943
Fabrication	71 547	31 789	36 798	28 526	49 845	32 968	26 186	25 157	302 815	2 582 436
Gestion	385 345	57 792	76 440	59 129	243 098	92 489	80 996	52 018	1 047 308	4 556 669
Transports, Logistique	89 679	52 334	33 822	42 599	42 355	55 950	48 288	67 103	432 130	2 532 587
Prestations Intellectuelles	166 821	15 828	34 904	22 964	90 172	30 018	27 458	17 026	405 193	1 553 360
Santé, Action Sociale	136 277	41 746	46 971	43 560	65 540	48 228	56 032	38 674	477 029	3 153 389
Services de Proximité	217 394	49 810	49 300	38 954	78 639	53 070	46 862	42 304	576 333	3 219 425

Source : Insee, recensement de la population 2018 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception-recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les amateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises.

Part des fonctions dans l'emploi total par département, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	31,9	8,0	9,2	7,7	16,7	10,1	9,0	7,3	100	
Administration publique	10,0	8,9	9,0	9,5	6,1	10,7	10,5	8,4	9,1	8,8
Agriculture	0,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	2,1
Bâtiment - travaux publics	3,2	6,0	4,7	5,5	2,6	5,9	5,2	5,2	4,3	5,6
Commerce inter-entreprises	4,3	4,2	5,2	4,8	7,4	4,5	4,8	4,7	5,0	4,1
Conception - recherche	4,3	2,2	6,7	6,1	8,6	3,6	3,8	2,4	5,0	3,3
Culture - loisirs	6,9	2,7	2,4	2,0	4,3	3,2	2,7	1,7	4,2	2,8
Distribution	5,9	8,0	6,6	6,1	4,2	6,2	6,1	6,7	6,0	6,9
Education - formation	3,8	5,9	5,6	6,0	3,5	6,0	5,3	6,0	4,8	4,9
Entretien - réparation	3,5	7,4	6,7	6,8	4,0	6,2	6,2	7,1	5,2	6,8
Fabrication	3,9	6,9	6,9	6,4	5,2	5,6	5,0	6,0	5,2	8,0
Gestion	20,9	12,5	14,4	13,2	25,2	15,8	15,6	12,3	18,2	14,1
Logistique - transports	4,9	11,3	6,4	9,5	4,4	9,6	9,3	15,9	7,5	7,9
Prestations intellectuelles	9,1	3,4	6,6	5,1	9,3	5,1	5,3	4,0	7,0	4,8
Santé - action sociale	7,4	9,0	8,9	9,7	6,8	8,3	10,8	9,2	8,3	9,8
Services de proximité	11,8	10,8	9,3	8,7	8,2	9,1	9,0	10,0	10,0	10,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : recensement de la population (RP 2018) au lieu de travail, exploitation complémentaire.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception-recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises.

L'économie sociale et solidaire



► Observatoire de l'ESS
en Île-de-France

Nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire,
par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité, en 2019

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	7	0	22	0	29	1,9
Industrie et construction	94	1	16	1	112	4,4
Commerce, transports, hébergement et restauration	148	12	412	33	605	7,2
Activités financières et d'assurance	1 381	573	56	3	2 013	11,1
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	245	23	1 868	72	2 208	13,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	53	75	8 100	425	8 653	15,0
Autres services	36	1	18 674	174	18 885	19,3
Total	1 964	685	29 148	708	32 505	16,0

Source : Insee - Flores 2019. Champ : entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Nombre de postes dans l'économie sociale et solidaire par famille de l'économie sociale et solidaire et par secteur d'activité en 2019

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	69	ss	151	ss	220	1,9
Industrie et construction	3 152	9	265	ss	3 427	6,2
Commerce, transports, hébergement et restauration	5 179	131	4 451	589	10 350	11,7
Activités financières et d'assurance	21 021	16 534	5 098	11	42 664	16,5
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	4 806	77	18 506	6 091	29 480	15,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	719	6 695	228 452	28 177	264 043	16,9
Autres services	545	24	98 202	2 148	100 919	25,2
Total	35 491	23 470	355 125	37 017	451 103	17,6

Source : Insee - Flores 2019. Champ : entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Répartition des effectifs par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale, en 2019 (en %)

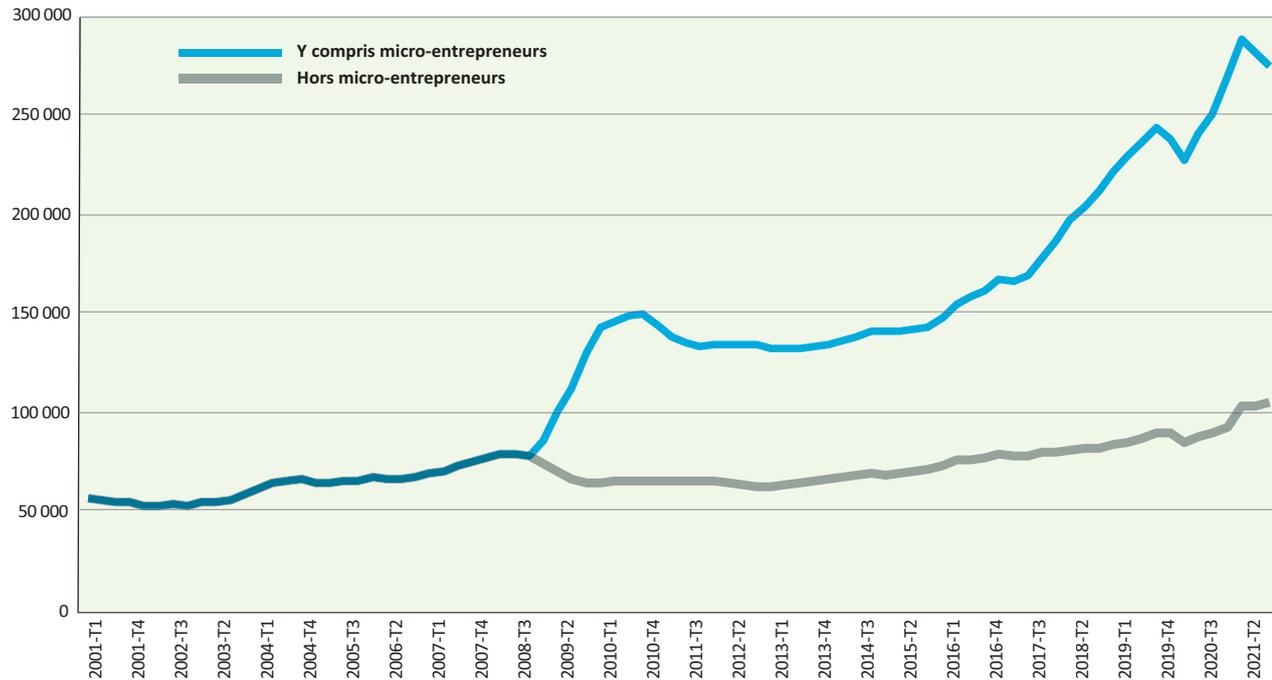
Île-de-France		Famille de l'économie sociale								Île-de-France		France	
		Coopérative		Mutuelle		Association		Fondation		Total économie sociale		Total économie sociale	
Secteur	Sexe	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agriculture, sylviculture et pêche		52	48	ss	ss	36	64	ss	ss	ss	ss	33	67
Industrie et construction		19	81	ss	ss	38	62	ss	ss	ss	ss	28	72
Commerce, transports, hébergement et restauration		47	53	61	39	52	48	51	49	49	51	46	54
Activités financières et d'assurance		60	40	64	36	65	35	ss	ss	ss	ss	62	38
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		47	53	79	21	57	43	62	38	57	43	55	45
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		74	26	75	25	71	29	73	27	71	29	74	26
Autres services		49	51	ss	ss	57	43	61	39	ss	ss	60	40
Total		53	47	67	33	66	34	70	30	65	35	67	33

Source : Insee - Flores 2019.

ss : secret statistique.

La démographie d'entreprises

Créations d'entreprises par trimestre



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par secteur d'activité, en 2021

(données brutes)

Secteurs	Créations 2021			Évolution annuelle (en %)		
	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Industrie	6 351	2 692	3 659	5,7	20,9	-3,3
Construction	16 653	11 052	5 601	1,3	12,0	-14,7
Commerce	33 933	17 111	16 822	1,6	21,3	-12,8
Transport	47 564	8 807	38 757	-1,7	38,5	-7,8
Hébergement et restauration	8 177	4 468	3 709	-9,4	17,3	-28,9
Information et télécommunication	21 818	9 212	12 606	19,6	12,9	25,0
Activités financières	9 009	7 447	1 562	28,7	28,1	31,7
Activités immobilières	9 338	6 289	3 049	19,7	28,7	4,6
Activités de services	76 604	25 675	50 929	12,2	13,2	11,6
Enseignements, santé, action sociale	23 617	6 335	17 282	22,6	9,7	28,1
Autres activités de services	22 142	6 221	15 921	23,5	5,5	32,3
Île-de-France	275 206	105 309	169 897	9,3	17,6	4,7
France	995 868	354 325	641 543	17,4	18,1	17,0

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par département, en 2021

(données brutes)

Département	Créations 2021			Évolution annuelle (en %)		
	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Paris	82 533	40 433	42 100	7,4	18,2	-1,3
Seine-et-Marne	22 739	7 055	15 684	20,0	15,8	21,9
Yvelines	24 922	7 830	17 092	13,8	15,4	13,1
Essonne	21 801	7 039	14 762	11,1	9,6	11,8
Hauts-de-Seine	34 792	12 849	21 943	7,1	15,9	2,6
Seine-Saint-Denis	37 386	13 321	24 065	6,8	22,9	-0,5
Val-de-Marne	27 789	9 050	18 739	6,2	18,5	1,1
Val-d'Oise	23 244	7 732	15 512	11,8	18,6	8,7
Île-de-France	275 206	105 309	169 897	9,3	17,6	4,7
France	995 868	354 325	641 543	17,4	18,1	17,0

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité, en 2021 (cumul sur 12 mois)

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France (en %)
	En 2021	Répartition (en %)	Évolution 2021 / 2020 (en %) / Glissement du cumul annuel	
Agriculture, sylviculture et pêche	18	0,3	20,0	1,7
Industrie	309	4,6	-15,8	17,0
Construction	1 485	22,2	2,4	24,7
Commerce et réparation automobile	1 318	19,7	-12,0	22,3
Transports et entreposage	529	7,9	5,0	45,0
Hébergement et restauration	542	8,1	-31,8	20,7
Information et communication	347	5,2	-15,0	41,1
Activités financières et d'assurance	147	2,2	-17,4	23,7
Activités immobilières	232	3,5	45,9	18,8
Soutien aux entreprises	1 180	17,6	-4,5	32,4
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages	564	8,4	-11,7	22,1
Ensemble Île-de-France	6 689	100,0	-8,0	24,3
France entière	27 583	-	-11,7	-

Source : Banque de France, Fiben.

Défaillances d'entreprises par département, en 2021 (cumul sur 12 mois)

Départements	En 2021	Évolution 2021 / 2020 (en %) / Glissement du cumul annuel
Paris	2 062	-11,3
Seine-et-Marne	769	11,8
Yvelines	388	-24,1
Essonne	498	-16,3
Hauts-de-Seine	545	-11,5
Seine-Saint-Denis	1 268	-8,4
Val-de-Marne	522	-11,4
Val-d'Oise	637	12,9
Île-de-France	6 689	-8,0
France entière	27 583	-11,7

Source : Banque de France, Fiben.

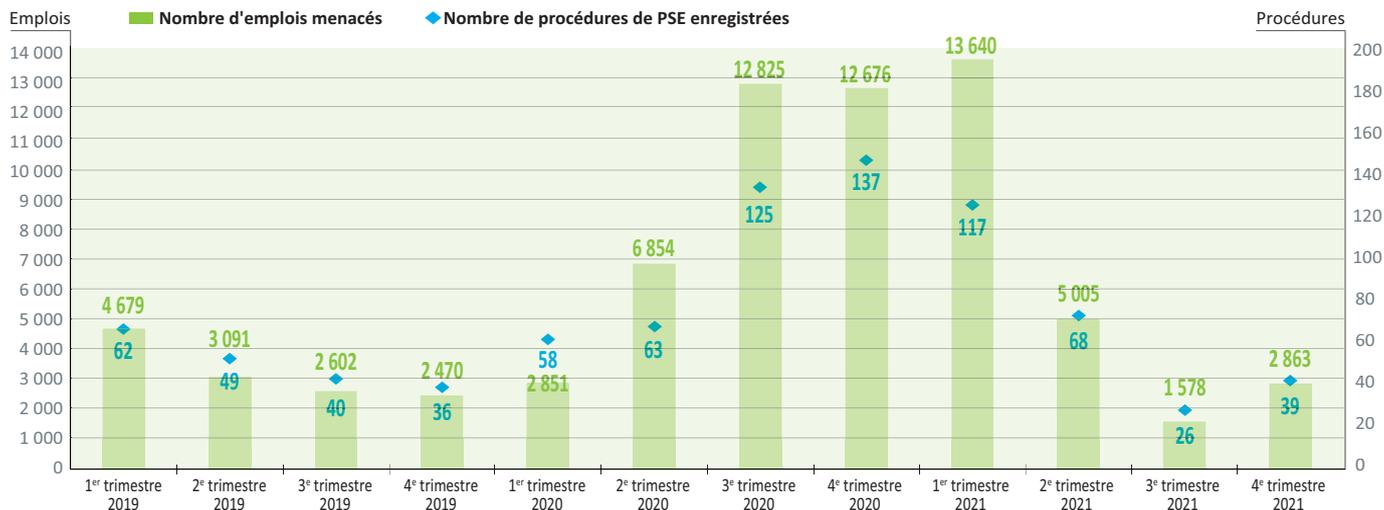
Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les Plans de Sauvegarde de l'emploi (PSE)

(Licenciements de 10 salariés et plus dans les 30 jours dans les entreprises d'au moins 50 salariés)

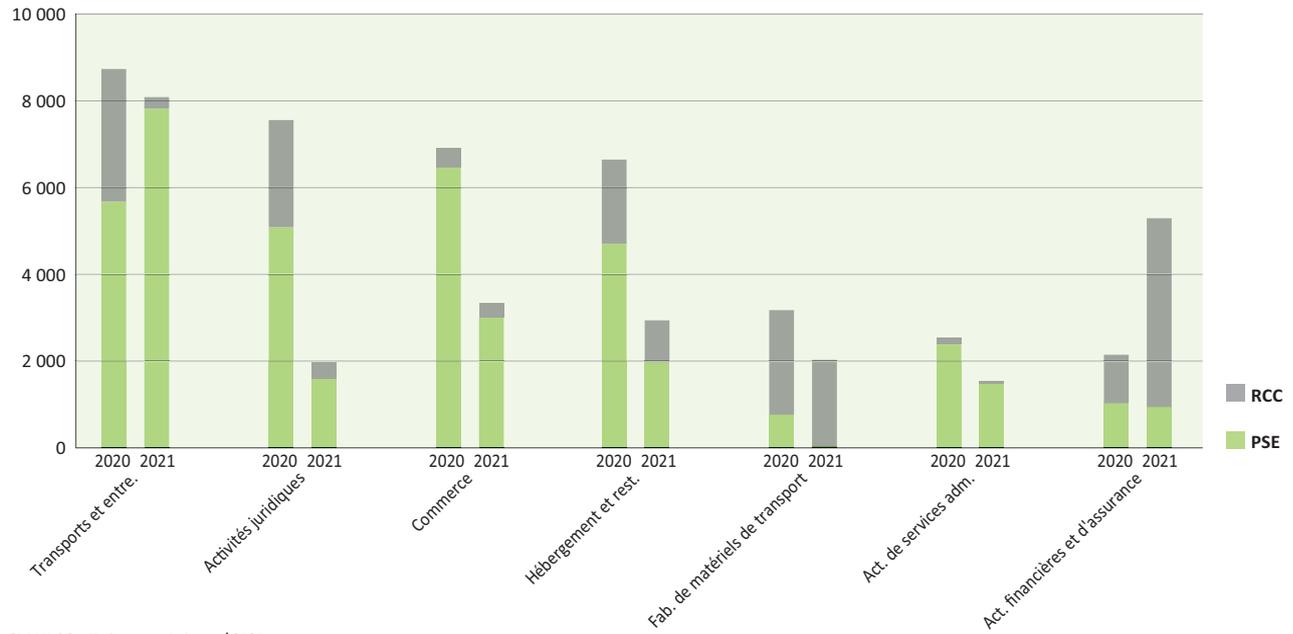
Nombre de procédures de PSE enregistrées et d'emplois menacés de 2020 à 2021



Source : SI-RUPCO - Traitement Driets / SESE.

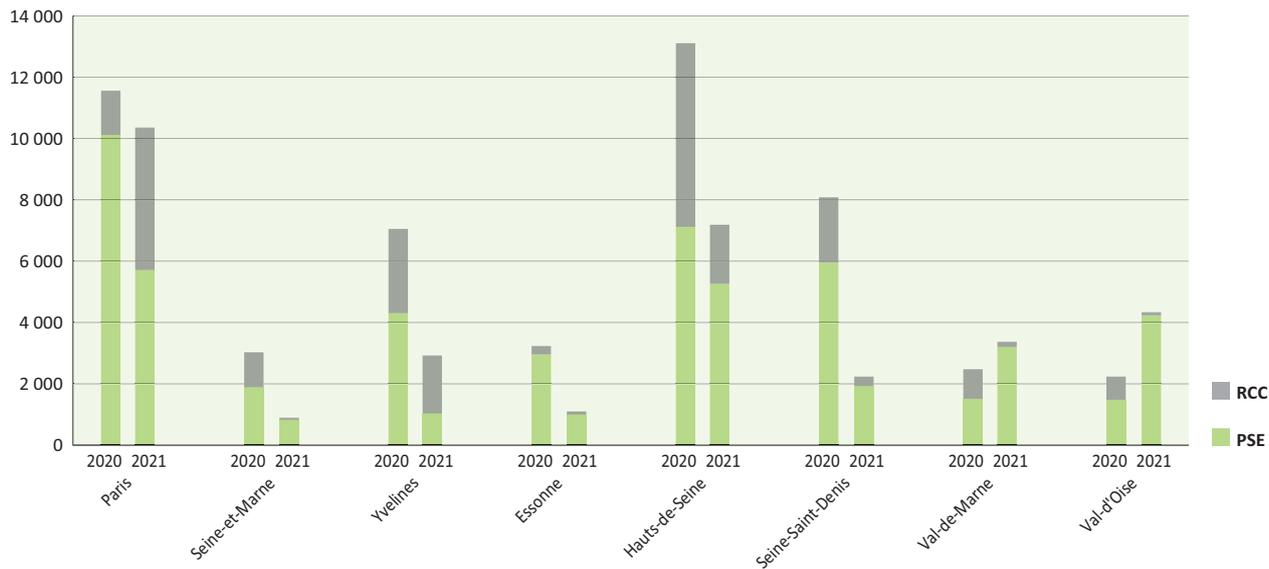
Lecture : au cours du quatrième trimestre 2021, 39 procédures de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) ont été enregistrées en Île-de-France et près de 2 900 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France par secteur d'activité en 2020 et 2021
(classés selon les principaux de 2020)



Source : SI-RUPCO - Traitement Drieets / SESE.

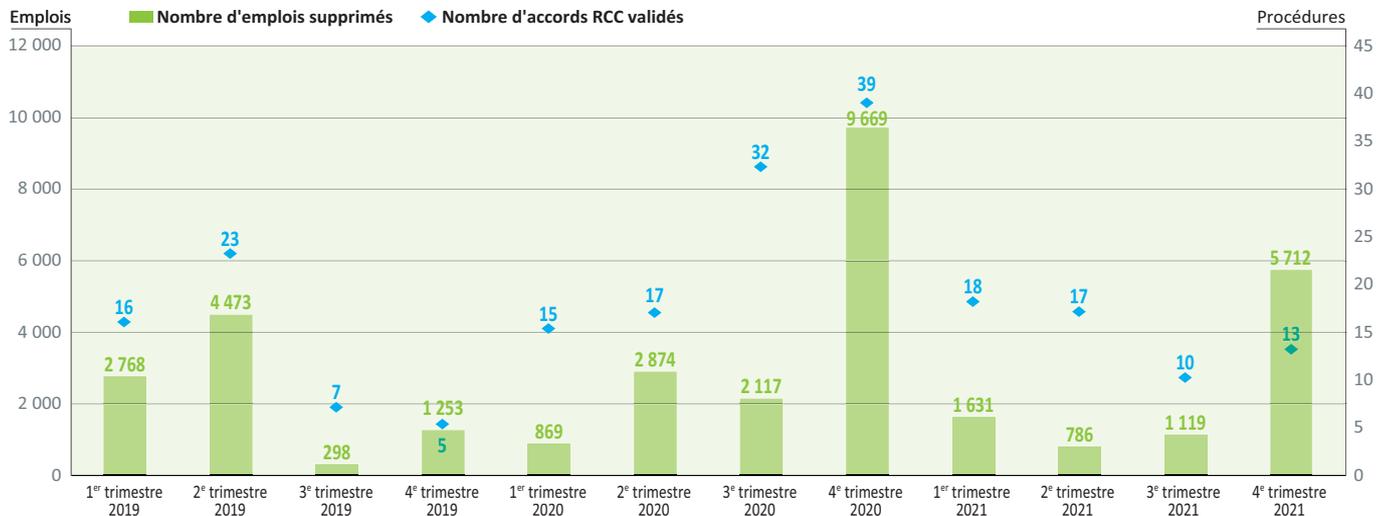
Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France, par département, en 2020 et 2021



Source : SI-RUPCO - Traitement Drieets / SESE.

Les ruptures conventionnelles collectives (RCC)

Nombre de procédures de RCC et d'emplois menacés de 2019 à 2021



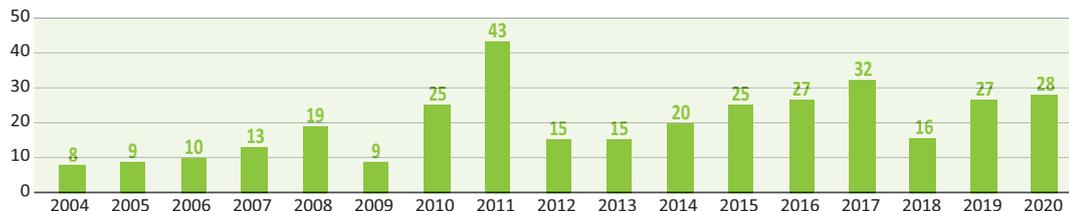
Source : SI-RUPCO - Traitement Driets / SESE.

Lecture : au cours du quatrième trimestre 2021, 13 procédures de ruptures conventionnelles collectives (RCC) ont été enregistrées en Île-de-France et près de 5 700 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

Les conventions de revitalisation

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2020, l'Île-de-France totalisait 341 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



Source : Drieets Île-de-France / Unités départementales - Traitement Drieets / SESE.

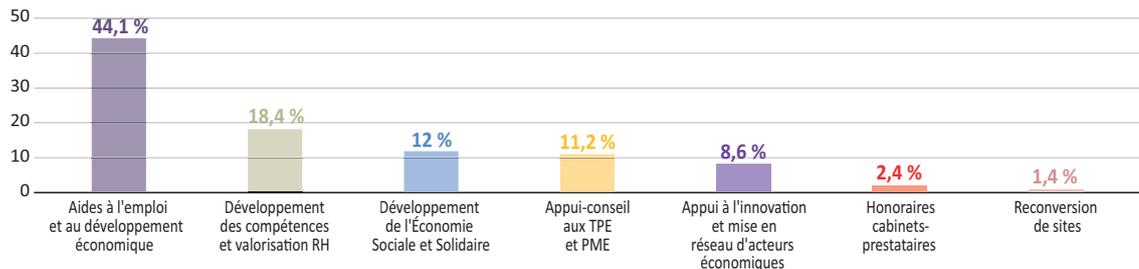


► Synthèse thématique n°74, En Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation se diversifient (2004 - 2015).

Répartition des fonds de la revitalisation

En 2020, 63 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 30,7 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 8860 emplois.



Source : Drieets Île-de-France / Unités départementales - Traitement Drieets / SESE.

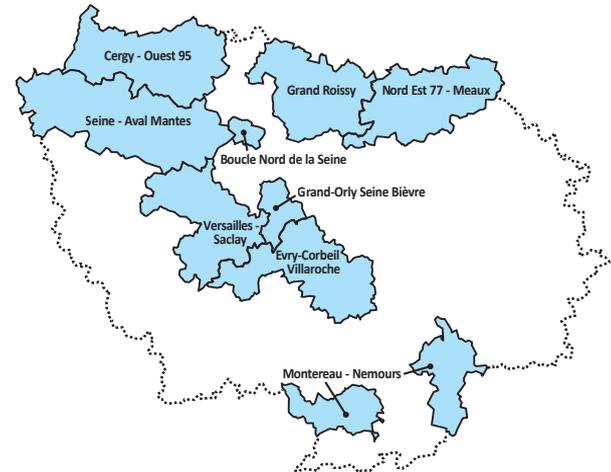
Les territoires d'industrie

Territoire d'industrie	Nombre de communes	Population en 2018	Nombre d'entreprises industrielles en 2019	Nombre d'emplois au lieu de travail en 2018	Part des emplois dans l'industrie en 2018 (en %)
Boucle Nord de la Seine	7	444 889	1 247	182 827	12,6
Cergy - Ouest 95	88	271 476	1 069	106 086	13,5
Évry-Corbeil – Villaroche	73	862 940	2 058	286 139	9,8
Grand-Orly Seine Bièvre	24	710 962	1 681	282 443	5,9
Grand Roissy	69	753 684	1 895	295 814	6,3
Seine Aval - Mantes	121	797 231	2 099	230 172	13,2
Nord Est 77 - Meaux	68	148 834	517	41 953	9,9
Montereau - Nemours	42	73 210	283	24 186	15,5
Versailles - Saclay	71	836 253	2 286	426 997	13,0
Total	563	4 899 479	13 135	1 876 617	10,3

Sources : Insee, Recensement de la population (RP), Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores), Répertoire des entreprises et des établissements (REE).

Définition : l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée en novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, Etat, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre. Il existe 148 territoires d'industrie labellisés, dont 9 en Île-de-France.

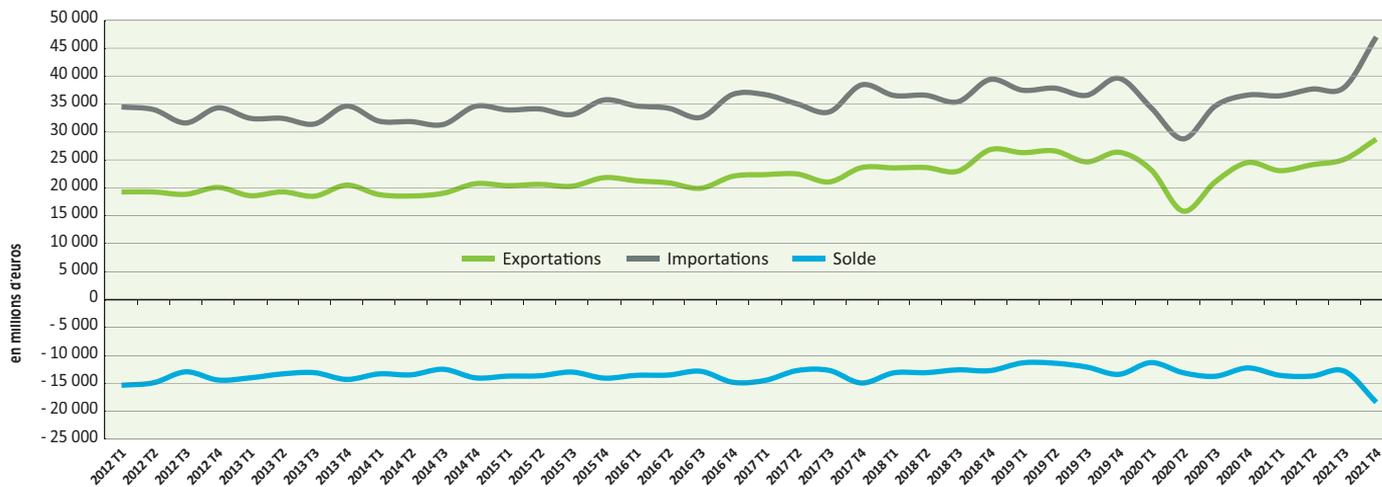
Les 9 territoires d'industrie d'Île-de-France



Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien, entre le 1^{er} trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2021

Données trimestrielles de collecte brutes en millions d'euros, arrêtées en février 2022



Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Echanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Attention : les données sont présentées sur année glissante (4 derniers trimestres disponibles) afin d'éliminer les aléas saisonniers.

Échanges par catégorie de produit, en Île-de-France

Données de collecte annuelles brutes en millions d'euros, estimations de février 2022

2021	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	571	3 093	-2 522
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	8 481	13 795	-5 314
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	5 087	8 658	-3 571
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	648	811	-163
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	17 663	47 037	-29 374
C4 - Matériels de transport	21 448	29 313	-7 865
C5 - Autres produits industriels	45 221	54 971	-9 751
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	16 788	14 132	2 655
CC - Bois, papier et carton	448	1 994	-1 545
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	8 227	6 519	1 709
CF - Produits pharmaceutiques	7 551	9 824	-2 272
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 050	4 942	-2 892
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	3 002	5 942	-2 940
CM - Produits manufacturés divers	7 155	11 620	-4 465
ZZ - Produits divers	2 247	1 948	299
Total	101 367	159 627	-58 260

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Echanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.



► Synthèse thématique n°85 :
Le travail indépendant en Île-de-France :
une croissance tournée vers les services
aux entreprises.

Les indépendants (au lieu de travail, 2018)

Les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est «principalement» indépendant au sens du recensement de la population (l'enquêté ne peut déclarer qu'un seul emploi, le «principal» selon lui).

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Répartition par sexe (en %)										
Hommes	62,5	67,4	64,7	66,9	65,3	72,3	67,7	70,1	65,5	65,6
Femmes	37,5	32,6	35,3	33,1	34,7	27,7	32,3	29,9	34,5	34,4
Répartition par âge (en %)										
24 ans ou moins	1,7	1,7	1,5	1,7	1,6	2,1	1,9	2,1	1,8	1,6
25 à 49 ans	57,9	53,2	51,1	53,1	54,7	59,2	54,0	54,0	55,7	54,0
50 à 64 ans	31,3	38,8	39,7	38,8	35,5	32,6	36,8	37,6	34,6	38,4
65 ans ou plus	9,1	6,3	7,7	6,4	8,2	6,1	7,3	6,3	7,9	6,0
Répartition par catégorie socio-professionnelle* (en %)										
Agriculteurs exploitants	0,2	5,5	1,8	2,3	0,3	0,3	0,3	1,5	1,0	12,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	43,4	63,8	56,1	60,9	49,9	63,7	58,4	64,3	52,4	55,5
Cadres, professions intellectuelles sup	42,2	17,5	26,9	22,4	35,7	23,8	26,8	20,5	32,6	18,7
Professions Intermédiaires (+ employés, ouvriers)	14,2	13,2	15,2	14,4	14,1	12,2	14,5	13,7	14,0	13,1
Répartition par secteur** (en %)										
Agriculture	0,1	5,1	1,6	2,1	0,2	0,1	0,2	1,2	0,9	12,4
Industrie (hors artisanat commercial)	3,0	4,5	3,8	4,1	3,2	4,0	3,8	4,5	3,5	4,7
Construction	4,8	15,3	11,3	14,3	6,3	13,5	11,4	14,1	8,9	12,4
Commerce et artisanat commercial	10,1	16,9	15,7	16,4	11,7	18,0	16,0	17,0	13,3	15,4
Transports	4,3	5,4	3,8	4,9	4,3	9,6	7,1	8,4	5,3	2,6
Services aux entreprises et services mixtes	48,3	22,6	30,6	25,3	43,6	24,8	29,4	24,0	37,6	21,1
Services aux particuliers (hors santé)	15,6	13,7	12,5	12,8	12,1	14,5	13,5	12,1	14,0	14,3
Santé humaine et action sociale	8,5	12,8	15,2	15,7	12,9	10,8	14,2	14,4	11,6	13,3
Administration publique	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	1,1	0,6	0,5	0,5	0,4
Enseignement	3,4	2,5	3,8	2,9	3,3	2,8	2,8	2,9	3,2	2,6
Autre	1,4	0,7	1,1	0,9	2,0	0,8	1,0	0,9	1,2	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs d'indépendants	234 534	45 754	50 703	38 141	75 782	47 997	45 600	35 083	573 594	3 123 054
Part d'indépendants parmi les actifs ayant un emploi (en %)	12,8	9,9	9,6	8,5	7,9	8,2	8,8	8,3	9,9	12,0

Source : Insee - Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire au lieu de travail.

* Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, les indépendants exercent notamment des professions libérales, des professions de l'information, des arts et des spectacles...

Parmi les professions intermédiaires, on trouve par exemple les formateurs et animateurs de formation continue, les coaches sportifs, ou, des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, etc.

** Une nomenclature sectorielle spécifique est utilisée ici.

Quelques sigles

AAH Allocation pour adultes handicapés

ACOSS Agence centrale des organismes de Sécurité sociale

AFPA Association pour la formation professionnelle des adultes

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AI Association Intermédiaire

API Allocation pour parent isolé

ASP Agence de services et de paiements

AT/MP Accident du travail / maladie professionnelle

BIT Bureau international du travail

CAE Contrat d'accompagnement à l'emploi

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CRAMIF Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDD Contrat à durée déterminée

CDDI Contrat à durée déterminée d'insertion

CDI Contrat à durée indéterminée

CDT contrat de développement territorial (Grand Paris)

CFDT Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres

CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens

CGET Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CGT Confédération générale du travail

CGT-FO Confédération générale du travail - Force ouvrière

CIE Contrat initiative emploi

CNAF Caisse nationale d'allocation familiale

CNASEA Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

CNDI Centre National pour le développement de l'information

CPME Confédération des petites et moyennes entreprises

CSE Comité Social et Économique

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

CUI Contrat unique d'insertion

Quelques sigles

CVS Corrigé des variations saisonnières

DARES Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DEFM Demandeur d'emploi en fin de mois

DGCCRF Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DGE Direction Générale des Entreprises

DRIEETS Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DMMO Déclaration mensuelle de mouvements de main d'œuvre

DOETH Déclaration obligatoire d'emploi de travailleur handicapé

DPAE Déclarations préalable à l'embauche

DSN Déclaration sociale nominative

EMMO Enquête mensuelle de mouvements de main d'œuvre

E2C École de la 2^e Chance

EA Entreprise adaptée

EI Entreprise d'Insertion (structure de l'IAE)

EPIDE Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESTEL Estimations d'emploi localisées

ETI Entreprises de taille intermédiaire

ETTI Entreprise de travail temporaire d'insertion

ETP Équivalent temps plein

FAB (commerce extérieur) Franco à bord

FIBEN Fichier bancaire des entreprises

FLORES Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié

IAE Insertion par l'activité économique

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

IPP Incapacité partielle permanente

MEDEF Mouvement des entreprises de France

MP Maladie professionnelle

NAF Nomenclature d'activités française

PACEA Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PIB Produit intérieur brut

PE Pôle emploi

PEC Parcours Emploi Compétences

Quelques sigles

PEPITE PME à fort potentiel de croissance

PME Petite ou moyenne entreprise

PSE Plans de Sauvegarde de l'emploi

QPV Quartier prioritaire de la ville

RCC Rupture Conventionnelle Collective

REE Répertoire des entreprises et établissements

RMI Revenu minimum d'insertion

RP Recensement de la population

RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

RSA Revenu de solidarité active

SESE Service études, statistiques et évaluation

SIENE Système d'Identification des Entreprises et des Établissements (Ministère du travail)

SIR Suivi individuel renforcé

SIRENE Système d'Identification du Répertoire des Entreprises (Insee)

SUMER Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels

TH Travailleur handicapé

TPE Très petite entreprise (moins de 20 salariés)

UC Unité de contrôle

UD Unité départementale de la Drieets

UNEDIC Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

UNSA Union nationale des syndicats autonomes

URSSAF Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

U2P Union des entreprises de proximité

VAE Validation des acquis de l'expérience

ZE Zone d'emploi

ZFU Zone franche urbaine

Abonnez-vous aux publications de la Driiets d'Île-de-France

Retrouvez les publications du Service études, statistiques, évaluation sur <https://idf.driiets.gouv.fr/>



Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



N°101 - Avril 2022

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France

LES MÉTIERS EN FORTE TENSION EN ÎLE-DE-FRANCE :

1,7 million d'emplois avec des distances domicile-travail souvent importantes

En Île-de-France, 1,7 million d'actifs exercent des métiers présentant des difficultés de recrutement, dix métiers en forte tension, ce qui représente près d'un tiers de l'emploi régional en 2020. Les métiers concernés, globalement de quatre grands profils : les services répondant à des besoins de proximité, les métiers d'ouvriers et bâtiment et de l'industrie, les métiers plus qualifiés dans les métiers domaniaux, et enfin les métiers d'ingénieurs de services et de cadres à dominante technique.

Les métiers en tension, c'est-à-dire ceux pour lesquels les employeurs ont des difficultés à recruter, font l'objet de préoccupations importantes de la part des acteurs publics. Les identifier représente un enjeu double : favoriser la réponse en court terme

Les salariés exerçant des métiers en forte tension travaillant surtout dans un croissant à l'ouest de la capitale, notamment dans les zones d'étalement de Paris, Versailles-Saint-Quentin, Saclay et de la Seine-Normandie. Pour autant, en lien avec des distances domicile-travail élevées, les problématiques de recrutement s'approprient sur un marché du travail à l'échelle régionale, si bien que l'ensemble des territoires sont potentiellement concernés.

au besoin de recrutement des entreprises, mais aussi d'activer les politiques de formation, afin de faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et de développer les formations initiales et continues dans les domaines concernés.

Figure 1 - Décomposition des emplois par catégorie, en Île-de-France et en France métropolitaine, en 2019

Catégorie	ÎLE-DE-FRANCE		FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nombre de métiers	Emplois	Nombre de métiers	Emplois
Catégorie 1	17	12 940	11	479 260
Catégorie 2	14	280 260	44	2 147 200
Catégorie 3	19	280 260	38	4 050 200
Catégorie 4	10	1 005 260	24	4 140 260
Catégorie 5 (total)	51	1 670 260	121	9 021 260
Ensemble	108	4 342 260	198	20 817 260

Source : les métiers en forte tension (catégorie 1) en 2019 sont au nombre de 12 en Île-de-France, et comptent 1 270 emplois au total. Le représentant 38,5 % des emplois français pour lesquels le recrutement est difficile à court terme.
Source : l'IDF employés : Chiffres, métiers et tensions 2022 (révisés au 04/2022).



Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



N°102 - Juin 2022

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France

Crise sanitaire en Île-de-France : une activité commerciale plus impactée dans les pôles de bureaux les plus denses

En Île-de-France, les emplois de bureau sont concentrés dans 35 pôles, principalement situés dans la métropole du Grand Paris, à l'image du Quartier Central des Affaires et de la Défense. Au sein de ces pôles de bureaux, l'activité des commerces et services est portée par 230 000 salariés travaillant pour les besoins des actifs comme des résidents. Cette activité a été durement impactée lors des épisodes de crise liés

à l'épidémie de Covid-19. On fait notamment de leur spécification dans la restauration et de la moindre présence des actifs sur leur lieu de travail (télétravail), les pôles de bureaux à forte dominante d'emplois et les pôles à prédominance résidentielle ont été les plus pénalisés. À l'inverse, dans les pôles plus résidentiels, les résidents ont pu contribuer à soutenir l'activité.

En 2016, l'Île-de-France comptait 2,8 millions d'emplois salariés de bureau, dont près de 1,4 million sont concentrés dans 35 pôles (pour comprendre). Ces derniers représentent la moitié des emplois de bureau de la région alors que leur superficie totale ne couvre que 1 % du territoire français et regroupe moins de 10 % de sa population (6,4 %) (Figure 1).

Parmi les 35 pôles de bureaux définis, 26 sont situés au sein de la métropole du Grand Paris (MGP), dont six à Paris. Ils représentent 1,2 million d'emplois. Les neuf autres pôles sont localisés dans le reste de la région (190 000 emplois de bureau).

Outre leurs caractéristiques géographiques, les pôles se distinguent par des différences de tailles et de spécificités économiques, d'équilibre entre bureaux et logements, mais aussi d'offre de commerces et services rapportés aux emplois de bureau. Ils peuvent ainsi être répartis en cinq groupes, chacun des groupes illustrant des situations différenciées.



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

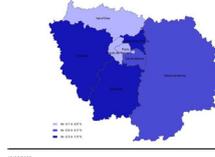


Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C entre le 4^e trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022 en % (données CVS-GDS)

1^{er} trimestre 2022

- En Île-de-France, au 1^{er} trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi reste en recul par rapport au 4^e trimestre 2021 en catégorie A (+4,6 %), et en catégories A, B, C (-2,4 %).
- Le taux de chômage diminue nettement au 4^e trimestre 2021, à 7,2 % de la population active.
- L'emploi salarié augmente légèrement au 4^e trimestre 2021 (+0,1 %).
- La baisse de l'activité partielle se poursuit au cours du 1^{er} trimestre 2022.
- Le nombre d'emplois manqués par des PSE et des RCC diminue entre le 4^e trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022.



1

Cinq types de pôles de bureaux

Les pôles principalement parisiens

Ce premier groupe est constitué de six pôles extrêmement denses (300 emplois de bureau à l'hectare) et faisant néanmoins partie intégrante du tissu urbain parisien. Il s'agit du Quartier Central des Affaires (QCA) de Gare de Lyon - Paris Rive Gauche, de Châtelet - Hôtel de Ville, du 7^e arrondissement, de Neuilly et de Montparnasse. Pour l'essentiel situés à Paris, ces pôles accueillent 38 % des emplois de bureau de l'ensemble des pôles français et 22 % de la population correspondante sur seulement 13 % de la superficie. Ils se caractérisent aussi par une offre de commerces et de services très élevée au regard des emplois de bureau.

Le pôle le plus emblématique de ce groupe est le QCA (6^e, 9^e et 17^e arrondissements de Paris) : il représente à lui seul près du quart des emplois de bureau de l'ensemble des pôles de l'Île-de-France. Il constitue le

DRIEETS Île-de-France - chiffres clés est réalisé par le Service études, statistiques et évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Gaëtan Rudant.

Conception et impression : Obea Communication.

Illustrations : Obea Communication - © 2022 iStockphoto LP.

Service communication DRIEETS Île-de-France. Août 2022.

N° ISSN : en cours.

DRIETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

19, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Service études, statistiques et évaluation (Sese)
dr-idf.statistiques@drieets.gouv.fr
Tél. 01 70 96 14 40
<https://idf.drieets.gouv.fr/>